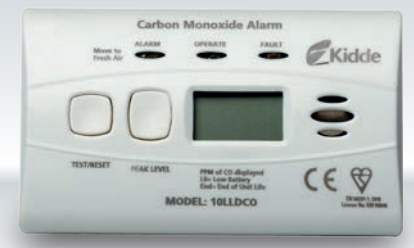
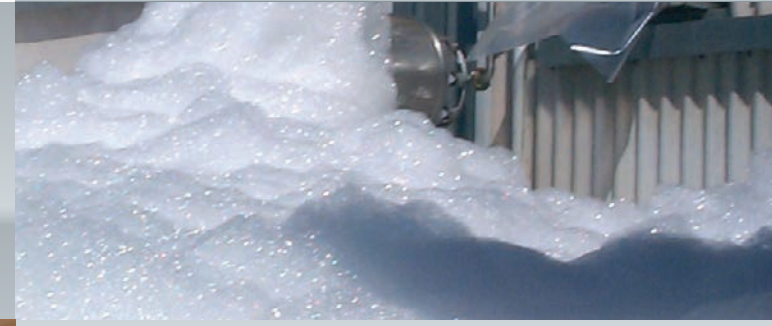
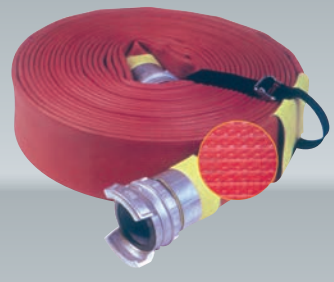
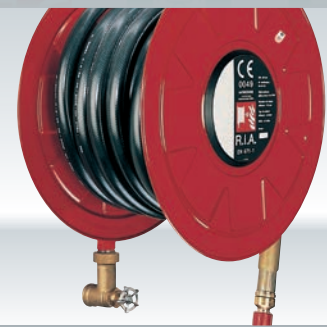


CATALOGUE PRODUITS



EDITORIAL

Chers clients,

Matincendie est à votre écoute et est fier de vous présenter ce catalogue conçu pour vous accompagner dans la mise en œuvre de vos solutions de prévention. La gamme de produits Matincendie est complète et couvre les besoins des plus simples aux plus complexes en matière de solutions de sécurité. Nous savons à quel point le choix de la solution la plus adaptée est cruciale dans l'atteinte des objectifs de protection des risques d'incendie. Nous avons donc conçu ce catalogue comme un outil clair, simple, pédagogique, une aide au choix.

Ce catalogue vous a été remis par un de nos experts. Il est le garant de la relation avec vous et se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner. N'hésitez pas à le contacter car son conseil, ses connaissances et son professionnalisme vous seront précieux.

Nous vous souhaitons bonne lecture et vous remercions de votre confiance.

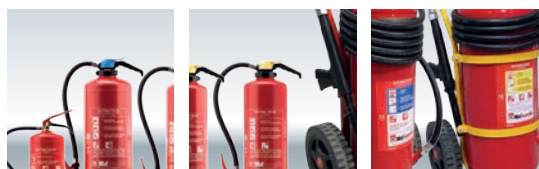
*La direction
marketing & communication*

SOMMAIRE

CONSIGNES, REGISTRES, SIGNALISATIONS 6



PRODUITS D'EXTINCTION 26



BAES, DÉTECTEURS, ALARMES, SECOURS 86



INDEX 108





CONSIGNES, REGISTRES, SIGNALISATIONS

SOMMAIRE

Consignes et registres de sécurité	8
Contexte réglementaire	8
Contexte normatif	9
Consignes de sécurité	10
Registres et documents de sécurité	12
Signalisations	14
Contexte réglementaire	14
Contexte normatif	14
Signalisation de sécurité	15
Signalisation de sécurité complémentaire	20
Signalisation d'évacuation	23
Signalisation de secours	25

CONSIGNES ET REGISTRES DE SÉCURITÉ



L'information de sécurité décrit les dispositions qui doivent être prises par un salarié pour savoir ce qu'il doit faire face à ces événements et minimiser le risque de sinistre ou d'accident.

Dans un établissement recevant du public, l'information de sécurité permet également aux salariés de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité du public.

> CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Établissements Recevant des Travailleurs (code du travail)

Plans de sécurité et consignes

R. 4227-37 à R. 4227-40 : pour les établissements réunissant plus de 50 personnes ou ceux où sont manipulés et mises en oeuvre des matières inflammables une consigne est établie et affichée d'une manière très apparente... Cette consigne indique le matériel d'extinction et de secours qui se trouve dans le local ou à ses abords. et désigne le personnel chargé de mettre ce matériel en action, les personnes chargées de diriger l'évacuation du personnel et, éventuellement, du public, et, le cas échéant, précise les mesures spécifiques liées à la présence de handicapés. Elle indique les moyens d'alerte et désigne les personnes chargées d'aviser les sapeurs-pompiers dès le début d'un incendie. L'adresse et le numéro d'appel téléphonique du service de secours de premier appel y sont portés en caractères apparents. Elle indique que toute personne apercevant un début d'incendie doit donner l'alarme et mettre en oeuvre les moyens de premier secours, sans attendre l'arrivée du personnel spécialement désigné.

Registres et documents de sécurité

Les registres sont de véritables "livres de bord" de la sécurité d'un établissement. L'employeur doit conserver les documents des vérifications et contrôles des cinq dernières années, et en tout état de cause ceux des deux derniers contrôles (L. 4711-1 à L. 4711-5 du code du travail). **Art. L. 4711-1 à L. 4711-5**, registre unique de sécurité. **Art. R. 4614-5, R. 4623-1 et R. 4624-3**, modalités de communication au CHSCT, au médecin du travail et aux délégués du personnel. **Art. R. 1227-7, R. 8114-1, R. 3173-1, R. 3173-2 et R. 4741-3**, obligations des employeurs, pénalités.

Plans d'intervention

Article MS 41 (Arrêté du 20 novembre 2000) : dans tous les ERP de 1^{er} groupe "Un plan schématique, sous forme de pancarte inaltérable, doit être apposé à chaque entrée de bâtiment de l'établissement pour faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers. Le plan doit avoir les caractéristiques des plans d'intervention définies à la norme NF S 60-303 relative aux plans et consignes de protection contre l'incendie."

Article PE 27 (§6) pour les ERP de 5^e catégorie : Dans les établissements implantés en étage ou en sous-sol, un plan schématique, sous forme d'une pancarte inaltérable, doit être apposé à l'entrée, pour faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers. Ce plan dit plan d'intervention doit représenter au minimum le sous-sol, le rez-de-chaussée, chaque étage ou l'étage courant de l'établissement.

Consignes et plans d'évacuation avec consignes

Article MS 47 (Arrêté du 20 novembre 2000) : Des consignes précises, conformes à la norme NF S 60-303 relative aux plans et consignes de protection contre l'incendie, destinées aux personnels de l'établissement, constamment mises à jour, et affichées sur supports fixes et inaltérables doivent indiquer :

- les modalités d'alerte des sapeurs-pompiers ;
- les dispositions à prendre pour assurer la sécurité du public et du personnel ;
- la mise en oeuvre des moyens de secours de l'établissement ;
- l'accueil et le guidage des sapeurs-pompiers.

Article PE 27 (§4) pour les ERP de 5^e catégorie :

Des consignes précises, affichées bien en vue, doivent indiquer :

- le numéro d'appel des sapeurs-pompiers ;
- l'adresse du centre de secours le plus proche ;
- les dispositions immédiates à prendre en cas de sinistre.

Établissements Recevant du Public (règlement de sécurité)

Établissements Recevant du Public (suite)
(règlement de sécurité)

Bâtiments d'habitation

Article PE 35 pour les ERP de 5^e catégorie :

- § 1. Un plan de l'établissement, conforme aux dispositions de l'article MS 41 doit être apposé dans le hall d'entrée.
- § 2. Un plan d'orientation simplifié doit être apposé à chaque étage près de l'accès aux escaliers.
- § 3. Un plan sommaire de repérage de chaque chambre par rapport aux dégagements à utiliser en cas d'incendie doit être fixé dans chaque chambre.

Article J 40

- § 1. Des consignes relatives à la conduite à tenir en cas d'incendie doivent être :
 - remises à chacun des résidents ;
 - affichées dans les parties collectives.

Article O 21

- § 2. Une consigne d'incendie, est affichée dans chaque chambre ou appartement.

Elle est rédigée en français et complétée par une bande dessinée illustrant les consignes. Sa rédaction en langue française peut être complétée par sa traduction dans les langues parlées par les usagers habituels.

Cette consigne attire l'attention du public sur l'interdiction d'utiliser les ascenseurs en cas d'incendie, à l'exception de ceux conformes aux dispositions de l'article AS 4 du règlement de sécurité qui sont réservés à l'évacuation des personnes handicapées.

Un plan d'évacuation dont les caractéristiques correspondent à celles des plans d'évacuation de la norme NF S 60-303 relative aux plans et consignes de protection contre l'incendie est apposé à chaque niveau à proximité du cheminement habituel.

Article U 48

Des consignes, affichées bien en évidence, doivent indiquer la conduite à tenir par les occupants en cas d'incendie.

Registres

Article R. 123-51 : Dans les établissements soumis aux prescriptions du présent chapitre, il doit être tenu un registre de sécurité sur lequel sont reportés les renseignements indispensables à la bonne marche du service de sécurité et, en particulier :

- l'état du personnel chargé du service d'incendie ;
- les diverses consignes, générales et particulières, établies en cas d'incendie ;
- les dates des divers contrôles et vérifications ainsi que les observations auxquelles ceux-ci ont donné lieu ;
- les dates des travaux d'aménagement et de transformation, leur nature, les noms du ou des entrepreneurs et, s'il y a lieu, de l'architecte ou du technicien chargé de surveiller les travaux.

Plans de sécurité et consignes

Article 100 : le propriétaire ou la personne responsable désignée, est tenu d'afficher dans les halls d'entrée, près des accès aux escaliers et ascenseurs :

- les consignes à respecter en cas d'incendie ;
- les plans de sous-sol et du rez-de-chaussée.

Les consignes particulières à chaque immeuble doivent également être affichées dans les parcs de stationnement, à proximité des accès aux escaliers et ascenseurs.

Registre

Article 101 : Le propriétaire ou la personne désignée par ses soins est tenu de faire effectuer au moins 1 fois par an, les vérifications et l'entretien des installations concourant à la sécurité. Il doit pouvoir justifier ces opérations par la tenue d'un registre de sécurité.

> CONTEXTE NORMATIF

NF S 60-303

Cette norme, citée par le règlement de sécurité des ERP a été remplacée par la norme NF X 08-070.

NF EN ISO 7010

Symboles graphiques et pictogrammes – Couleurs et signaux de sécurité.

NF X 08-070

Informations et instructions de sécurité – Consignes et instructions, plans d'intervention, plans d'évacuation, plans et documentation technique de sécurité. Cette norme précise en particulier que : Les consignes et instructions de sécurité doivent être vérifiées par l'exploitant ou son représentant à intervalles réguliers et au moins une fois par an afin de s'assurer qu'elles sont lisibles, visibles, compréhensibles et à jour...

Les plans d'évacuation doivent être vérifiés à intervalles réguliers et au moins une fois par an afin de s'assurer qu'ils sont lisibles, visibles, compréhensibles et à jour. Toute modification apportée au local ou à l'établissement ou aux procédures de sécurité ou d'urgence doit engendrer une vérification des plans d'évacuation et, le cas échéant, leur mise à jour.

Les plans d'intervention doivent être vérifiés à intervalles réguliers et au moins une fois par an afin de s'assurer qu'ils sont lisibles, visibles, compréhensibles et à jour... Ces opérations peuvent, sous la responsabilité de l'exploitant, être confiées à une entité disposant d'une compétence suffisante.


**Règles de certification de l'application
NF-Affichage de sécurité NF 318.**

NF ISO 6309 (S60-304) – Signaux de sécurité.

ISO 17 398 – Couleurs et signaux de sécurité.

> LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Affichées dans votre établissement, les consignes de sécurité rappellent au personnel et permettent aux visiteurs de savoir comment donner l'alarme, quand et comment évacuer, que faire en cas d'accident ou d'incident.

Consignes générales	Désignation	Code	Dimensions	Type d'inscription
	Consigne générale	D224	40 x 30 cm	Direct
	Consigne générale	D225	40 x 30 cm	Fenêtre d'actualisation
	Consigne générale trilingue	D840	40 x 30 cm	Fenêtre d'actualisation

À afficher à chaque entrée de l'établissement.

Consignes ascenseurs	Désignation	Code	Dimensions	Matière
	Consigne ascenseur	D037	10 x 15 cm	PVC rigide
	Consigne ascenseur	D036	10 x 15 cm	Vinyle adhésif

À afficher près de chaque ascenseur par niveau.

Consignes N° de téléphone utiles et point fixe	Désignation	Code	Dimensions	Matière
	Consigne tel	D246	21 x 29.7 cm	Papier plastifié
	Consigne tel	D245	30 x 40 cm	PVC

À afficher au standard, loge, gardien, point fixe, secrétariat général.

Consignes sectorielles	Désignation	Code	Dimensions	Matière
	Consigne sectorielle	D231	30 x 40 cm	PVC rigide
	Consigne sectorielle trilingue	D839	30 x 40 cm	Vinyle adhésif





Ces consignes existent en différentes versions tenant compte entre autres de la présence ou non d'ascenseurs et de système d'alarme manuel dans votre établissement.

À positionner dans chaque secteur de votre établissement.

Consignes spécifiques	Désignation	Code	Dimensions	Matière
	Consigne établissement de soins	D235	23 x 34.5 cm	PVC Rigide
	Consigne établissement de soins	D923	15 x 21 cm	PVC Rigide
	Consigne établissement de soins	D924	15 x 21 cm	Vinyle adhésif
	Consigne chambre 11 langues	D842	21 x 29.7 cm	PVC Rigide
	Consigne établissement enseignement	D240	20 x 30 cm	PVC Rigide
	Consigne établissement enseignement	D239	30 x 40 cm	PVC Rigide
	Consigne code du travail affichage obligatoire	HHN0	30 x 40 cm	PVC Rigide

> LES REGISTRES DE SÉCURITÉ

Les registres sont de véritables "livres de bord" de la sécurité de votre établissement. L'employeur doit conserver les documents des vérifications et contrôles des cinq dernières années, et en tout état de cause ceux des deux derniers contrôles (art. L. 4711-1 à L. 4711-5 du code du travail).

Registres de sécurité	Désignation	Code registre sans classeur	Code registre avec classeur
	Établissement industriel	D005	D508
	Établissement scolaire	D001	D509
	Établissement de soins	D004	D510
	Structure d'accueil pour personnes âgées	D913	D914
	Hôtel restaurant	D003	D511
	Magasin et centre commercial	D021	D512
	Aire collective de jeux	D833	D834
	Tout établissement	D002	D507
			
			



■ Accessoires

Le coffret pour registre permet de tenir le registre de sécurité à disposition et donc d'en assurer la mise à jour.

Désignation	Code	Dimensions (H x L x P)
Coffret pour registre	HU67	380 x 320 x 65 mm
Clé triangle	HS39	

En tôle acier peinte rouge.
Fermeture par serrure "triangle".
Livré avec 1 clé.

> DOCUMENT DE SÉCURITÉ

Permis de feu	Désignation	Code permis sans classeur	Code permis avec classeur
	Permis de feu	D124	D578





SIGNALISATIONS



Les produits d'affichage de sécurité dans un établissement font partie intégrante des mesures de préventions techniques et organisationnelles à mettre en place par les chefs d'entreprise.

Les pictogrammes de sécurité par leur langage graphique universel permettent d'informer les utilisateurs et le public des règles en vigueur et de l'orienter dans ses déplacements, sur les dispositions existantes en matière de prévention des risques mais également par exemple de la présence de produits dangereux éventuellement stockés, des moyens de lutte contre l'incendie, des chemins à suivre pour une évacuation efficace en cas de sinistre.

> CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Établissements Recevant des Travailleurs (code du travail)

Plans de sécurité et consignes

Article R4227-13 du Code du travail

Une signalisation indique le chemin vers la sortie la plus proche ainsi que le chemin vers l'espace d'attente sécurisé ou l'espace équivalent le plus proche.

Une autre signalisation identifie ces espaces.

Les dégagements qui ne servent pas habituellement de passage pendant la période de travail sont signalés par la mention sortie de secours.

L'arrêté du 4 novembre 1993 : relatif à la signalisation de sécurité et de santé au travail fixe des prescriptions concernant l'information et la formation des salariés. La signalisation de sécurité est mise en oeuvre « toutes les fois que sur un lieu de travail un risque ne peut pas être évité ou prévenu par l'existence d'une protection collective ou par l'organisation du travail. Elle prend la forme, selon le cas, d'un panneau, d'une couleur, d'un signal lumineux ou acoustique. Le nombre et l'emplacement des moyens ou des dispositifs de signalisation à mettre en place sont fonction de l'importance des risques ou dangers ou de la zone à couvrir.

Art. 4. - Le chef d'établissement détermine, après consultation du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel, la signalisation relative à la sécurité ou la santé qui doit être installée ou utilisée en fonction des risques.

Art. 5. - Les travailleurs sont informés de manière appropriée sur les indications relatives à la sécurité ou à la santé fournies par la signalisation et la conduite à tenir qui en résulte. Le chef d'établissement doit faire bénéficier les travailleurs d'une formation adéquate, comportant, des instructions précises concernant la signalisation de sécurité ou de santé qui portent, notamment, sur la signification des panneaux, des couleurs de sécurité, des signaux lumineux et acoustiques. Cette formation doit être renouvelée aussi souvent qu'il est nécessaire.

Établissements Recevant du Public (règlement de sécurité)

Article C0 42 : des indications bien lisibles de jour et de nuit doivent baliser les cheminements empruntés par le public pour l'évacuation de l'établissement et être placées de façon telle que, de tout point accessible au public, celui-ci en aperçoive toujours au moins une, même en cas d'affluence. (Arrêté du 29 janvier 2003) "Cette signalisation doit être assurée par des panneaux opaques ou transparents, lumineux, de forme rectangulaire, conformes à la norme."

> CONTEXTE NORMATIF

NF EN ISO 7010

Symboles graphiques et pictogrammes – couleurs et signaux de sécurité.

> **SIGNALISATION DE SÉCURITÉ**

La signalisation joue un rôle essentiel, car elle assure toute l'information liée à la sécurité.

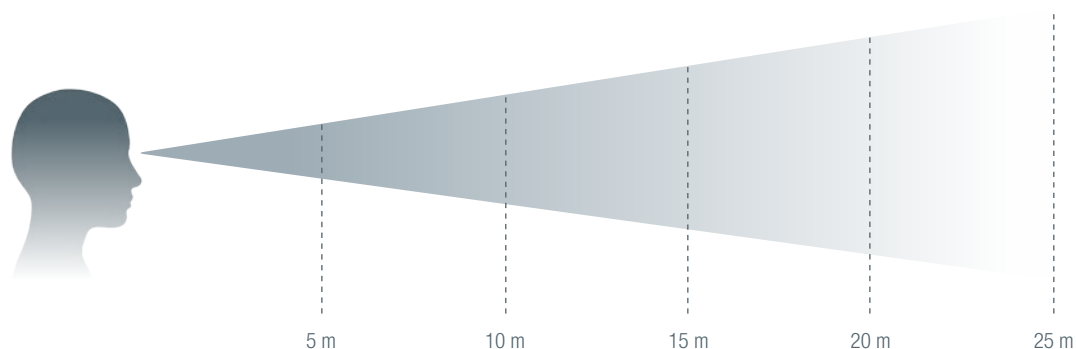
La signalisation est réglementée pour tous les établissements recevant du public, les locaux industriels, commerciaux et tertiaires sous forme de règlements de sécurité particuliers et/ou en référence au Code du Travail.

> **SIGNIFICATION DES COULEURS DE SÉCURITÉ**

couleur	Signification ou but	Indications et précisions
Rouge	Signal d'interdiction	Attitudes dangereuses
	Danger-alarme	Stop, arrêt, dispositifs de coupure d'urgence - Évacuation
	Matériel et équipement de lutte contre l'incendie	Identification et localisation
Jaune ou jaune-orange	Signal d'avertissement	Attention, précaution - Vérification.
Bleu	Signal d'obligation	Comportement ou action spécifique Obligation de porter un équipement individuel de sécurité
Vert	Signal de sauvetage ou de secours	Portes, issues, voies, matériels, postes, locaux

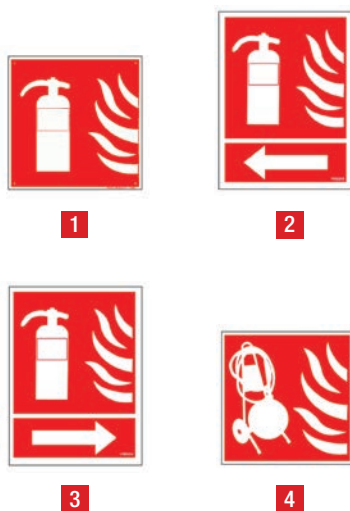
> **CHOISIR LA BONNE DIMENSION DE VOTRE PANNEAU DE SÉCURITÉ**

Hauteur du panneau	125 mm	250 mm	350 mm	450 mm	650 ou 850 mm
--------------------	--------	--------	--------	--------	---------------



> **PANNEAUX LOCALISATION EXTINCTEUR**

Les panneaux extincteurs recto



Désignation	Code	Finition	Dimensions	Photo N°
Symbole extincteur	HL24	PVC	120 x 120 mm	1
Symbole extincteur	1612	Vinyle adhésif photoluminescent	120 x 120 mm	1
Symbole extincteur	1593	PVC	200 x 200 mm	1
Symbole extincteur	1592	PVC photoluminescent	200 x 200 mm	1
Symbole extincteur	1591	PVC	300 x 300 mm	1
Symbole extincteur + flèche gauche	1152	PVC	200 x 150 mm	2
Symbole extincteur + flèche droite	1153	PVC	200 x 150 mm	3
Symbole extincteur sur roues	9080	PVC	200 x 200 mm	4
Symbole extincteur sur roues	9081	PVC	300 x 300 mm	4

Accessoire

Désignation	Code	Matière	Dimensions
Support drapeau	1835	Aluminium laqué blanc	200 x 200 mm

Les panneaux extincteurs en drapeau simple recto/verso



Désignation	Code	Finition	Dimensions
Symbole extincteur	HM86	Alu laqué blanc	200 x 200 mm
Symbole extincteur	2006	Alu laqué blanc	300 x 300 mm
Symbole extincteur	2073	Alu laqué blanc	400 x 400 mm
Symbole extincteur	HJW4	PVC	200 x 200 mm

Les panneaux extincteurs en drapeau double



Désignation	Code	Finition	Dimensions
Symbole extincteur	3830	Aluminium laqué blanc photoluminescent	450 x 250 mm

Les panneaux extincteurs combinés recto



Désignation	Code	Finition	Dimensions
Symbole extincteur/RIA	9078	PVC	200 x 400 mm

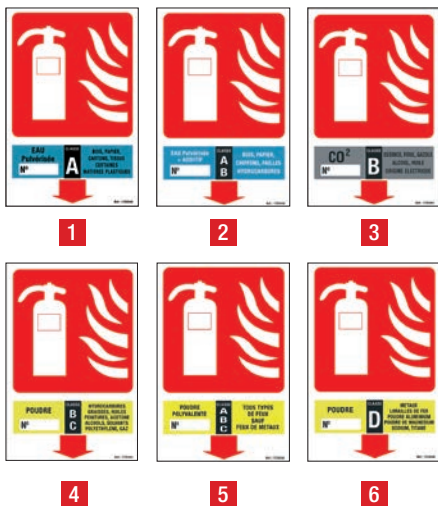
Les panneaux extincteurs Plexiglas



Désignation	Code	Finition	Dimensions	Photo N°
Texte "extincteur" + flèche droite	9052	Plexiglas rouge	100 x 100 mm	1
Texte "extincteur" + flèche droite	9053	Plexiglas rouge	200 x 200 mm	1
Texte "extincteur" + flèche gauche	9054	Plexiglas rouge	100 x 100 mm	2
Texte "extincteur" + flèche gauche	9055	Plexiglas rouge	200 x 200 mm	2
Texte "extincteur"	9056	Plexiglas rouge	100 x 50 mm	3
Texte "extincteur"	9057	Plexiglas rouge	200 x 100 mm	3
Symbole extincteur	9058	Plexiglas rouge	100 x 100 mm	4
Symbole extincteur	9060	Plexiglas rouge	200 x 200 mm	4
Symbole extincteur	9059	Plexiglas translucide	100 x 100 mm	5
Symbole extincteur	9061	Plexiglas translucide	200 x 200 mm	5
Symbole extincteur + flèche droite	9062	Plexiglas rouge	100 x 100 mm	6
Symbole extincteur + flèche droite	9063	Plexiglas translucide	100 x 100 mm	6
Symbole extincteur + flèche gauche	9064	Plexiglas rouge	100 x 100 mm	6
Symbole extincteur + flèche gauche	9065	Plexiglas translucide	100 x 100 mm	6

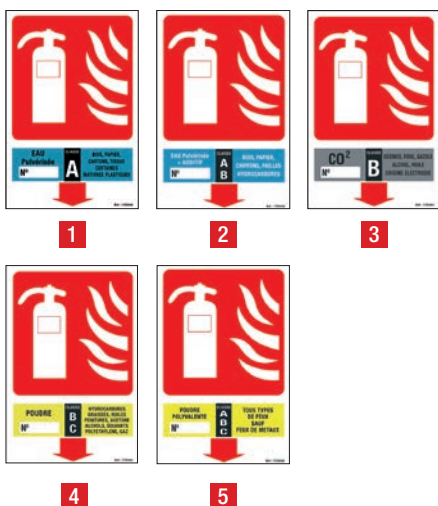
Panneaux en plexiglas avec dos adhésif

Les panneaux extincteurs avec classes de feux recto



Désignation	Code	Finition	Dimensions	Photo N°
"A" eau pure	9083	PVC	200 x 300 mm	1
"AB" eau pulvérisée avec additif	9084	PVC	200 x 300 mm	2
"B" CO ₂	9085	PVC	200 x 300 mm	3
"BC" poudre	9086	PVC	200 x 300 mm	4
"ABC" poudre polyvalente	9087	PVC	200 x 300 mm	5
"D" feux de métaux	9088	PVC	200 x 300 mm	6



Les panneaux extincteurs avec classes de feux recto photoluminescents













Désignation	Code	Finition	Dimensions	Photo N°
"A" eau pure	HJH0	PVC	200 x 150 mm	1
"AB" eau pulvérisée avec additif	HJG7	PVC	200 x 150 mm	2
"B" CO ₂	HJR4	PVC	200 x 150 mm	3
"BC" poudre	HJG9	PVC	200 x 150 mm	4
"ABC" poudre polyvalente	HJG8	PVC	200 x 150 mm	5

Finition : PVC Photoluminescent


> PANNEAUX ET ETIQUETTES CLASSES DE FEU


Les panneaux classes de feux recto		Désignation	Code	Finition	Dimensions	Photo N°
	1	"A" eau pure	0503	PVC	200 x 200 mm	
		"A" eau pure	4002	PVC	120 x 120 mm	
	2	"AB" eau pulvérisée avec additif	0504	PVC	200 x 200 mm	
		"AB" eau pulvérisée avec additif	4004	PVC	120 x 120 mm	
		"ABC" poudre polyvalente	0507	PVC	200 x 200 mm	
		"ABC" poudre polyvalente	4003	PVC	120 x 120 mm	
		"B" CO ₂	0505	PVC	200 x 200 mm	
		"B" CO ₂	4001	PVC	120 x 120 mm	
		"BC" poudre	0506	PVC	200 x 200 mm	
		"BC" poudre	6243	PVC	120 x 120 mm	
		"D" feux de métaux	0512	PVC	200 x 200 mm	1
		"F" feux de friteuse	3105	PVC	200 x 200 mm	2

Les étiquettes classes de feux		Désignation	Code	Finition	Dimensions	Photo N°
	1	"A" eau pure	9089	Vinyle adhésif	125 x 40 mm	1
		"AB" eau pulvérisée avec additif	9090	Vinyle adhésif	125 x 40 mm	2
	2	"B" CO ₂	9091	Vinyle adhésif	125 x 40 mm	3
		"BC" poudre	9092	Vinyle adhésif	125 x 40 mm	4
	3	"ABC" poudre polyvalente	9093	Vinyle adhésif	125 x 40 mm	5
		"D" feux de métaux	9094	Vinyle adhésif	125 x 40 mm	6
	4					
	5					
	6					


Les étiquettes classes de feux		Désignation	Code	Finition	Dimensions	Photo N°
1		"A" eau pure	5808	Vinyle adhésif photoluminescent	30 x 125	1
		"AB" eau pulvérisée avec additif	5818	Vinyle adhésif photoluminescent	30 x 125	2
2		"BC" poudre	5828	Vinyle adhésif photoluminescent	30 x 125	3
		"ABC" poudre polyvalente	5798	Vinyle adhésif photoluminescent	30 x 125	4
3						
4						

> **PANNEAUX R.I.A.**

Les panneaux d'indication	Désignation	Code	Finition	Dimensions
	Symbole RIA recto	0508	PVC	300 x 300 mm
	Symbole RIA recto / verso	9216	PVC	400 x 400 mm

Les panneaux RIA en drapeau simple recto/verso	Désignation	Code	Finition	Dimensions
	Symbole RIA	HM87	Alu laqué blanc	200 x 200 mm

Les panneaux RIA en drapeau double mode d'emploi	Désignation	Code	Finition	Dimensions
	Mode d'emploi	4148	Alu laqué blanc photoluminescent	450 x 250 mm

Les panneaux RIA mode d'emploi	Désignation	Code	Finition	Dimensions
	Mode d'emploi	3888	PVC photoluminescent	200 x 250 mm
	Mode d'emploi	1241	PVC	140 x 180 mm



> SIGNALISATION DE SÉCURITÉ COMPLÉMENTAIRE

■ Panneaux de sécurité

Les panneaux en plexiglas			Désignation	Code	Fond	Dimensions	Photo N°
			Sans issue	9066	Rouge	100 x 100 mm	1
			Sans issue	9067	Rouge	200 x 200 mm	1
			Porte coupe-feu à maintenir fermée	9068	Rouge	100 x 100 mm	2
			Porte coupe-feu à maintenir fermée	9069	Rouge	200 x 200 mm	2
			Porte coupe-feu NPMOF	9070	Rouge	100 x 100 mm	3
			Porte coupe-feu NPMOF	9071	Rouge	200 x 200 mm	3
			Armoire électrique	9072	Jaune	100 x 100 mm	4
			Armoire électrique	9073	Jaune	200 x 200 mm	4
			Défense de fumer	9074	Rouge	100 x 100 mm	5
			Défense de fumer	9075	Rouge	200 x 200 mm	5
			Symbole défense de fumer	9076	Translucide	100 x 100 mm	6
			Symbole défense de fumer	9077	Translucide	200 x 200 mm	6

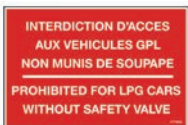
Les panneaux en plexiglas ont le dos adhésif.







Les panneaux PVC			Désignation	Code	Fond	Dimensions	Photo N°
			Déclencher l'alarme ici	9214	PVC	200 x 200 mm	1
			En cas d'incendie briser la glace	1208	PVC	150 X 150 mm	2
			En cas d'incendie prévenir d'urgence	1154	PVC	250 x 200 mm	3
			Prise d'incendie	HD38	PVC	200 x 100 mm	4
			Chaufferie fioul	2067	PVC	300 X 120 mm	5
			Chaufferie gaz	1952	PVC	300 X 120 mm	6
			Bac à sable	9554	PVC	200 x 80 mm	7
			Bac à sel	1156	PVC	200 x 80 mm	8
			Absorbant	1157	PVC	200 x 80 mm	9
			Échelle + flamme	9556	PVC	200 x 200 mm	10
			Direction à suivre vers équipements de sécurité incendie	1906	PVC	200 x 200 mm	11

Les panneaux PVC photoluminescents			Désignation	Code	Fond	Dimensions	Photo N°
			Alarme	9215	PVC photoluminescent	200 x 200 mm	1
			Vanne police	4128	PVC photoluminescent	200 x 100 mm	2
			Vanne coupure gaz	5748	PVC photoluminescent	400 x 100 mm	3
			Colonne sèche	4108	PVC photoluminescent	200 x 100 mm	4
			Chaufferie	4118	PVC photoluminescent	200 x 100 mm	5
			Sans issue	5738	PVC photoluminescent	400 x 100 mm	6
			Commande de désenfumage	1982	PVC photoluminescent	200 x 120 mm	7
			Ne pas utiliser sur flamme gaz	3908	PVC photoluminescent	200 x 200 mm	8




■ Panneaux d'interdiction

GPL	Désignation	Code	Finition	Dimensions
	Interdiction véhicules GPL	2074	PVC	350 x 230 mm





Fumer	Désignation	Code	Finition	Dimensions	Photo N°
	Panneau interdiction de fumer	HFU1	PVC	150 X 210 mm	1
	Panneau interdiction de fumer	3968	PVC photoluminescent	200 X 200 mm	2
	Étiquette interdiction de fumer	HFU2	Vinyle adhésif	150 X 210 mm	1
	Cigarette barrée	3898	PVC photoluminescent	200 x 200 mm	3
	Cigarette barrée	5778	PVC	200 x 200 mm	4
	Cigarette barrée + décret + zone non fumeur	5788	PVC	200 x 200 mm	5

Au public	Désignation	Code	Finition	Dimensions
	Interdit au public	H957	PVC	Ø : 300 mm





■ Panneaux d'obligation

Emplacement fumeur	Désignation	Code	Finition	Dimensions
	Panneau emplacement fumeur	HFU4	PVC	150 x 210 mm

■ Panneaux d'avertissement

Panneaux d'avertissement	Désignation	Code	Finition	Dimensions	Photo N°
	Attention au feu	9095	PVC	400 x 600 mm	1
	Matières inflammables	4008	PVC photoluminescent	200 x 200 mm	2
	Danger électrique	3988	PVC photoluminescent	200 x 200 mm	3
	Danger	3998	PVC photoluminescent	200 x 200 mm	4

■ Panneaux sécurité routière

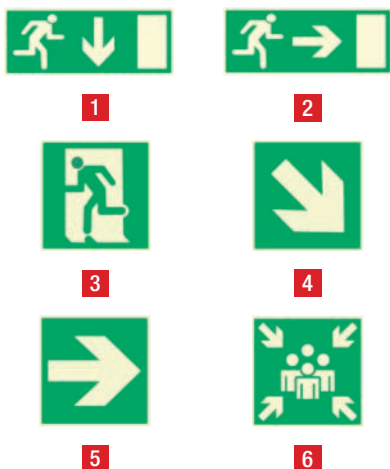
Panneaux d'avertissement				Désignation	Code	Finition	Dimensions	Photo N°
				Sens obligatoire	7686	Alu	Ø : 450 mm	1
1	2	3	4	Sens interdit	7685	Alu	Ø : 450 mm	2
				Stationnement et arrêt interdits	7683	Alu	Ø : 450 mm	3
				Stop	7682	Alu	Ø : 450 mm	4

■ Accessoires

Désignation	Code
Kit de fixation 1 panneau	7695
Poteau à sceller, H : 3.2 m, Ø : 60 mm	HQ09
Obturateur plastique pour poteau	HQ08

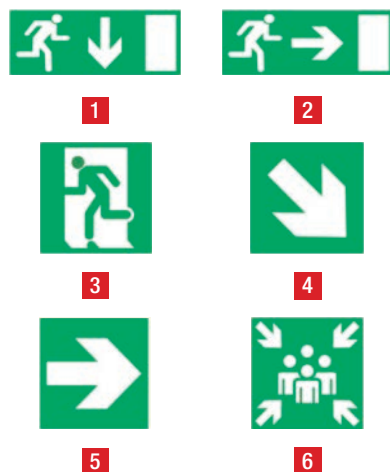
> SIGNALISATION D'ÉVACUATION

Les panneaux photoluminescents semi-rigides



Désignation	Code	Finition	Dimensions	Photo N°
Sortie en bas	1824	PVC photoluminescent	300 x 120 mm	1
Sortie en haut	1827	PVC photoluminescent	300 x 120 mm	
Sortie à gauche	4058	PVC photoluminescent	300 x 120 mm	
Sortie à droite	4068	PVC photoluminescent	300 x 120 mm	2
Silhouette vers la gauche	9112	PVC photoluminescent	200 x 200 mm	3
Silhouette vers la droite	9114	PVC photoluminescent	200 x 200 mm	
Flèche directionnelle oblique	9106	PVC photoluminescent	200 x 200 mm	4
Flèche directionnelle droite	9116	PVC photoluminescent	200 x 200 mm	5
Point de rassemblement	9108	PVC photoluminescent	200 x 200 mm	6

Les panneaux PVC



Désignation	Code	Finition	Dimensions	Photo N°
Sortie en bas	9119	PVC	300 x 120 mm	1
Sortie à gauche	9117	PVC	300 x 120 mm	
Sortie à droite	9118	PVC	300 x 120 mm	2
Silhouette vers la gauche	9111	PVC	200 x 200 mm	3
Silhouette vers la droite	9113	PVC	200 x 200 mm	
Flèche directionnelle oblique	9105	PVC	200 x 200 mm	4
Flèche directionnelle droite	9115	PVC	200 x 200 mm	5
Point de rassemblement	9107	PVC	200 x 200 mm	6

Les panneaux complémentaires photoluminescents semi-rigides



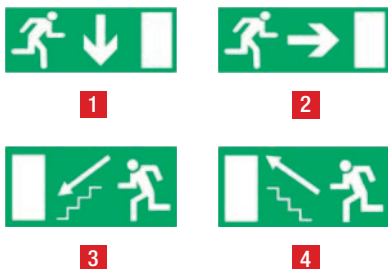
Désignation	Code	Finition	Dimensions	Photo N°
Descente à gauche	HH19	PVC photoluminescent	300 x 120 mm	1
Descente à droite	HH21	PVC photoluminescent	300 x 120 mm	
Montée à gauche	HH20	PVC photoluminescent	300 x 120 mm	2
Montée à droite	HH22	PVC photoluminescent	300 x 120 mm	
Sortie	4088	PVC photoluminescent	300 x 120 mm	3
Sortie de secours	4098	PVC photoluminescent	300 x 120 mm	4

Brassard



Désignation	Code	Finition
Brassard d'évacuation vert	HD37	- Largeur 7 cm, longueur 45 cm, tissu enduit PVC. - Bande de 2 cm, rétro réfléchissante gris argent (Evac). - Fermeture et réglage par auto-grippant.

Panneaux Recto Verso prépercés grand format à suspendre

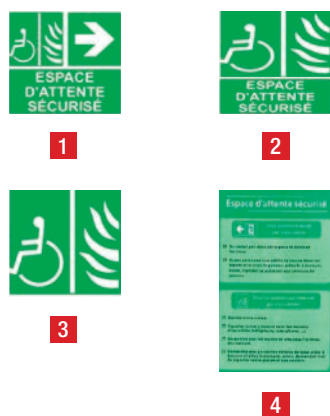


Désignation	Code	Finition	Dimensions	Photo N°
Sortie en bas	9559	PVC	600 X 300 mm	1
Sortie droite/gauche	9558	PVC	600 X 300 mm	2
Sortie droite gauche	9557	PVC	890 X 300 mm	
Sortie + descente	9560	PVC	600 X 300 mm	3
Sortie + montée	9562	PVC	600 X 300 mm	4

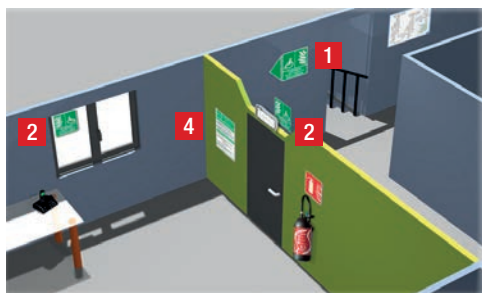
Accessoires

Désignation	Code
Chaînette de suspension au mètre	H866
Crochet de suspension à l'unité	H867

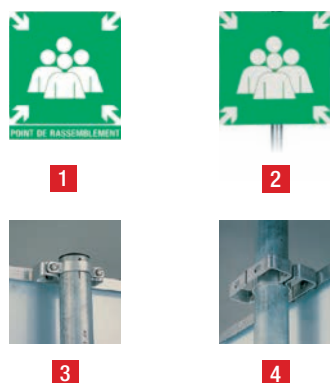
Panneaux Handicapés pour EAS (espace d'attente sécurisé) Conformes NF EN ISO 7010



Désignation	Code	Finition	Dimensions	Photo N°
Panneau d'orientation vers l'EAS (flèche droite)	LI04	PVC	200 x 200 mm	1
Panneau d'orientation vers l'EAS (flèche gauche)	LI05	PVC	200 x 200 mm	
Panneau à coller sur vitre de l'EAS	LI07	Vinyle adhésif	200 x 200 mm	2
Panneau de signalisation de l'EAS peut-être accolé à une flèche ref 9115	LI06	PVC	200 x 200 mm	3
Consigne à l'intérieur de l'EAS	LI03	PVC	210 x 297 mm	4



Points de rassemblement









Désignation	Code	Finition	Dimensions	Photo N°
1 panneau Symbole + texte	9530	PVC Prépercé	600 x 700 mm	1
1 panneau avec 2 raidisseurs	3345	Aluminium	600 x 600 mm	2
1 panneau avec 2 raidisseurs	HAH1	PVC	600 x 600 mm	2

Prévoir 2 panneaux pour le recto verso.

Accessoires

Désignation	Code	Photo N°
Kit de fixation pour 1 panneau (brides simples diamètre 60 mm + visserie)	7695	3
Kit de fixation pour 2 panneaux recto verso (brides doubles diamètre 60 mm + visserie)	HQ07	4
1 poteau à sceller : H : 3.2 - Ø : 60 mm	HQ09	
Obturbateur plastique pour obturer le tube du poteau	HQ08	

Signalisation douches de sécurité		Désignation	Code	Finition	Dimensions	Photo N°
		Symbole douche portable	HN58	PVC	300 x 120 mm	1
		Symbole douche fixe	1614	PVC	200 x 200 mm	2
		Symbole laveur oculaire	9125	PVC	200 x 200 mm	3
		Texte lave-oeil	6246	PVC	300 x 100 mm	4
		Locaux de premier secours	9109	PVC	200 x 200 mm	5
		Flèche directionnelle	9115	PVC	200 x 200 mm	6



PRODUITS D'EXTINCTION

SOMMAIRE

Extincteurs	28
Contexte réglementaire	28
Contexte normatif / Règle R4 de l'APSAD / Maintenance des extincteurs	29
Extincteurs portatifs	30
Extincteurs mobiles	33
Extincteurs automatiques	33
Coffrets extincteurs	34
Housses	40
Supports	41
Protection et stockage	42
RIA (Robinets d'Incendie Armés)	52
Mise en conformité d'installations de RIA	53
Maintenance des RIA	54
Produits	55
RIA tournants pivotants	56
RIA tournants fixes / RIA 360°	57
PIA / Dévidoirs	58
Dévidoirs / Accessoires	59
Spécifiques / Postes à eau	61
Armoires et housses pour RIA	62
Accessoires divers	63
Colonnes d'incendie	66
Poteaux et bouches d'incendie	70
Robinetterie	74
Tuyaux	80
Émulseurs	84

EXTINCTEURS



Par son action immédiate, c'est un moyen efficace de première intervention dans la lutte contre l'incendie dans l'attente de mise en oeuvre éventuelle de moyens plus puissants.

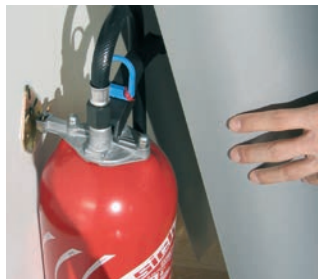
Son utilisation facile et rapide ainsi que sa grande maniabilité permettent à quiconque aperçoit un départ de feu de l'utiliser.

Les extincteurs ont un taux de succès pour l'extinction de feux naissants supérieur à 75% (source Syndicat Professionnel Européen).

> CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Établissements Recevant des Travailleurs (code du travail)	R. 4227-28 R, 4227-29 "L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs". "Le premier secours contre l'incendie est assuré par des extincteurs en nombre suffisant et maintenus en bon état de fonctionnement. Il existe au moins un extincteur portatif à eau pulvérisée d'une capacité minimale de 6 litres pour 200 m ² de plancher. Il existe au moins un appareil par niveau. Lorsque les locaux présentent des risques d'incendie particuliers, notamment des risques électriques, ils sont dotés d'extincteurs dont le nombre et le type sont appropriés aux risques."
Établissements Recevant du Public (Règlement de sécurité des ERP)	Articles MS 38 et MS 39 pour les ERP des 1 ^{ère} à 4 ^e catégorie - Article PE 26 pour les ERP 5 ^e catégorie Article MS 39 : § 2. les extincteurs portatifs sont judicieusement répartis et appropriés aux risques notamment électriques qu'ils doivent combattre. Il y a un minimum d'un extincteur pour 200 m ² et par niveau, avec un minimum de deux par établissement. Ils doivent être accrochés à un élément fixe, avec une signalisation durable, sans placer la poignée de portage à plus de 1,20 m du sol. Article PE 26 : § 1. Les établissements doivent être dotés d'au moins un extincteur portatif installé dans les conditions définies par l'article MS 39 et en atténuation de cet article avec un minimum d'un extincteur pour 300 m ² et un appareil par niveau.
Immeubles de Grande Hauteur (Règlement de sécurité des IGH)	Article GH 51 de l'arrêté du 30 décembre 2011 qui dispose : "les IGH doivent être dotés d'extincteurs portatifs de type approprié... ils seront également placés à tous les niveaux... à proximité des accès aux locaux présentant des dangers particuliers d'incendie."
ICPE (Installations Classées Pour la Protection de L'environnement)	Les prescriptions de fonctionnement sont constituées par l'ensemble des dispositions, édictées par le préfet au moment de la déclaration ou de l'autorisation d'une ICPE, que l'exploitant devra respecter afin de protéger les intérêts visés aux articles L 511-1 et L 211-1 du Code de l'environnement . Elles portent notamment sur les modalités de fonctionnement et d'exploitation de l'installation, sur les moyens d'intervention en cas de sinistre, les moyens d'analyse et de contrôle. Elles fixent le plus souvent des obligations de "résultat"...
Bâtiments d'habitation	Les copropriétés sont tenues de protéger leurs immeubles et leurs occupants contre l'incendie. Outre le matériel obligatoire, ils doivent procéder à l'entretien annuel de ce matériel, par des professionnels compétents, et à la vérification des installations. Un registre de sécurité atteste du respect de la réglementation (articles L. 111-4 et R.111-13 du Code de la construction et de l'habitation; décret du 15 janvier 2009).

Des réglementations spécifiques existent pour d'autres cas tels que les activités de Transport, de Loisirs, de Chauffage,...



> CONTEXTE NORMATIF ET CONTRACTUEL

- La norme NF EN2 (S60-100) définit les classes de différents types de feux. Il en existe 5 (A, B, C, D, F).
- La norme NF EN3-7 définit les caractéristiques, performances et méthodes d'essai des Extincteurs d'incendie portatifs.
- Tout extincteur portatif fabriqué et mis sur le marché français doit être fabriqué conformément à la norme européenne EN3. La marque NF apposée sur les extincteurs (estampille grise) atteste de la conformité à cette norme.
- La norme NF S 61-919 porte sur la maintenance des extincteurs d'incendie portatifs.
- La norme NF S 61-922 Activités de services relatives à la maintenance des extincteurs portatifs.
- Le règlement de certification I4 NF 285 APSAD.

> RÈGLE R4 DE L'APSAD

Cette règle concerne les installations d'extincteurs mobiles mises en place dans des bâtiments du secteur industriel, commercial ou tertiaire. La Règle R4 s'impose ou non à un établissement en fonction des dispositions particulières exigées par l'assureur de cet établissement pour en couvrir les risques de sinistre. La règle APSAD R4 - Édition 01-2007-1 (septembre 2007), concerne tout ce qui a trait à l'installation et à la maintenance d'extincteurs mobiles.

Avoir une installation conforme à la règle R4, c'est la garantie d'une protection incendie par extincteurs portables bien dimensionnée en fonction des risques présents dans vos établissements. Cette conformité ne peut vous être accordée que par une entreprise certifiée APSAD-NF Service. APSAD-NF Service est une référence pour les professions de l'assurance.

Notre Certification APSAD-NF Service, vous assure que toutes les phases d'installation et de maintenance d'un extincteur seront rigoureusement effectuées pour garantir une parfaite fiabilité de vos installations dans le temps. En effet, SICLI s'engage à respecter les 5 points suivants :

- 1 - Son devoir de conseil
- 2 - Conception et réalisation de l'installation
- 3 - Vérifications initiales et périodiques - maintenance
- 4 - Moyens humains et matériels (formation du personnel)
- 5 - Organisation et suivi clients (traitement de l'information, des réclamations)

> MAINTENANCE DES EXTINCTEURS

■ Mode opératoire

Pour chaque type d'extincteur et quelle que soit la marque, les prestations suivent des procédures visant à assurer le bon fonctionnement d'un extincteur :

La vérification porte entre autres sur :

- L'état physique du matériel,
- Le contrôle des différents éléments (tête, tuyau, diffuseur...),
- Le contrôle de la charge de l'agent extincteur et/ou de l'agent propulseur.

■ Périodicité

- La périodicité des opérations est d'**au moins une fois/an** et peut varier en fonction du site, d'un risque particulier, ou d'un plan de prévention spécifique.
- En outre, **tous les 5 ans**, une maintenance additionnelle approfondie est proposée.
- Enfin, **tous les 10 ans** une révision décennale est effectuée.

Les 1, 2 et 4 kg pression permanente Gamme Mat Top 2.0



- Manomètre en standard pour chacun des modèles.
- Nouveau design de la poignée pour une préhension sécurisée par une butée pour le modèle 4 kg.
- Embase en standard pour la version 4 kg.
- Support transport pour chacune des versions.

Désignation	Code	Dimensions	Poids plein	Performances
MAT TOP 2.0 PP1 ABC	P0J420	280 x 95 x 145 mm	2 kg	8A - 34B - C
MAT TOP 2.0 PP2 ABC	P0J421	330 x 115 x 155 mm	3,4 kg	13A - 89B - C
MAT TOP 2.0 PP4 ABC	P0J422	410 x 300 x 162 mm	6,7 kg	27A - 144B - C

Les 2 kg pression permanente Gamme Gloria



- Manomètre en standard.
- Support transport.



- Manomètre en standard.
- Support transport.
- Design.

Désignation	Code	Dimensions	Poids plein	Performances
PD2GA	P0L608	330 x 115 x 155 mm	3,4 kg	8A - 89B - C
F2GM	P0L614	115 x 316 x 160 mm	3,4 kg	8A - 89BC

Les 6 L et 9 L pression auxiliaire Gamme Easy



- Embase en composite robuste et résistante aux chocs.
- Flexible solide avec revêtement textile en caoutchouc synthétique.

Désignation	Code	Dimensions	Poids plein	Performances
EASY E6 AFFF GLORIA	P0J028	600 x 310 x 165 mm	10,9 kg	13A - 183B
EASY E9 AFFF GLORIA	P0J029	620 x 290 x 205 mm	15,7 kg	21A - 233B

Les 6/9 L et 6/9 kg à pression auxiliaire Gamme MAT TOP 2.0



- Nouveau design de la poignée pour une préhension sécurisée par une butée.
- Nouveau design de la poignée pour une utilisation optimum pour les droitiers comme pour les gauchers.
- Tête et goupille de couleur pour une identification directe de l'agent extincteur.
- Tête vissée par une bague pour une parfaite étanchéité.
- Embase en standard.
- Raccord tournant / Lance PVC.
- Flacon flottant.
- Fixation du diffuseur dans l'embase.
- Revêtement extérieur par phosphatation et résine polyester.
- Revêtement intérieur par phosphatation et liner polyéthylène pour les versions eau.

Désignation	Code	Dimensions	Poids plein	Performances
MAT TOP 2.0 E6 AFFF Matincendie Harden	P0J037 P0J036	560 x 340 x 160 mm	10 kg	13A - 233B
MAT TOP 2.0 E9 AFFF Matincendie Harden	P0J044 P0J043	590 x 360 x 200 mm	15,3 kg	21A - 233B
MAT TOP 2.0 P6 ABC Matincendie Harden	P0J051 P0J050	505 x 310 x 160 mm	9,8 kg	27A - 233B - C
MAT TOP 2.0 P9 ABC Matincendie Harden	P0J058 P0J057	565 x 310 x 160 mm	15,5 kg	34A - 233B - C

Les 6/9 L et 6/9 kg à pression permanente Gamme SD / PD



- Indicateur de pression en standard pour chacun des modèles.
- Marquage bleu pour les versions eau + AFFF.
- Support transport pour chacune des versions.
- Visualisation directe de l'utilisation pour les versions CC.
- Embase en standard.
- Fixation du diffuseur dans l'embase.
- Revêtement extérieur par phosphatation et résine polyester.
- Revêtement intérieur par phosphatation et liner polyéthylène pour les versions eau.

Désignation	Code	Dimensions	Poids plein	Performances
SD6	P0J066	560 x 160 x 280 mm	10,4 kg	13A - 183B
SD9	P0J067	520 x 200 x 300 mm	14,6 kg	21A - 233B
PD 6 GA	P0L665	500 x 270 x 162 mm	9,1 kg	21A - 183B - C
PD 6 GA CC	P0L664	500 x 270 x 162 mm	9,1 kg	21A - 183B - C
PD 9 GA CC	P0L621	610 x 265 x 182 mm	13,7 kg	34A - 233B - C

Les 2/5 kg dioxyde de carbone Gamme Matincendie Direct



- Des extincteurs simples pour une extinction sans dégât.
- Ergonomiques.
- Maniables.

Désignation	Code	Dimensions	Poids plein	Performances
Direct 2M	POJ105	250 x 575 x 102 mm	6,4 kg	34B
Direct 5M	POJ106	410 x 750 x 140 mm	14,5 kg	89B

Les 2/5 kg dioxyde de carbone Gamme Gloria KS



- Des extincteurs simples pour une extinction sans dégât.
- Ergonomiques.
- Maniables.

Désignation	Code	Dimensions	Poids plein	Performances
KS 2 SBS	POL 613	265 x 530 x 117 mm	6,4 kg	34B
KS 5 SE	POL 612	480 x 700 x 160 mm	14,5 kg	70B

EXTINCTEURS MOBILES

Gamme MAT Std



- Réservoir cylindrique en inox pour les modèles à eau avec additif.
- Réservoir en acier pour les modèles à poudre.
- Revêtement extérieur époxy.
- Chariot soudé au réservoir.
- Sérigraphie aux couleurs de l'agent extincteur.
- Lance mitrailleuse haute performance.

Désignation	Code	Dimensions	Poids plein	Performances
MAT STD E25 AFFF 25 L eau + additif	P0J520	1 040 x 420 x 480 mm	51 kg	A - B
MAT STD E50 AFFF 50 L eau + additif	P0J521	1 120 x 490 x 590 mm	82 kg	A - B
MAT STD P25 ABC 25 kg poudre ABC	P0J522	1 040 x 420 x 480 mm	56 kg	A - B - C
MAT STD P50 ABC 50 kg poudre ABC	P0J523	1 030 x 480 x 560 mm	87 kg	A - B - C

Gamme Pre



- Réservoir en acier inoxydable, peinture extérieure en époxy.
- Réservoir fixé sur un chariot.
- Chariot et sérigraphies aux couleurs de l'agent extincteur.
- Lance mitrailleuse haute performance.
- 3^e roue pour les modèles eau et poudre.

Désignation	Code	Dimensions	Poids plein	Performances
MAT PRE E50 AFFF	P0J524	1 140 x 800 x 490 mm	86 kg	A - B
MAT PRE E50 AFFF ANTIGEL	P0J527	1 140 x 800 x 490 mm	86 kg	A - B
MAT PRE P50 ABC	P0J530	1 040 x 490 x 760 mm	88 kg	A - B - C
MAT PRE P50 BC	P0J531	1 040 x 490 x 760 mm	88 kg	B - C
MAT PRE 10 KG CO2	P0J534	1 300 x 360 x 600 mm	37 kg	B
MAT PRE 20 KG CO2	P0J535	990 x 440 x 650 mm	66 kg	B

EXTINCTEURS AUTOMATIQUES

Extincteur à poudre

P0J701

MAT TOP 2.0 PP6 ABC Pendulaire



- Prêt à l'emploi.
- Dispositif d'accrochage avec deux maillons rapides et chaîne de suspension.
- Manomètre en standard.
- Température de déclenchement : 68°C.
- Protection des chaudières à mazout, des locaux à poubelles...

Caractéristiques techniques

- Agent extincteur 6 kg poudre : ABC ADEX K.
- Température de déclenchement : 68 °C.
- Pour obtenir l'efficacité extinctrice, l'élément sensible de la vanne doit être situé à une hauteur de 2 m maximum au-dessus du foyer.
- Protection de 5 m² maximum et 12 m³ maximum.
- **MAT TOP 2.0 PP6 ABC PENDULAIRE ne doit pas être installé sur des feux de gaz.**

- Dimension hors tout (H x Ø) : 350 x 245 mm.
- Poids total : 9 kg.
- MAT TOP 2.0 PP6 ABC PENDULAIRE est livré prêt à l'emploi avec un dispositif d'accrochage comportant deux maillons rapides, une chaîne de suspension permettant sa fixation sur un point d'ancrage en L qui doit pouvoir supporter une charge de 30 kg minimum. La hauteur entre le plafond et l'élément sensible est ajustable entre 36 et 930 mm.

> GAMME ESTHÉTIQUE

Coffrets extincteurs Extibox



L'Extibox est composé d'un coffret et d'un socle, qui se déclinent en différents aspects :

- polichromé,
 - aluminium brossé,
 - laqué noir brillant,
 - laqué blanc brillant,
 - laqué rouge brillant
 - aspect dépoli blanc,
- pour des propositions très créatives.

Boîtier esthétique pour extincteurs 6 L et CO₂ 2 kg

Désignation	Code
SOCLE EXTIBOX BLANC BRILLANT	3705
SOCLE EXTIBOX ROUGE BRILLANT	3706
SOCLE EXTIBOX NOIR BRILLANT	3707
SOCLE EXTIBOX POLICHROME	3710
SOCLE EXTIBOX ALU BROSSE	3712
CAPOT EXTIBOX UP ALUBROSSE	3711
CAPOT EXTIBOX UP ROUGE BRILLANT	3713
CAPOT EXTIBOX UP BLANC BRILLANT	3714
CAPOT EXTIBOX UP POLICHROME	3715
CAPOT EXTIBOX UP NOIR BRILLANT	3716
CAPOT EXTIBOX UP DEPOLI	3835
PANNEAU CLASSE DE FEU « A » EXTIBOX	3831
PANNEAU CLASSE DE FEU « B » EXTIBOX	3832
PANNEAU CLASSE DE FEU « ABC » EXTIBOX	3833
PANNEAU CLASSE DE FEU « AB » EXTIBOX	3834

Cache IRYS (1 extincteur)

3237

Coffret esthétique 1 extincteur 6.9 kg/l ou CO₂ 2 kg

Cache IRYS (2 extincteurs)

HT26

Coffret esthétique 2 extincteurs 6.9 kg/l ou CO₂ 2 kg



Mise en oeuvre

- Installation en intérieur uniquement.
- Fixation murale ou au sol (possibilité d'enlever le socle). Visserie non fournie.

Caractéristiques techniques

- Matériaux : coffret et charnière acier S235JR.
- Revêtement : peinture époxy gris aluminium.
- Porte : ouverture à 180°.
- Verrouillage porte : non.
- Visualisation de la présence de l'extincteur : non.
- IP : NA.

3237 :

- Dimensions extérieures (H x L x P) : 73 x 32 x 21,5 cm.
- Dimensions intérieures (H x L x P) : 71 x 27 x 20 cm.
- Poids : 11 kg.

HT26 :

- Dimensions extérieures (H x L x P) : 85 x 44 x 26,5 cm.
- Dimensions intérieures (H x L x P) : 83 x 40 x 21 cm.
- Poids : 15 kg.

Cache MINERVA

JD01

Coffret esthétique 6.9 kg/l



Mise en oeuvre

- Installation en intérieur uniquement.
- Fixation murale ou au sol (possibilité d'enlever le socle). Visserie non fournie.

Caractéristiques techniques

- Matériaux : coffret pied et charnière acier S235JR. Porte en aluminium : AG3.
- Revêtement : peinture époxy / porte noire RAL 9011 / pied gris RAL 7036.

- Porte : ouverture à 180°.
- Verrouillage porte : aimant.
- Visualisation de la présence de l'extincteur (logo découpé).
- IP : NA.
- Dimensions extérieures (H x L x P) : 95 (avec socle) 83 (sans socle) x 33 x 23 cm.
- Dimensions intérieures (H x L x P) : 82 x 32,5 x 22,5 cm.
- Poids : 18 kg.

Cache OMADA

JD02

Coffret esthétique 6.9 kg/l



Mise en oeuvre

- Installation en intérieur uniquement .
- Fixation murale ou au sol (possibilité d'enlever le socle). Visserie non fournie.

Caractéristiques techniques

- Matériaux : coffret pied et charnière acier S235JR. Porte en aluminium : AG3.
- Revêtement : peinture époxy / porte noire RAL 9011 / pied gris RAL 7036.

- Porte : ouverture à 180°.
- Verrouillage : aimant.
- Visualisation de la présence de l'extincteur : logo découpé.
- IP : NA.
- Dimensions extérieures (H x L x P) : 95 (avec socle) 90 (sans socle) x 49,5 x 22,6 cm.
- Dimensions intérieures (H x L x P) : 79 x 22,5 x 21 cm.
- Poids : 14,5 kg.

Cache OMEGA

HJM4

Coffret esthétique 1 extincteur 6.9 kg/l ou CO₂ 2 kg



Mise en oeuvre

- Installation en intérieur uniquement.
- Le capot en PMMA dépoli se pose sur le support de l'extincteur comme un couvercle.
- Fixation murale. Visserie non fournie.

Caractéristiques techniques

- Matériaux : support en acier S235JR.
- Revêtement : peinture époxy gris aluminium
- Visualisation de la présence de l'extincteur : capot en PMMA dépoli blanc M4.
- IP : NA.
- Dimensions extérieures (H x L x P) : 75 x 27 x 31 cm.
- Dimensions intérieures (H x L x P) : 70 x 26 x 20 cm.
- Poids : 7 kg.

> GAMME TRANSPORT

Coffret TRANSPORT 6 kg/L

JD00

Coffret transport 6 kg/l



Mise en oeuvre

- Installation en extérieur.
- Visserie non fournie.

Caractéristiques techniques

- Homologation UTAC.
- Matériaux : polypropylène.
- Couleur : rouge RAL 3000.
- Plage thermique d'utilisation : -40 / +80 °C.
- Porte : ouverture à 180°.
- Verrouillage : 2 grenouillères.

- Emplacement pour la pose d'un cadenas ou d'un plombage.
- Maintien de l'extincteur par une sangle de fixation incluse.
- Visualisation de la présence de l'extincteur : hublot.
- IP : NA.
- Dimensions extérieures (H x L x P) : 65,5 x 31,4 x 23,9 cm.
- Dimensions intérieures (H x L x P) : 58,8 x 22,2 x 21,6 cm.
- Poids : 2,5 kg.

> GAMME INDUSTRIELLE INTÉRIEUR

Coffret STRASBOURG	1686	Coffret 1 extincteur 6.9 kg/l bouton poussoir
Coffret STRASBOURG	1782	Coffret 2 extincteurs 6.9 kg/l bouton poussoir



Mise en oeuvre

- Installation en intérieur uniquement.
- Visserie non fournie.

Caractéristiques techniques

- Matériaux : polyéthylène anti choc, stabilité aux UV.
- Charnières inox qualité marine.
- Couleur : rouge / RAL 3000.
- Porte : ouverture à 180°.
- Verrouillage : ouverture rapide par bouton poussoir.
- Visualisation de la présence de l'extincteur : non.
- IP : NA.

1686 :

- Dimensions extérieures (H x L x P) : 85 x 40 x 23 cm.
- Dimensions intérieures (H x L x P) : 80 x 36 x 20 cm.
- Poids : 3,8 kg.

1782 :

- Dimensions extérieures (H x L x P) : 85 x 60 x 30 cm.
- Dimensions intérieures (H x L x P) : 80 x 56 x 27 cm.
- Poids : 5,5 kg.

Coffret STRASBOURG	3230	Coffret 1 extincteur 6.9 kg/l clé + vitre
Coffret STRASBOURG	3231	Coffret 2 extincteurs 6.9 kg/l clé + vitre



Mise en oeuvre

- Installation en intérieur uniquement.
- Visserie non fournie.

Caractéristiques techniques

- Matériaux : polyéthylène anti choc, stabilité aux UV.
- Charnières inox qualité marine.
- Couleur : rouge / RAL 3000.
- Porte : ouverture à 180°.
- Verrouillage : vitre à briser + serrure à clé.
- Visualisation de la présence de l'extincteur : non.
- IP : NA.

3230 :

- Dimensions extérieures (H x L x P) : 85 x 40 x 23 cm.
- Dimensions intérieures (H x L x P) : 80 x 36 x 20 cm.
- Poids : 3,8 kg.

3231 :

- Dimensions extérieures (H x L x P) : 85 x 60 x 30 cm.
- Dimensions intérieures (H x L x P) : 80 x 56 x 27 cm.
- Poids : 5,5 kg.

Coffret S BOX	HTJ3 / HTJ4	Coffret 1 extincteur 6 kg/l
----------------------	--------------------	------------------------------------



Mise en oeuvre

- Installation en intérieur uniquement.
- Visserie non fournie.
- S'ouvre intégralement lors de la manipulation de la partie supérieure.

Caractéristiques techniques

- Matériaux : polyéthylène, stabilité aux UV.
- Couleur :
 - HTJ3 : rouge (RAL 3000),
 - HTJ4 : gris (RAL 7021).
- Visualisation de la présence de l'extincteur : oui.
- IP : NA.
- Dimensions extérieures (H x L x P) : 69 x 26 x 22 cm.
- Dimensions intérieures (H x L x P) : 62 x 24,5 x 20,5 cm.
- Poids : 3,8 kg.



COFFRETS EXTINCTEURS

Gamme industrielle intérieur et extérieur / Polyéthylène

> GAMME INDUSTRIELLE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR / POLYÉTHYLÈNE

Coffret STANDARD	3493	Coffret 1 extincteur 6 kg/l clé + vitre
Coffret STANDARD	3494	Coffret 1 extincteur 9 kg/l clé + vitre



Mise en oeuvre

- Installation en intérieur et en extérieur.
- Visserie non fournie.

Caractéristiques techniques

- Matériaux : polyéthylène haute densité renforcé anti UV.
- Couleur :
 - Face avant : rouge (RAL 3000),
 - Fond : noir.
- Porte : ouverture à 180°.
- Verrouillage : vitre à briser + serrure à clé.
- Visualisation de la présence de l'extincteur : hublot.
- IP : NA.

3493 :

- Dimensions extérieures (H x L x P) : 70 x 30 x 25,3 cm.
- Dimensions intérieures (H x L x P) : 62 x 49 x 18 cm.
- Poids : 3,8 kg.

3494 :

- Dimensions extérieures (H x L x P) : 83 x 31 x 26,3 cm.
- Dimensions intérieures (H x L x P) : 75,5 x 21,5 x 20 cm.
- Poids : 5,5 kg.

Coffret STANDARD	HP05	Coffret 1 extincteur 6 kg/l à grenouillère
Coffret STANDARD	HP06	Coffret 1 extincteur 9 kg/l à grenouillère



Mise en oeuvre

- Installation en intérieur et en extérieur.
- Visserie non fournie.

Caractéristiques techniques

- Matériaux : polyéthylène haute densité renforcé anti UV.
- Couleur :
 - Face avant : rouge (RAL 3000),
 - Fond : noir.
- Porte : ouverture à 180°.
- Verrouillage : grenouillère.
- Visualisation de la présence de l'extincteur : hublot.
- IP : NA.

HP05 :

- Dimensions extérieures (H x L x P) : 70 x 30 x 25,3 cm.
- Dimensions intérieures (H x L x P) : 62 x 22 x 18 cm.
- Poids : 3,3 kg.

HP06 :

- Dimensions extérieures (H x L x P) : 83 x 31 x 26,3 cm.
- Dimensions intérieures (H x L x P) : 75,5 x 21,5 x 20 cm.
- Poids : 5,5 kg.

Coffret STANDARD	3495	Coffret 1 extincteur 6 kg/l clé + vitre + alarme
Coffret STANDARD	3496	Coffret 1 extincteur 9 kg/l clé + vitre + alarme



Mise en oeuvre

- Installation en intérieur et en extérieur.
- Visserie non fournie.

Caractéristiques techniques

- Matériaux : polyéthylène haute densité renforcé anti UV.
- Couleur :
 - Face avant : rouge (RAL 3000),
 - Fond : noir.
- Porte : ouverture à 180°.
- Verrouillage : vitre à briser + serrure à clé.
- Visualisation de la présence de l'extincteur : hublot.
- Alarme : 95 db à 1 m.
- Batterie : pile 9 v.
- IP : NA.

3495 :

- Dimensions extérieures (H x L x P) : 70 x 30 x 25,3 cm.
- Dimensions intérieures (H x L x P) : 62 x 22 x 18 cm.
- Poids : 3,3 kg.

3496 :

- Dimensions extérieures (H x L x P) : 83 x 31 x 26,3 cm.
- Dimensions intérieures (H x L x P) : 75,5 x 21,5 x 20 cm.
- Poids : 5,5 kg.



COFFRETS EXTINCTEURS

Gamme industrielle intérieur et extérieur / Polyéthylène

Coffret STANDARD	HDV6	Coffret 2 extincteurs 6 kg/l clé + vitre
Coffret STANDARD	HL92	Coffret 2 extincteurs 9 kg/l clé + vitre



Mise en oeuvre

- Installation en intérieur et en extérieur.
- Visserie non fournie.

Caractéristiques techniques

- Matériaux : polyéthylène haute densité renforcé anti UV.
- Couleur :
 - Face avant : rouge (RAL 3000),
 - Fond : noir.
- Porte : ouverture à 180°.
- Verrouillage : vitre à briser + serrure à clé.
- Visualisation de la présence de l'extincteur : hublot.
- IP : NA.

HDV6 :

- Dimensions extérieures (H x L x P) : 72 x 54 x 27 cm.
- Dimensions intérieures (H x L x P) : 62 x 22 x 18 cm.
- Poids : 5,5 kg.

HL92 :

- Dimensions extérieures (H x L x P) : 90 x 90 x 42 cm.
- Dimensions intérieures (H x L x P) : 82 x 85 x 34 cm.
- Poids : 9,1 kg.

Coffret STANDARD	HBC7	Coffret 2 extincteurs 9 kg/l à poignée
-------------------------	-------------	---



Mise en oeuvre

- Installation en intérieur et en extérieur.
- Visserie non fournie.

Caractéristiques techniques

- Matériaux : polyéthylène haute densité renforcé anti UV.
- Couleur :
 - Face avant : rouge (RAL 3000),
 - Fond : noir.

- Porte : ouverture à 180°.
- Verrouillage : vitre à briser + serrure à clé .
- Visualisation de la présence de l'extincteur : hublot.
- IP : NA.
- Dimensions extérieures (H x L x P) : 85 x 54 x 37,5 cm.
- Dimensions intérieures (H x L x P) : 76 x 53 x 30 cm.
- Poids : 9,1 kg.

> GAMME INDUSTRIELLE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

Coffret STANDARD	6108	Coffret 1 extincteur 6-9 kg/l clé + vitre
Coffret STANDARD	6118	Coffret 2 extincteurs 6-9 kg/l clé + vitre



Mise en oeuvre

- Installation en intérieur et en extérieur.
- Visserie non fournie.

Caractéristiques techniques

- Matériaux : Polyester et fibre de verre.
- Couleur : rouge (RAL 3000).
- Porte : ouverture à 180°.
- Verrouillage : vitre à briser + serrure à clé.
- Visualisation de la présence de l'extincteur : hublot.
- IP : NA.

6108 :

- Dimensions extérieures (H x L x P) : 82 x 41 x 30 cm.
- Dimensions intérieures (H x L x P) : 74 x 30 x 25 cm.
- Poids : 5,5 kg.

6118 :

- Dimensions extérieures (H x L x P) : 80 x 58 x 30 cm.
- Dimensions intérieures (H x L x P) : 72 x 49 x 25 cm.
- Poids : 9,1 kg.



> GAMME INDUSTRIELLE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR / ACIER

Coffret STANDARD	3388	Coffret 1 extincteur 6-9 kg/l clé + vitre
Coffret STANDARD	3398	Coffret 2 extincteurs 6-9 kg/l clé + vitre



■ Mise en oeuvre

- Installation en intérieur et en extérieur.
- Visserie non fournie.

■ Caractéristiques techniques

- Matériaux : Acier électro zingué peint.
- Couleur :
 - Face avant : rouge (RAL 3000),
 - Fond : gris (RAL 7036).
- Porte : ouverture à 90°.
- Verrouillage : vitre à briser + serrure à clé.
- Visualisation de la présence de l'extincteur : vitre.
- IP : NA.

3388 :

- Dimensions extérieures (H x L x P) : 87,2 x 35 x 27,2 cm.
- Dimensions intérieures (H x L x P) : 80 x 28 x 22 cm.
- Poids : 9 kg.

3398 :

- Dimensions extérieures (H x L x P) : 97,2 x 58,5 x 27,2 cm.
- Dimensions intérieures (H x L x P) : 90 x 50 x 22 cm.
- Poids : 15 kg.

> GAMME INDUSTRIELLE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR POUR EXTINCTEURS CO₂

Coffret STANDARD	3632	Coffret 1 extincteur 5 CO₂ clé + vitre
-------------------------	-------------	--



■ Mise en oeuvre

- Installation en intérieur et en extérieur.
- Visserie non fournie.

■ Caractéristiques techniques

- Matériaux : Polyéthylène haute densité renforcé anti UV.
- Couleur :
 - Face avant : rouge (RAL 3000),
 - Fond : noir.

- Porte : ouverture à 180°.
- Verrouillage : vitre à briser + serrure à clé.
- Visualisation de la présence de l'extincteur : hublot.
- IP : NA.
- Dimensions extérieures (H x L x P) : 95 x 43,7 x 28 cm.
- Dimensions intérieures (H x L x P) : 91,5 x 35,9 x 19,5 cm.
- Poids : 5,5 kg.

Coffret STANDARD	3631	Coffret 1 extincteur 5 CO₂ à grenouillère
-------------------------	-------------	---



■ Mise en oeuvre

- Installation en intérieur et en extérieur.
- Visserie non fournie.

■ Caractéristiques techniques

- Matériaux : Polyéthylène haute densité renforcé anti UV.
- Couleur :
 - Face avant : rouge (RAL 3000),
 - Fond : noir.

- Porte : ouverture à 180°.
- Verrouillage : grenouillère.
- Visualisation de la présence de l'extincteur : hublot.
- IP : NA.
- Dimensions extérieures (H x L x P) : 95 x 43,7 x 28 cm.
- Dimensions intérieures (H x L x P) : 91,5 x 35,9 x 19,5 cm.
- Poids : 5,5 kg.

Coffret STANDARD	3274	Coffret 1 extincteur 5 CO₂ clé + vitre
-------------------------	-------------	--



■ Mise en oeuvre

- Installation en intérieur et en extérieur.
- Visserie non fournie.

■ Caractéristiques techniques

- Matériaux : Polyester et fibre de verre renforcé anti UV.
- Couleur :
 - Face avant : rouge (RAL 3000),
 - Fond : noir rouge (RAL 3000).

- Porte : ouverture à 180°.
- Verrouillage : vitre à briser + serrure à clé.
- Visualisation de la présence de l'extincteur : hublot.
- IP : NA.
- Dimensions extérieures (H x L x P) : 95,5 x 41,8 x 25 cm.
- Dimensions intérieures (H x L x P) : 89,8 x 33,5 x 20 cm.
- Poids : 5,5 kg.

6 kg/l	1330	Housse sans fenêtre pour extincteur portatif
9 kg/l	1334	
2 kg CO ₂	1300	
5 kg CO ₂	1290	



Mise en oeuvre

- La housse est mise en place par le haut de l'extincteur et est maintenue en bas par une large bande de velcros.

Caractéristiques techniques

- Tissu classé M1 (non inflammable).
- Matière : polyester enduit PVC.
- Impression texte "EXTINCTEUR" en blanc.
- Compatibles avec toutes les gammes Matincendie.

6 kg/l	5118	Housse avec fenêtre pour extincteur portatif
9 kg/l	5128	



Mise en oeuvre

- La housse est mise en place par le haut de l'extincteur et est maintenue en bas par une large bande de velcros .

Caractéristiques techniques

- Tissus classé M1 (non inflammable).
- Matière : polyester enduit PVC.
- Fenêtre PVC cristal.
- Compatibles avec toutes les gammes Matincendie.

50 l	JD03	Housse 50 l Premium
50 l / 50 kg	JD04	Housse 50 Standard / Premium



Mise en oeuvre

- La housse est mise en place par le haut de l'extincteur et est maintenue en bas par une large bande de velcros qui passe sous le châssis.

Caractéristiques techniques

- Tissu classé M1 (non inflammable).
- Matière : polyester enduit PVC.
- Renfort en PVC classé M1. (Renfort de protection du tissu).

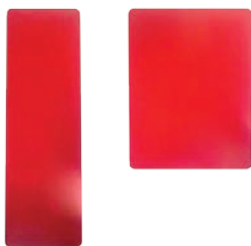
- Sangle de maintien + velcro.
- Poignée pour faciliter le déhousseage.
- Marquage EXTINCTEUR en blanc.

Applications

Code article	INstant 50 l	INstant 50 kg	INTense 50 l	INTense 50 kg
JD03			✓	
JD04	✓	✓		✓

Magnétique

3040	Support magnétique 16 x 50
3039	Support magnétique 25 x 32



Mise en oeuvre

- Le support mural des extincteurs se fixe sur le support magnétique via les vis à tête fraisée fournies avec les supports.
- Il est compatible avec tous types d'extincteurs des gamme Euro, Silice et IN en 6/9 l et 6/9 kg.

Caractéristiques techniques

- Matériaux : acier avec une face magnétique.
 - Couleur : face avant rouge (RAL 3000).
 - Poids : 2 kg.
- 3040 :**
- Dimensions (H x L) : 16 x 50 cm.
- 3039 :**
- Dimensions (H x L) : 25 x 32 cm.

Au sol

HU69	Support au sol pour extincteur CO2 5 kg
HU70	Support au sol pour extincteur CO2 2 kg
HU71	Support au sol pour extincteur 6/9 kg/l
JD05	Support au sol pour extincteur 6/9 kg/l



Mise en oeuvre

- Le support se pose au sol, sans fixation.

Caractéristiques techniques

- Matériaux : acier.
- Couleur : noir (RAL 9004).

HU69 :

- Diamètre (D) = 168 mm.
- Dimensions (H x L x P) : 28,9 x 30 x 30 cm.
- Poids : 2,4 kg.

HU70 :

- Diamètre (D) = 108 mm.
- Dimensions (H x L x P) : 30,3 x 20 x 20 cm.
- Poids : 1,5 kg.

HU71 :

- Diamètre (D) = 193 mm.
- Dimensions (H x L x P) : 29,4 x 30 x 30 cm.
- Poids : 2,4 kg.

JD05 :

- Diamètre (D) = 210 mm.
- Dimensions (H x L x P) : 29,4 x 30 x 30 cm.
- Poids : 2,4 kg.

À roues

H088	Chariot à roues 2 extincteurs
-------------	--------------------------------------



Mise en oeuvre

- Les extincteurs sont maintenus chacun à l'aide d'une sangle réglable.

Caractéristiques techniques

- Matériaux : acier zingué bichromaté.
- Encombrement (H x L x P) : 116 x 61 x 40 cm.

Compatibilité

- Tous les extincteurs CO₂ 2 et 5 kg.
- Tous les extincteurs versions 6 l et 6/9 kg de la gamme MAT TOP 2.0.

> ARMOIRES ET GONDOLES DE STOCKAGE

Armoire à solvants

8068

Armoire à solvants AMS 10



Capacité de stockage : 10 litres.

Cette armoire est destinée au stockage de produits inflammables.

Mise en oeuvre

- Installation en intérieur uniquement.
- Fixation murale ou à poser. Visserie non fournie.

Caractéristiques techniques

- Matériaux (coffret et charnières) : tôle acier épaisseur 1,2 mm.
- Revêtement : peinture polyester cuite au four, beige RAL 1013.
- Porte : ouverture à 180°.
- Verrouillage : serrure à battant avec clé interchangeable.
- Bac de rétention fixe avec bouchon de vidange.

- Étagère fixe au-dessus du bac de rétention.
- Extincteur automatique : 120 g de CO₂.
- Déclenchement par ampoule thermique à 68°C.
- Dimensions extérieures (H x L x P) : 450 x 500 x 200 mm.
- Dimensions intérieures (H x L x P) : 325 x 440 x 180 mm.
- Poids à vide : 12 kg.

Matériel de rechange

Code	Désignation
NO62	Sparklet 120 g CO ₂

Armoire à solvants

3368

Armoire à solvants AMS 100



Capacité de stockage : 170 litres.

L'AMS 100 est spécialement conçue pour être mise en place au niveau du poste de travail, dans les petits laboratoires des C.E.S. et C.E.T., les petites imprimeries.

Mise en oeuvre

- Installation en intérieur uniquement.
- Fixation murale ou à poser.

Caractéristiques techniques

- Matériaux : armoire et charnières : acier.
- Revêtement : peinture époxy jaune orangé.
- Portes : ouverture à 180° équipées de ressorts assurant la fermeture automatique.
- Verrouillage : serrure à clé.
- Triangle de signalisation "matières inflammables".
- Bac de rétention fixe avec bouchon de vidange capacité 72 litres.
- Étagère fixe au-dessus du bac de rétention.
- Livrée avec 2 étagères perforées.
- Toit en pente pour interdire le stockage sauvage.
- Extincteur automatique : 1 kg de FM200.
- Déclenchement par ampoule thermique 93°C.

- Dimensions extérieures (H x L x P) : 1100 x 800 x 335 mm.
- Dimensions intérieures (H x L x P) : 690 x 750 x 245 mm.
- Hauteur bac de rétention : 300 mm.
- Hauteur de crémaillère étagère : 700 mm.
- Espace entre taquets pour étagères : 50 mm.
- Poids : 40 kg.

Accessoires et matériel de rechange

Code	Désignation
J707	IN PP1 FM200
6208	Étagère supplémentaire
6138	Jeu de clés N° 2131 A
0542	Serrure avec poignée et jeu de clés

Armoire à solvants

3378

Armoire à solvants AMS 200



Capacité de stockage : 580 litres.

L'AMS 200 est prévue pour les dépôts importants ou placée en point central pour plusieurs postes de travail.

Mise en oeuvre

- Installation en intérieur uniquement.
- Fixation murale ou à poser.

Caractéristiques techniques

- Matériaux : armoire et charnières : acier.
- Revêtement : peinture époxy jaune orangé.
- Portes : ouverture à 180° équipées de ressorts assurant la fermeture automatique.
- Verrouillage : serrure à clé.
- Triangle de signalisation "matières inflammables".
- Bac de rétention fixe avec bouchon de vidange capacité 160 litres.
- Étagère fixe au-dessus du bac de rétention.
- Livrée avec 3 étagères perforées.
- Toit en pente pour interdire le stockage sauvage.
- Extincteur automatique : 2 kg de FM200.

- Déclenchement par ampoule thermique 93°C.
- Dimensions extérieures (H x L x P) : 2070 x 995 x 435 mm.
- Dimensions intérieures (H x L x P) : 1140 x 940 x 345 mm.
- Hauteur bac de rétention : 400 mm.
- Hauteur de crémaillère étagère : 700 mm.
- Espace entre taquets pour étagères : 50 mm.
- Poids : 80 kg.

Accessoires et matériel de rechange

Code	Désignation
J708	IN PP2 FM200
6218	Étagère supplémentaire
6138	Jeu de clés N° 2131 A

Gondole de stockage

2358

Gondole à solvants petit modèle



Capacité de stockage : 55 flacons de 1 litre.

Cette gondole est destinée à la protection contre l'incendie de rayonnages contenant des produits inflammables.

Mise en oeuvre

- Installation en intérieur uniquement.
- Fixation : à poser.

Caractéristiques techniques

- Matériaux : acier.
- Revêtement : peinture époxy beige, RAL 1013.
- Extincteur automatique : 4 kg poudre BC (BI EX O-NF) avec 2 rampes de diffusion.

- Déclenchement par ampoule thermique 50°C.
- Dimensions extérieures (H x L x P) : 500 x 1000 x 370 mm.
- Poids : 30 kg.

Matériel de rechange

Code	Désignation
POJ705	Extincteur 4 kg poudre BC

Gondole de stockage

1688

Gondole à solvants grand modèle



Capacité de stockage : 70 flacons de 1 litre.

Cette gondole est destinée à la protection contre l'incendie de rayonnages contenant des produits inflammables.

Mise en oeuvre

- Installation en intérieur uniquement.
- Fixation : à poser.

Caractéristiques techniques

- Matériaux : acier.
- Revêtement : peinture époxy gris, RAL 908.
- Extincteur automatique : 4 kg poudre BC (BI EX O-NF) avec 2 rampes de diffusion.

- Déclenchement par ampoule thermique 50°C.
- Dimensions extérieures (H x L x P) : 450 x 1270 x 500 mm.
- Poids : 33.6 kg.

Matériel de rechange

Code	Désignation
POJ705	Extincteur 4 kg poudre BC

Gondole de stockage

2397

Gondole à pétrole lampant



Capacité de stockage : 8 bidons de 25 litres.

Cette gondole est destinée à la protection contre l'incendie de rayonnages contenant des produits inflammables type pétrole lampant, cette installation permet de diviser et localiser le risque d'incendie par détection et extinction automatique du foyer.

Mise en oeuvre

- Installation en intérieur uniquement.
- Fixation : à poser.

Caractéristiques techniques

- Matériaux : acier 15/10.
- Revêtement : peinture époxy gris, RAL 908.
- Extincteur automatique : 6 kg poudre BC (BI EX O-NF) avec 2 rampes de diffusion.

- Déclenchement par ampoule thermique 57°C.
- Dimensions extérieures (H x L x P) : 950 x 1200 x 800 mm.
- Bac de rétention.
- Poids : 33.6 kg.

Matériel de rechange

Code	Désignation
POJ706	Extincteur 6 kg poudre BC

> ARMOIRE DE SÉCURITÉ

Armoire de sécurité

3380

Armoire de sécurité 90 mn au feu



Capacité de stockage : 250 litres

Résistance de 90mn au feu selon la courbe normalisée ISO 834.

Homologuée 90 mn au feu selon :
DIN 12925-1 et EN 14470-1

Mise en oeuvre

- Installation en intérieur uniquement.
- Fixation : à poser.
- Livrée sans équipement intérieur.

Caractéristiques techniques

- Construction double parois.
- Matériaux : acier 15/10.
- Panneaux d'isolation thermique entre les parois supprimant les ponts thermiques.
- Signalisation par symboles normalisés.
- Point de fixation pour mise à la terre.
- Orifices de ventilation.
- Conduits de ventilation avec système thermofusible permettant d'isoler l'intérieur de l'armoire en cas d'incendie.
- Joints de portes thermodilatants.
- Portes à fermeture automatique 2 points de verrouillage par penes autobloquants.

- Serrure à clé.
- Système de maintien des portes en position ouverte avec fermeture automatique pré réglée à 50°C.
- Revêtement : peinture époxy gris, RAL 908.
- Dimensions extérieures (H x L x P) : 1850 x 1135 x 615 mm.
- Dimensions intérieures (H x L x P) : 1620 x 1000 x 410 mm.
- Poids : 300 kg.

Accessoires

Code	Désignation
3382	Étagère de rétention
3383	Bac de rétention
3384	Caillebotis

> PALETTE DE RÉTENTION

Palette de rétention

HCQ5

Palette de rétention 1240 x 845 x 350



Volume du bac : 200 litres.

Caractéristiques

- Matière palette : polyéthylène.
- Matière caillebotis : acier galvanisé.
- Charge : 600 kg.
- Transportable à vide par chariot élévateur.

Palette de rétention

HDB8

Palette de rétention 1240 x 815 x 350



Volume du bac : 200 litres.


Caractéristiques


- Matière palette : acier peint bleu.
- Matière caillebotis : acier galvanisé.
- Charge : 800 kg.
- Transportable à vide par chariot élévateur.

> BACS ET PELLES


Chaufferies / parkings, habitations / ERP et locaux industriels.

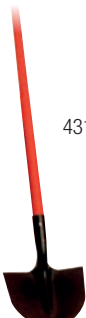

Bac à sable	HJLO	Bac à sable tôle sans couvercle												
 <p>Capacité : 100 l.</p> <p>BAC A SABLE 9554</p> <p>ABSORBANT 1157</p>	<p>Caractéristiques techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> Tôle électro zinguée. Épaisseur : 10/10^{ème} avec revêtement peinture époxy rouge incendie. Dimensions extérieures (H x L x P) : 450 x 468 x 585 mm. Livré non monté. 	<p>Accessoires</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Désignation</th> <th>Dimensions extérieures</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>HJK9</td> <td>Couvercle du bac</td> <td>450 x 468 mm</td> </tr> <tr> <td>9554</td> <td>Panneau : Bac à sable</td> <td>200 x 80 mm</td> </tr> <tr> <td>1157</td> <td>Panneau : Absorbant</td> <td>200 x 80 mm</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Désignation	Dimensions extérieures	HJK9	Couvercle du bac	450 x 468 mm	9554	Panneau : Bac à sable	200 x 80 mm	1157	Panneau : Absorbant	200 x 80 mm
Code	Désignation	Dimensions extérieures												
HJK9	Couvercle du bac	450 x 468 mm												
9554	Panneau : Bac à sable	200 x 80 mm												
1157	Panneau : Absorbant	200 x 80 mm												

Bacs à sable et à sel	HD29	Bac à sable rouge						
	HD30	Bac à sable vert						
 <p>Capacité : 110 l. Spécialement utilisé pour l'extérieur.</p>	<p>Caractéristiques techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> Étanche. Polyéthylène teinté dans la masse. Résistant aux chocs et aux différences de température. Insensible à la corrosion. 	<ul style="list-style-type: none"> Poids : 8 Kg. <p>Accessoires</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Désignation</th> <th>Dimensions extérieures</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>H478</td> <td>Pelle manche à poignée</td> <td>0.70 m</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Désignation	Dimensions extérieures	H478	Pelle manche à poignée	0.70 m
Code	Désignation	Dimensions extérieures						
H478	Pelle manche à poignée	0.70 m						

Bac de rétention	3428	Bac de rétention pour brûleur
 <p>1</p>	<p>Caractéristiques techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> Tôle laquée rouge. Étanche. 	<ul style="list-style-type: none"> Dimensions extérieures (H x L x P) : 500 x 500 x 50 mm

Fumigène cheminée	HAD9	Fumigène cheminée
	<p>Caractéristiques techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> Extinction par étouffement. 	

Pelle à rebords pour absorbant	1836	Pelle à rebord pour absorbant				
 <p>1836</p>	<p>Caractéristiques techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> Manche en bois de 1 m peint en rouge. 	<p>Accessoires</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Désignation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1698</td> <td>Support pelle mural</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Désignation	1698	Support pelle mural
Code	Désignation					
1698	Support pelle mural					

Pelles	Code	Pelles de projection manche en bois peint en rouge
 <p>4318</p>  <p>6048</p>	4318	Manche droit - 1 m
	4328	Manche poignée - 0,85 m
	H478	Manche poignée - 0,70 m
	HKE3	Pelle plastique avec manche - Aluminium rétractable Hauteur de manche réglable entre 480 mm et 715 mm
	6048	Batte à feu 6 lames + manche 1,50 m

> ABSORBANTS

Produits non toxiques, sans odeur, sans danger pour l'environnement.
Améliorent la propreté et la sécurité des postes de travail.

Absorbant

4308

TS82



Applications : cuisines, chaufferies, ateliers.

Mise en oeuvre

- Absorbant granulé minéral tous liquides.
- Utilisation en intérieur et extérieur.
- Résiste à la pluie et au balayage par le vent.

Caractéristiques techniques

- Absorption : 19 l. par sac.
- Pouvoir antidérapant.
- Sac de 100 l. (10 Kg).

Absorbant

HDN1

Abso' Net Extra



Applications : locaux batteries, chariot élévateurs.

Mise en oeuvre

- Absorbant granulé minéral tous liquides.
- Utilisation en intérieur.

Caractéristiques techniques

- Absorption : 28 l. par sac.
- Pouvoir antidérapant.
- Sac de 40 l. (20 Kg).

Absorbant

HDN2

PROSORB



Mise en oeuvre

- Absorbant granulé végétal tous liquides.

Caractéristiques techniques

- Absorption : 32 l. par sac.
- Bois résineux, ignifugé déshydraté, dépoussiéré.
- Testé par le CNPP – classement M1.
- Sac de 40 l. (8 Kg).

Boudin absorbant

HDN3

Boudin Absorbant



Idéal en protection autour de machines ou pour circonscrire un déversement accidentel.

Mise en oeuvre

- Tous liquides et produits chimiques à faible concentration.

Caractéristiques techniques

- Absorption : 4 l. par boudin.
- Boudin microfibre pur polypropylène.
- Ne coule pas une fois saturé.
- Incinérable. Ne forme ni poussière, ni gaz toxique.
- Lot de 20 boudins Ø 80 mm x 1200 mm.

> KITS DE DÉPOLLUTION

Ils sont utilisés en préventif ou curatif.

Ils doivent être conservés à proximité des zones de stockage de liquides, dans des véhicules d'intervention, engins de TP, véhicules ADR,...

Kit de dépollution

9206

Kit dépollution hydrocarbures 20 L



Caractéristiques techniques

- Capacité d'absorption : 20 l.
- Sac housse 320 x 320 x 160 mm.
- 30 feuilles 300 x 300 mm.
- 5 feuilles d'essuyage 320 x 380 mm.
- 1 boudin Ø 80 mm x 1500 mm.
- 2 petits coussins absorbants plats.
- 2 sacs de récupération.
- 1 paire de gants.

Kit de dépollution

9207

Kit dépollution hydrocarbures 48 L



Caractéristiques techniques

- Capacité d'absorption : 48 l.
- Sac housse 570 x 420 x 210 mm.
- 30 feuilles 400 x 520 mm.
- 5 feuilles d'essuyage 320 x 380 mm.
- 1 boudin Ø 80 mm x 3000 mm.
- 1 sac de récupération.
- 1 paire de gants.

Kit de dépollution

9208

Kit dépollution produits chimiques 19 L



KTC119

Caractéristiques techniques

- Capacité d'absorption : 19 l.
- Sac housse 320 x 320 x 160 mm.
- 25 feuilles 290 x 300 mm.
- 5 feuilles d'essuyage 320 x 380 mm.
- 2 sacs de récupération.
- 1 paire de gants.

Kit de dépollution

9209

Kit dépollution produits chimiques 45 L



KTC090

Caractéristiques techniques

- Capacité d'absorption : 45 l.
- Sac housse 570 x 420 x 210 mm.
- 35 feuilles 400 x 520 mm.
- 5 feuilles d'essuyage 320 x 380 mm.
- 1 boudin Ø 80 mm x 3000 mm.
- 1 sac de récupération.
- 1 paire de gants.

Obturbateur plaque d'égout

9210

Obturbateur plaque d'égout



Caractéristiques techniques

- Renforcée par grille polyester à l'intérieur (indéchirable).
- Réutilisable.
- Poids : 6,5 Kg.
- Plaque de 700 x 700 mm - épaisseur 14 mm.
- Plaque polyuréthane. Très collante.

Permet d'opturer ponctuellement des regards de 500 x 500 mm, en cas de déversements accidentels

> BOITES ET COFFRETS DE SÉCURITÉ

Boite et coffret de sécurité

3408

Boite de sécurité sans marteau



Conçue pour protéger un bouton d'alarme, une poignée, un interrupteur coup de poing...

Caractéristiques techniques

- Tôle laquée rouge.
- Dimensions extérieures (H x L x P) : 165 x 125 x 80 mm.

Accessoires

Code	Désignation
4338	Marteau brise glace
6148	Jeu de clés n°H520
6158	Serrure complète
6168	Vitre à briser (107 x 63 x 2 mm)

Boite à clé

3418

Boite à clé sans marteau



Conçue pour recevoir des clés de sécurité telles que celles des chaufferies, locaux techniques...

Caractéristiques techniques

- Boite à clé en ABS.
- Dimensions extérieures (H x L x P) : 160 x 125 x 50 mm.

Accessoires

Code	Désignation
6148	Jeu de clés n°H520
6158	Serrure complète
6168	Vitre à briser (107 x 63 x 2 mm)

Boite à clé

1382

Boite à clé Belfort ABS



Conçue pour recevoir des clés de sécurité telles que celles des chaufferies, locaux techniques...

Caractéristiques techniques

- Boite à clé en ABS.
- Dimensions extérieures (H x L x P) : 160 x 145 x 50 mm.

Accessoires

Code	Désignation
1426	Scellé rouge pour porte transparente

Boite à clé

6078

Boite à clé Belfort



Conçue pour recevoir des clés de sécurité ascenseur.

Caractéristiques techniques

- Serrure à triangle mâle encastrée.
- Tôle laquée rouge.
- Dimensions extérieures (H x L x P) : 210 x 112 x 32 mm.

Accessoires

Code	Désignation
6088	Clé triangulaire femelle de 14

Coffrets et registres de sécurité

HU67

Coffret registre de sécurité A4

3024

Coffret registre de sécurité A3



Permet de tenir le registre de sécurité à disposition et donc d'en assurer la mise à jour.

Caractéristiques techniques

- Tôle acier peinte rouge.
- Fermeture par serrure "triangle" / Livré avec 1 clé.
- Dimensions extérieures Coffret A4 (H x L x P) : 355 x 305 x 62 mm.
- Dimensions extérieures Coffret A3 (H x L x P) : 355 x 450 x 62 mm.

Accessoires

Code	Désignation
HS39	Clé triangle

Coffret téléphone

H271

Coffret téléphone de sécurité



Pour protéger les téléphones muraux des services de sécurité des usages intempestifs.

Caractéristiques techniques

- Tôle laquée rouge.
- Dimensions extérieures (H x L x P) : 380 x 300 x 160 mm.

Accessoires

Code	Désignation
6188	Vitre à briser

Boîtier sous verre dormant

3056

Boîtier sous verre dormant

3045

Boîtier sous verre dormant

3046

Boîtier sous verre dormant

3049

Boîtier sous verre dormant

3050

Boîtier sous verre dormant



Conçus pour la protection d'une vanne ou d'un robinet de sécurité.

Caractéristiques techniques

- Dimensions extérieures (H x L x P) :
3056 : 250 x 250 x 190 mm.
3045 : 300 x 300 x 180 mm.
3046 : 450 x 450 x 250 mm.
3049 : 600 x 600 x 300 mm.
3050 : 600 x 600 x 450 mm.

Accessoires

Désignation	Code	Dimensions	Pour coffret
Vitres transparentes brisables	HHA0	170 x 120 mm	3056
	HHA1	370 x 370 mm	3046
	HHA2	370 x 445 mm	3049 et 3050
	HHA3	237 x 220 mm	3045

Corbeille de sécurité anti-feu

6487

Corbeille 15 litres

1227

Corbeille 60 litres



Conçue pour agir contre tout début d'incendie par étouffement.

Caractéristiques techniques

- Tôle laquée gris clair
- Dimensions (H x Ø) :
6487 : 360 x 260 mm.
1227 : 650 x 375 mm.

> **PROTECTION ADAPTÉE AUX TRANSPORTS ROUTIERS**

Gilet de sécurité et triangle

HDQ7

Triangle de présignalisation européen

HDO4

Gilet de sécurité (EN 471)



■ **Caractéristiques techniques du triangle**

- Hauteur : 385 mm.
- Pliable, sur support au sol.
- Avec bandes centrales réfléchissantes rigides.

En France : gilet et triangle sont obligatoires depuis octobre 2008.

Utilisé en cas de panne, le gilet de sécurité vous permet d'être visible et permet d'éviter les accidents...

Trousse de 1^{er} secours

HBZ8

Trousse de 1^{er} secours



■ **Caractéristiques techniques**

- Dimensions : 130 X 180 X 50 mm.
- Coloris Rouge.
- 3 volets passants pour port à la ceinture.

■ **Composition**

- 4 pansements 19 x 72 mm.
- 2 pansements 60 x 50 mm.
- 1 sparadrap micropore 5 m x 2 cm.
- 3 compresses stériles.
- 2 bandes de gaze 3 m x 7 cm.
- 1 écharpe triangulaire.
- 1 couverture de survie.
- 1 paire de gants.
- 1 paire de ciseaux bouts ronds 8 cm.
- 1 pince à écharde métal 8 cm.
- 6 tampons alcool.



RIA (Robinetts d'Incendie Armés)



Les Robinets d'Incendie Armés sont des équipements de première intervention alimentés en eau permettant à toute personne non spécialisée d'agir immédiatement sur un départ de feu. Directement branchés sur une source d'eau, ils présentent l'avantage d'une grande puissance et d'une durée d'action importante. Ils sont implantés à l'intérieur des bâtiments, le plus près possible des risques à protéger.

Les R.I.A. sont conçus pour permettre une première intervention d'urgence dans la lutte contre un incendie, en attendant que des moyens plus puissants soient mis en oeuvre.

> CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Établissements Recevant des Travailleurs (code du travail)

Article R. 4227-28

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs...

Article R. 4227-30

Si nécessaire, l'établissement est équipé de robinets d'incendie armés, de colonnes sèches, de colonnes humides, d'installations fixes d'extinction automatique d'incendie ou d'installations de détection automatique d'incendie.

Établissements Recevant du Public (Règlement de sécurité des ERP)

Articles MS 14 à MS 17 + dispositions particulières (L35, M26, N16, O17, P20, S15, T47, U42 et W11)

Selon les caractéristiques des établissements (types, risques d'incendie, distribution intérieure, accessibilité) des R.I.A. doivent être mis en place ou peuvent être imposés.

Immeubles de Grande Hauteur (Règlement de sécurité des IGH)

Article GH 51 de l'arrêté du 30 décembre 2011

Il y a à chaque niveau autant de robinets d'incendie armés DN 25/8 que d'escaliers. Les robinets d'incendie armés sont toujours installés dans les circulations horizontales communes, à proximité et hors des dispositifs d'accès aux escaliers. Ils ne doivent jamais se trouver sur les paliers d'ascenseurs qui peuvent être isolés par des portes coupe-feu au moment du sinistre. Ils sont disposés de telle façon que toute la surface des locaux puisse être efficacement atteinte par un jet de lance.

ICPE

(Installations Classées Pour la Protection de L'Environnement)

Ces règles s'appliquent dans certains sites soumis aux ICPE (par exemple, Arrêté du 5 août 2002 relatif à la prévention des sinistres dans les entrepôts couverts soumis à autorisation sous la rubrique 1510).

> CONTEXTE NORMATIF ET CONTRACTUEL

Norme NF S 62-201

Définit les règles d'installation et de maintenance de l'installation des Robinets d'Incendie Armés équipés de tuyaux semi-rigides (R.I.A.).

La Norme NF EN 671-1

Concerne les installations fixes de lutte contre l'incendie – Systèmes équipés de tuyaux – Partie 1 : Robinets d'incendie armés équipés de tuyaux semi-rigides.

La Norme NF EN 671-3

Concerne les installations fixes de lutte contre l'incendie – Systèmes équipés de tuyaux – Partie 3 : maintenance des robinets d'incendie armés équipés de tuyaux semi-rigides et des postes d'eau muraux équipés de tuyaux plats.

Règle APSAD R5.

Règlement APSAD J5 de service pour la validation d'installations de RIA.

Règlement APSAD F5 de service pour la maintenance d'installations de RIA.

> ÉTUDE DE CONFORMITÉ D'INSTALLATION

1. Audit de l'installation

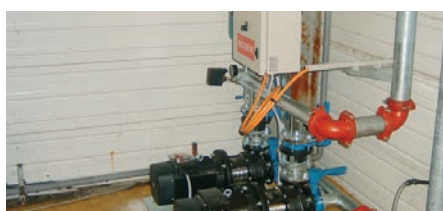
- Contrôle de la source d'eau, des moyens de mise en pression et du réseau en place
- Relevé des caractéristiques des RIA en place
- Définition de la classe de risque (activité, produits, moyens,...)
- Relevé des cloisonnements, accès, issues et structures
- Définition des contraintes (risque de gel, aménagements pour passage réseau, positionnement des RIA, travail en hauteur, difficultés d'accès).

2. Constat et préconisations de mise en conformité

3. Pilotage et suivi de la réalisation des chantiers
4. Réception du chantier et essais dynamiques
5. Établissement du dossier technique
6. Délivrance des Certificats
7. Proposition du contrat d'entretien

> TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ D'UNE INSTALLATION DE RIA

■ Alimentation en eau / source



MISE EN PLACE DE SURPRESSEURS SUR RÉSEAU "EAU DE VILLE"

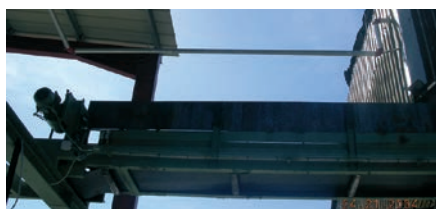


MISE EN PLACE DE RÉSERVE D'EAU SURPRESSÉE AUTONOME

■ Réseau de canalisations



MISE EN PLACE EN COMBLE



MISE EN PLACE EN AÉRIEN



MISE EN PLACE ENTERRÉE

■ RIA



EN INTÉRIEUR



EN EXTÉRIEUR



Une installation de RIA doit être entretenue régulièrement. La vérification effectuée par une entreprise certifiée F5 permet de garantir un service conforme aux exigences APSAD et aux normes en vigueur.

Elle permet le maintien de l'installation à son niveau de performance initiale et conditionne l'utilisation efficace du matériel.

> MODE OPÉRATOIRE

La maintenance d'une installation de RIA en conformité avec les exigences APSAD prend en compte la totalité de l'installation : RIA, réseau et source.

> PÉRIODICITÉ

■ Maintenance trimestrielle

Elle concerne principalement la surveillance de l'installation et les mesures des pressions.

■ Maintenance annuelle

Elle concerne toutes les opérations effectuées lors de la maintenance trimestrielle plus toutes les opérations de maintenance annuelle soit : la source d'eau, le réseau de canalisation, le RIA lui-même et les mesures des pressions.

■ Maintenance quinquennale

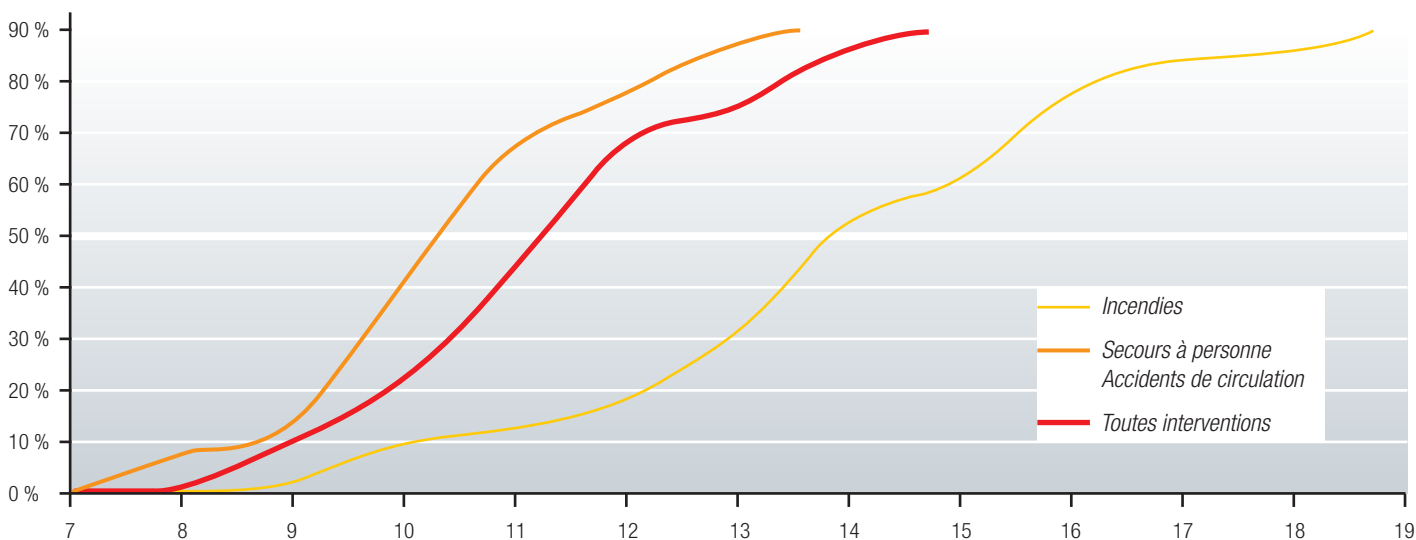
Elle concerne toutes les opérations effectuées lors de la maintenance annuelle plus toutes les opérations de maintenance quinquennale soit : la vidange et le nettoyage de la source d'eau, l'épreuve des tuyaux RIA (DN33-7 b ; DN25-12 b & DN19-12 b) et le remplacement des joints d'étanchéité de chaque RIA.

■ Maintenance décennale

Elle concerne toutes les opérations effectuées lors de la maintenance quinquennale plus toutes les opérations de maintenance décennale soit : le contrôle de l'état de corrosion interne des tuyauteries (démontage et remontage des manchettes témoins).

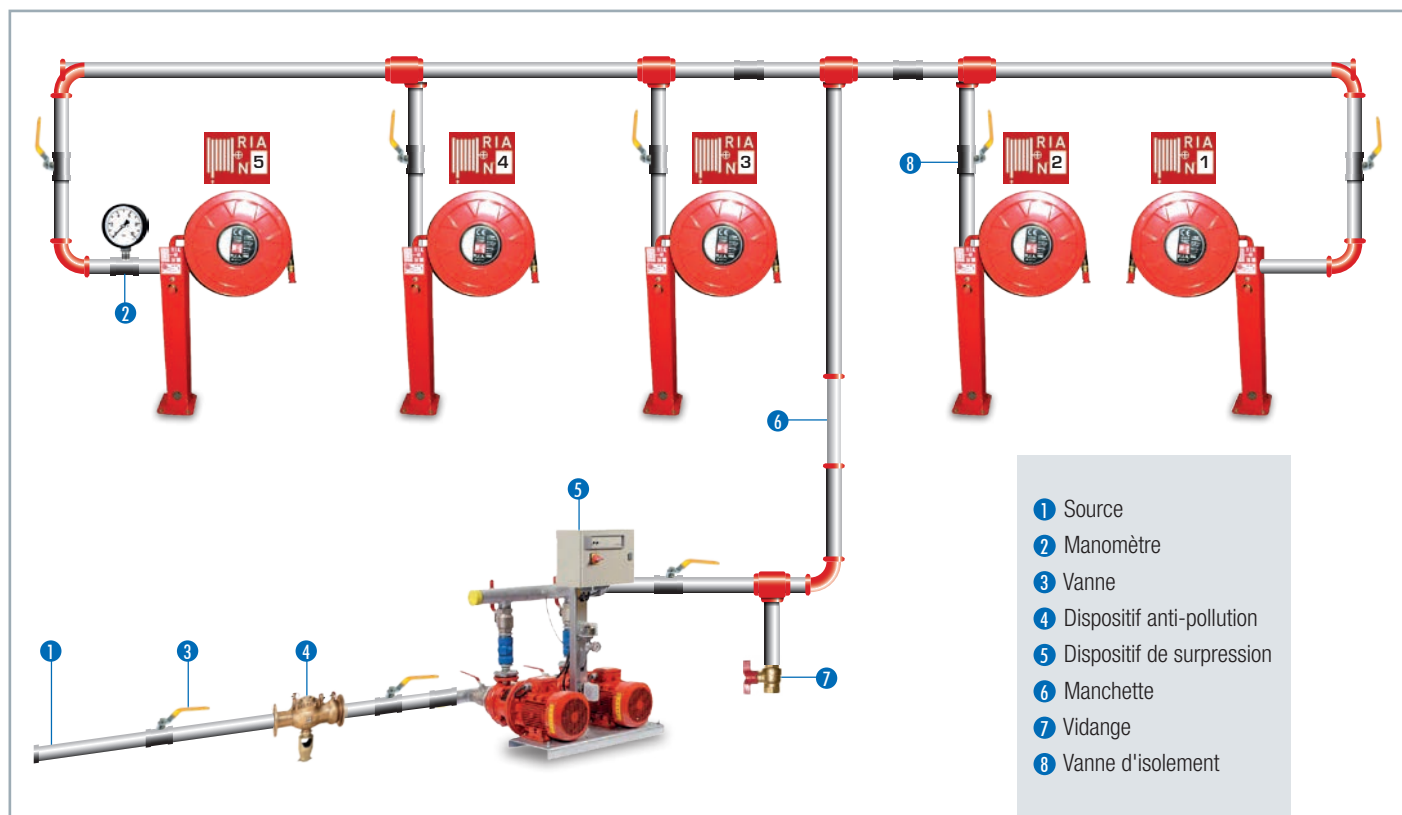
Les RIA et PIA permettent une première intervention en attendant que des moyens plus puissants soient mis en œuvre.

La durée de fonctionnement de 20 mn au minimum est en adéquation avec les délais moyens d'intervention sur zone (source : Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises).



MATINCENDIE vous propose une gamme complète de RIA et d'accessoires pour vous permettre de répondre à la fois à vos impératifs économiques mais également aux exigences de votre activité.

Tous les RIA MATINCENDIE sont certifiés selon la norme EN 671-1 et sont également estampillés NF 021 (sauf postes hydro-mousses et postes sur roues).



> RIA TOURNANTS PIVOTANTS

RIA tournant pivotant

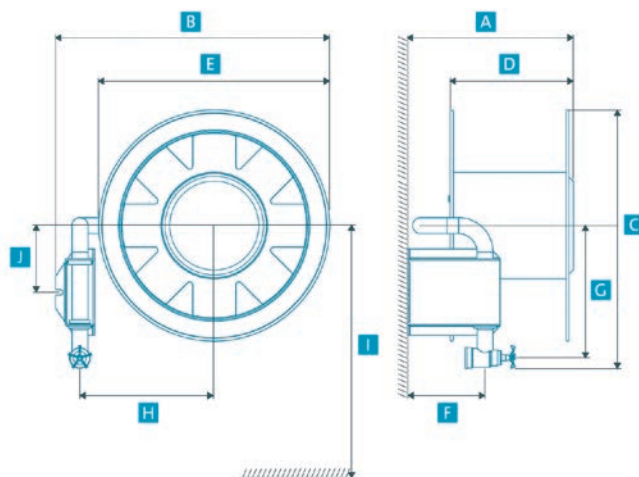


L'utilisation d'un RIA tournant pivotant est préconisée là où un débattement par pivotement de la bobine par rapport au mur est nécessaire et possible.

L'intervention est favorisée par le pivotement de la bobine à 180°.

Nous contacter pour modèles avec bras inversés et longueur de 40 m.

Désignation	Code	DN	Longueur	Diffuseur
RIA TOP PPE LST-A 19-20	RN59	19	20	DMF/A
RIA TOP PPE LST-A 19-30	RN50	19	30	DMF/A
RIA TOP PPE LST-A 25-20	RN56	25	20	DMF/A
RIA TOP PPE LST-A 25-30	RN47	25	30	DMF/A
RIA TOP PPE LST-A 33-20	RN42	33	20	DMF/A
RIA TOP PPE LST-A 33-30	RN43	33	30	DMF/A
RIA TOP PPE LST-B 25-20	R023	25	20	DMF/B
RIA TOP PPE LST-B 25-30	R025	25	30	DMF/B
RIA TOP PPE LST-B 33-20	RN55	33	20	DMF/B
RIA TOP PPE LST-B 33-30	RN46	33	30	DMF/B
RIA TOP PPE LST-A/HT 25-20	RN58	25	20	DMF/A/HT
RIA TOP PPE LST-A/HT 25-30	RN49	25	30	DMF/A/HT
RIA TOP PPE LST-A/HT 33-20	RN54	33	20	DMF/A/HT
RIA TOP PPE LST-A/HT 33-30	RN45	33	30	DMF/A/HT



■ Encombrement

Code	Cap m	A mm	B mm	C mm	D mm	E mm	F mm	H mm	I mm	J mm	Poids kg
19	20	230	723	640	122	610	160	355	1200 < I < 1800	150	17
	30	230	723	640	122	610	160	355	1200 < I < 1800	150	25
25	20	268	723	640	168	610	160	355	1200 < I < 1800	150	20
	30	268	723	640	168	610	160	355	1200 < I < 1800	150	28
33	20	413	724	667	316	610	204	355	1200 < I < 1800	160	30
	30	413	724	667	316	610	204	355	1200 < I < 1800	160	37

RIA tournant pivotant Inox



Désignation	Code	DN	Longueur	Diffuseur
RIA TOP PPE LST-A 25-20	R044	25	20	DMF/A
RIA TOP PPE LST-A 25-30	R045	25	30	DMF/A
RIA TOP PPE LST-A 33-20	R038	33	20	DMF/A
RIA TOP PPE LST-A 33-30	R039	33	30	DMF/A

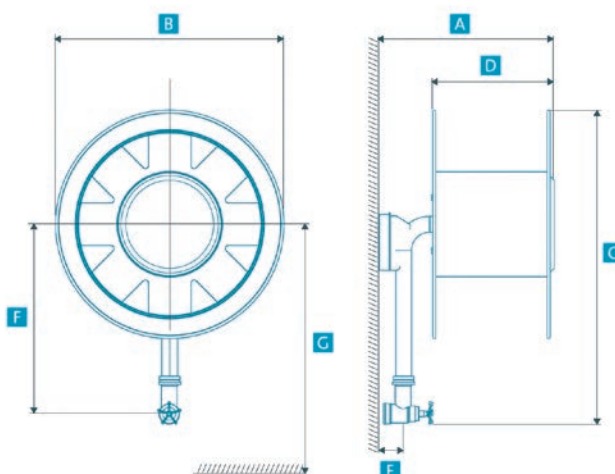
> RIA TOURNANTS FIXES

RIA tournant fixe



L'utilisation d'un RIA tournant fixe est préconisée dans les locaux en enfilade où des niches présentant des contraintes d'encombrement ne permettant pas un débattement par pivotement de la bobine.

Désignation	Code	DN	Longueur	Diffuseur
RIA TOP PFE LST-A 19-20	RN69	19	20	DMF/A
RIA TOP PFE LST-A 19-30	RN79	19	30	DMF/A
RIA TOP PFE LST-A 25-20	RN66	25	20	DMF/A
RIA TOP PFE LST-A 25-30	RN76	25	30	DMF/A
RIA TOP PFE LST-A 33-20	RN62	33	20	DMF/A
RIA TOP PFE LST-A 33-30	RN72	33	30	DMF/A



■ Encombrement

Code	Cap m	A mm	B mm	C mm	D mm	E mm	F mm	G mm	Poids kg
19	20	235	610	750	128	40	445	1200 < G < 1800	16
	30	235	610	750	128	40	445	1200 < G < 1800	24
25	20	285	610	750	174	40	445	1200 < G < 1800	19
	30	285	610	750	174	40	445	1200 < G < 1800	27
33	20	460	610	750	316	50	435	1200 < G < 1800	29
	30	460	610	750	316	50	435	1200 < G < 1800	36

> RIA 360°

RIA 360°



Pivotant sur 360°, il est particulièrement destiné à la protection des zones où l'installation du RIA contre un mur n'est pas envisageable (terrain de camping, entrepôts,...).

Désignation	Code	DN	Longueur	Diffuseur
RIA TOP COMPACT 360° LST-A 25-20	4428	25	20	DMF/A
RIA TOP COMPACT 360° LST-A 25-30	4426	25	30	DMF/A
RIA TOP COMPACT 360° LST-A 33-20	4417	33	20	DMF/A
RIA TOP COMPACT 360° LST-A 33-30	4415	33	30	DMF/A
RIA TOP COMPACT 360° LST-B 25-20	4433	25	20	DMF/B
RIA TOP COMPACT 360° LST-B 25-30	4430	25	30	DMF/B
RIA TOP COMPACT 360° LST-B 33-20	4424	33	20	DMF/B
RIA TOP COMPACT 360° LST-B 33-30	4419	33	30	DMF/B

Un kit hivernage permet la mise à l'abri du dévidoir pendant la saison hivernale.

> PIA

Poste Incendie Additivé



Désignation	Code	DN	Longueur de tuyau adaptable
PIA bas foisonnement	R010	33	20
PIA bas foisonnement	R012	33	30
PIA moyen foisonnement	R013	33	20

La mousse est très efficace sur les feux de produits chimiques ou hydrocarbures, et peut empêcher ou limiter les évaporations de produits combustibles ou non. Le PIA est un moyen de 1^{ère} intervention particulièrement adapté aux sites industriels et lieux de stockage divers.

Le PIA est un poste pivotant qui peut être utilisé soit en mousse bas ou moyen foisonnement, soit en eau pure, en fonction du réglage du prémélangeur.

La Règle R5 de l'APSA de janvier 2012, indique le temps de référence de 20 min pour l'arrivée de moyens d'extinction plus puissants sur un incendie. Les appareils de référence doivent pouvoir assurer un débit minimum de protection durant ce laps de temps.

Pour les PIA, il convient de calculer la quantité d'émulseur requise en fonction de cet élément "temps".

Un bidon de 120 litres d'émulseur à concentration d'emploi 3% assure la protection durant 23 min 30 pour un PIA DN33.

Un bidon de 120 litres d'émulseur à concentration d'emploi 6% assure la protection durant 11 min 30 pour un PIA DN33.

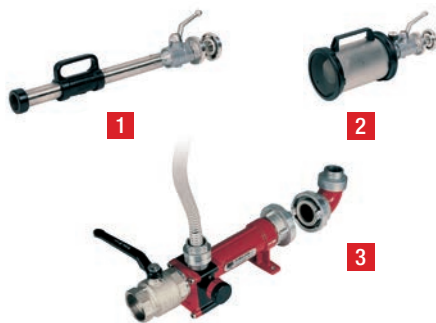
Il s'agit du cas le plus défavorable, la pression et le débit diminuant à chaque RIA sur une boucle.

Il convient de réaliser un calcul précis en fonction des relevés faits sur site, et évidemment d'utiliser l'émulseur approprié au risque à protéger en tenant compte de sa concentration d'emploi.

S'utilise à la fois en mousse ou en eau comme un RIA classique.

Un code article comprend :

- le PIA,
- le proportionneur avec son tuyau d'aspiration,
- la lance.



Accessoires SAV

Désignation	Code	Caractéristiques	Photo N°
Émulseurs		Voir documentation émulseurs	-
Lance bas foisonnement	3278	Debit à 6 bars 140l/mn	1
Lance moyen foisonnement	3277	Debit à 6 bars 140l/mn	2
Prémélangeur	3276	Avec robinet doseur de 0 à 6%, équipé de son flexible d'aspiration longueur 1,5 m.	3

> DÉVIDOIRS

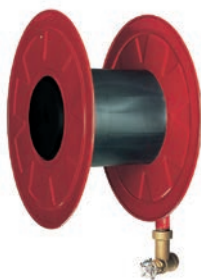
Dévidoir tournant pivotant nu



Désignation	Code	DN	Longueur de tuyau adaptable
Dévidoir RIA TOP PPE	3280	33	20 ou 30 m
Dévidoir RIA TOP PPE	3282	25	20 ou 30 m
Dévidoir RIA TOP PPE	3284	19	20 ou 30 m

Permet d'adapter une longueur de tuyau de 20 ou 30 m.

Dévidoirs tournants fixes nus



Permet d'adapter une longueur de tuyau de 20 ou 30 m.

Désignation	Code	DN	Longueur de tuyau adaptable
Dévidoir RIA TOP PFE	3285	33	20 ou 30 m
Dévidoir RIA TOP PFE	3286	25	20 ou 30 m
Dévidoir RIA TOP PFE	3287	19	20 ou 30 m

Dévidoirs tournants pivotants INOX nus



Permet d'adapter une longueur de tuyau de 20 ou 30 m. Fabrication en INOX 316 L.

Désignation	Code	DN	Longueur de tuyau adaptable
Dévidoir RIA TOP PPE INOX	3352	33	20 ou 30 m
Dévidoir RIA TOP PPE INOX	3353	25	20 ou 30 m

> ACCESSOIRES

Tuyaux semi rigides PVC (NF EN 694)



Équipé de lance LST, d'un seul côté.

Désignation	Code	DN	Longueur
Tuyau équipé lance LST	3299	19	20
Tuyau équipé lance LST	3308	19	30
Tuyau équipé lance LST	3309	25	20
Tuyau équipé lance LST	3310	25	30
Tuyau équipé lance LST	3316	33	20
Tuyau équipé lance LST	3317	33	30
Tuyau équipé lance LST HT	3445	25	30
Tuyau équipé lance LST HT	3446	33	30

Tuyaux semi rigides PVC raccord INOX (NF EN 694)



Désignation	Code	DN	Longueur
Tuyau équipé lance LST INOX	3357	25	20
Tuyau équipé lance LST INOX	3359	25	30
Tuyau équipé lance LST INOX	3355	33	20
Tuyau équipé lance LST INOX	3356	33	30

Toutes nos longueurs de tuyaux sont équipées d'un système de préhension en inox 316 L et d'une lance LST sertie à about fileté en inox 316 L qui permet l'interchangeabilité entre plusieurs types de robinets diffuseurs ou lances à mousse suivant les besoins (et permet d'insérer le manomètre de contrôle de pression).

Robinets diffuseurs



Entrée fileté Femelle.

Désignation	Code	DN	Photo N°
DMF / A	3333	19	1
DMF / A	3329	25	1
DMF / A	3328	33	1
DMF / B	0674	19	2
DMF / B	6002	25	2
DMF / B	5313	33	2
DMF / A HT	R005	25	3
DMF / A HT	R004	33	3
DMF / A INOX	3366	25	1
DMF / A INOX	3365	33	1
DMF / A HT INOX	3372	25	3
DMF / A HT INOX	3371	33	3

Accessoires RIA



Désignation	Code	Photo N°
Seau incendie à fond rond avec support	1648	1
Support mural pour seau	1708	
Hache incendie à pic et tranchant	1638	2
Hachette incendie à pic et tranchant	5988	2
Support mural pour hache / hachette	1698	
Plaque vanne d'emploi PVC 140x180	1241	3
Clip de maintien en position du diffuseur DN19	3338	4
Clip de maintien en position du diffuseur DN25	3339	4
Clip de maintien en position du diffuseur DN33	3344	4
Malette de contrôle pression digitale	HLY1	
Malette de contrôle pression	0625	
Volant de manœuvre RIA DN 33 + vis	2283	
Manomètre + robinet purgeur	1628	

Potelets pour RIA



Désignation	Code	Revêtement	Photo N°
Potelet polyvalent pour RIA	HHE9	Peinture époxy	1
Potelet polyvalent pour RIA	HHF5	Galvanisé	2
Potelet standard pour RIA pivotant	3397	Inox	3
Platine pour adaptation RIA fixe, à monter sur potelet HHE9	HL82	Peinture époxy	

A visser au sol EA = 200 x 200, 4 trous diamètre 17 mm.
Hauteur = 1.20 m.

Pour fixation indépendante du mur.

> SPÉCIFIQUES

RIA sous armoire sur porte pivotante



Désignation	Code	DN	Longueur	Diffuseur
RIA sous armoire sur porte pivotante	RP17	19	20	DMF / A
RIA sous armoire sur porte pivotante	RP18	19	30	DMF / A
RIA sous armoire sur porte pivotante	RP19	25	20	DMF / A
RIA sous armoire sur porte pivotante	RP20	25	30	DMF / A

RIA équipé de diffuseur DMF / A.
Tôle 15/10° couleur blanc RAL 9010.
Renfort de porte en tôle 20/10°.
4 pré-perçages pour le passage des canalisations pour le raccordement du réseau d'eau.

Serrure à clef et vitre pré-cassée.
Étiquette logo RIA à apposer lors de l'installation.
Dimensions : 695 x 695 x 285 mm.
Utilisation exclusivement en intérieur.

Habillage RIA DN33



Désignation	Code
Habillage seul	9522

Tôle 15/10° couleur blanc RAL 9010.
Serrure à clé et vitre pré-cassée.
Étiquette logo RIA à apposer lors de l'installation.

Dimensions : 950 x 800 x 460 mm.
Utilisation exclusivement en intérieur.

> POSTE À EAU

Poste à eau



Désignation	Code	DN	Longueur
Poste à eau sur roues avec diffuseur DMF / A	9524	33	40
Poste à eau sur roues avec diffuseur DMF / A	9525	25	50

■ Accessoires SAV

Désignation	Code	DN	Longueur
Tuyau alimentation identique pour DN25 et DN33	HHL2	33	5 m

Constitué d'un chariot et d'un poste à eau équipé d'un diffuseur DMF / A.
Raccordement au réseau d'eau par 5 m de tuyau DN33.
Dimensions : Hauteur = 1245, largeur = 650, profondeur = 690 mm.

Pour une intervention sur une zone isolée ou extérieur.

> ARMOIRES ET HOUSSES POUR RIA

Armoire	Désignation	Code	Dimensions
	Armoire PO	2326	- Hauteur : 1570 mm - Largeur : 855 mm - Profondeur : 575 mm

■ Caractéristiques

- Porte avec serrure à clé, vitre à briser et marteau.
- Fond démontable.
- Étiquette poste d'incendie.
- Tôle électro-zinguée, peinture époxy rouge.
- Toit en pente.


Pour RIA fixe ou pivotant.
A poser au sol ou à fixer au mur.
Côté rabattable pour le pivotement du RIA.
4 pieds livrés non montés, hauteur 300 mm.

Armoire	Désignation	Code	Dimensions
	Armoire AS200	6503	- Hauteur : 1200 mm - Largeur : 855 mm - Profondeur : 575 mm

■ Caractéristiques

- Porte avec serrure à clé, vitre à briser et marteau.
- Fond démontable.
- Étiquette poste d'incendie.
- Tôle électro-zinguée, peinture époxy rouge.
- Toit en pente.

Pour RIA fixe ou pivotant.
A fixer au mur.

Armoire	Désignation	Code	Dimensions
	Armoire SERIA 1252	1112	- Hauteur : 1570 mm - Largeur : 855 mm - Profondeur : 575 mm
	Étagère (maxi 4)	HC49	Prévoir les étagères pour le stockage de matériel incendie

■ Caractéristiques

- Porte avec serrure à clé, vitre à briser et marteau.
- Fond démontable.
- Étiquette poste d'incendie.
- Tôle électro-zinguée, peinture époxy rouge.
- Toit en pente.

Pour RIA fixe.
A poser au sol ou à fixer au mur.
4 pieds livrés non montés, hauteur 300 mm.

Armoire	Désignation	Code	Dimensions
	Armoire AS 300	5408	- Hauteur : 1520 mm - Largeur : 970 mm - Profondeur : 580 mm

■ Caractéristiques

- 2 portes avec serrure à clé, vitre à briser et marteau.
- Fond démontable.
- Étiquette poste d'incendie.
- Tôle électro-zinguée, peinture époxy rouge.
- Toit en pente.

Spécialement conçue pour les PIA.
4 pieds soudés.

Housses



Housse de protection pour RIA, s'adapte à l'ensemble des gammes de RIA et postes hydro-mousse.

Désignation	Code	Longueur du RIA
Housse pour RIA DN19	3546	20 et 30 m
Housse pour RIA DN25	3547	20 et 30 m
Housse pour RIA DN33	HJ88	20 et 30 m
Housse pour RIA TOP 360° DN25 / DN33	HHR8	

Matériel de rechange pour armoires

Désignation	Code
Jeu de 2 clés N° 2131A	6138
Serrure + jeu de clés	6178
Vitre à briser	6188

> ACCESSOIRES DIVERS

Tuyaux



Avec raccord symétrique Bronze.

Désignation	Code	Raccord	DN	Longueur
Tuyau avec raccord symétrique	1167	Avec 1 x ½ raccord	25	20 m
Tuyau avec raccord symétrique	1168	Avec 1 x ½ raccord	25	30 m
Tuyau avec raccord symétrique	1172	Avec 2 x ½ raccord	25	20 m
Tuyau avec raccord symétrique	1173	Avec 2 x ½ raccord	25	30 m
Tuyau avec raccord symétrique	1174	Avec 1 x ½ raccord sym + lance LST	25	20 m
Tuyau avec raccord symétrique	1175	Avec 1 x ½ raccord sym + lance LST	25	30 m
Tuyau avec raccord symétrique	1184	Avec 1 x ½ raccord	33	20 m
Tuyau avec raccord symétrique	1185	Avec 1 x ½ raccord	33	30 m
Tuyau avec raccord symétrique	1186	Avec 2 x ½ raccord	33	20 m
Tuyau avec raccord symétrique	1187	Avec 2 x ½ raccord	33	30 m
Tuyau avec raccord symétrique	1188	Avec 1 x ½ raccord sym + lance LST	33	20 m
Tuyau avec raccord symétrique	1189	Avec 1 x ½ raccord sym + lance LST	33	30 m

Fûts de lance



Désignation	Code	Raccord	DN	Matière
Fût de lance Guillemain	3018	Symétrique de 20	25	Bronze
Fût de lance Guillemain	H787	Symétrique de 20	25	Alu
Fût de lance Guillemain	3028	Symétrique de 40	40	Bronze
Fût de lance Guillemain	H822	Symétrique de 40	40	Alu
Fût de lance Guillemain	3038	Symétrique de 65	65	Bronze
Fût de lance GFR Femelle	3008	GFR 20	25	Bronze

Fûts de lance



Désignation	Code	Raccord	DN	Matière
Fût de lance DSP 40	2968	DSP 40	40	Alu
Fût de lance DSP 65	2978	DSP 65	65	Alu

Fût de lance symétrique auto-étanche.

Fûts de lance



Désignation	Code	DN	Matière
Fût de lance à douille à gorge	1608	25	Bronze
Fût de lance à douille à gorge	1618	40	Bronze

Fût de lance à douille à gorge pour tuyaux PVC semi rigides.

Adaptateur



Désignation	Code	Raccord
Adaptateur	H277	Sym 20 x F M24 x 2 (pour DN19 et DN 25)
Adaptateur	H276	Sym 40 x F M36x2 (pour DN 33)

Matière : Bronze.

Permet d'adapter sur une lance LST une longueur de tuyau ou un diffuseur équipé en raccord symétrique.

Adaptateur



Désignation	Code	DN / Lg
Demi sellette	1762	Pour tuyau DN 25 et 33, lg : 20 à 40m

Matière : Tôle électro-zinguée, peinture époxy rouge.

Pour tuyau semi rigide, prévoir 2 x ½ sellettes.



COLONNES D'INCENDIE



Les colonnes d'incendie sont des tuyauteries fixes et rigides destinées à véhiculer l'eau dans les différents niveaux d'un bâtiment et à faciliter l'intervention des Sapeurs-pompiers.

Les colonnes sèches sont alimentées à partir d'un véhicule de secours.

Les colonnes en charge sont alimentées par une bache située dans le bâtiment et réalimentées à partir d'un véhicule de secours.

Elles sont installées dans des constructions telles que : habitations collectives, bâtiments à usage industriel, établissements recevant du public, stationnements souterrains. Soit en application d'une réglementation, soit à la demande des services de secours locaux.

> CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Établissements Recevant des Travailleurs (code du travail)

R. 4224-17

Les installations et dispositifs techniques et de sécurité des lieux de travail sont entretenus et vérifiés suivant une périodicité appropriée. Toute déféctuosité susceptible d'affecter la santé et la sécurité des travailleurs est éliminée le plus rapidement possible. La périodicité des contrôles et les interventions sont consignées dans un dossier qui est, le cas échéant, annexé au dossier de maintenance des lieux de travail prévu à l'article R. 4211-3. Ce dossier regroupe notamment la consigne et les documents prévus en matière d'aération, d'assainissement et d'éclairage aux articles R. 4222-21 et R. 4223-11.

Arrêté du 5 août 1992 pris pour l'application des articles R. 235-4-8 et R. 235-4-15 du code du travail et fixant des dispositions pour la prévention des incendies et le désenfumage de certains lieux de travail.

Article 8 Modifié par arrêté du 22 septembre 1995 art. 4

Des colonnes sèches, conformes aux normes en vigueur, doivent être installées dans les escaliers protégés des bâtiments dont le plancher bas le plus élevé est à plus de 18 mètres du niveau de la voie accessible aux engins des sapeurs-pompiers.

Colonnes sèches

MS 18 - Objet

§ 1. (Arrêté du 2 février 1993.) "Des colonnes sèches doivent être installées dans les établissements, dès lors que des locaux à risques importants sont aménagés dans des étages dont le plancher bas est à plus de 18 mètres du niveau de la voie accessible aux engins des sapeurs-pompiers."

§ 2. Elles doivent être conformes aux normes françaises.

MS 19 - Raccords d'alimentation

§ 1. Les raccords d'alimentation des colonnes sèches doivent être placés en des endroits facilement accessibles aux sapeurs-pompiers, sur la façade la plus proche des bouches ou poteaux d'incendie. Ils doivent être signalés et une pancarte doit indiquer l'escalier ou le dispositif d'accès desservi. Sauf cas particulier, le regroupement de ces raccords d'alimentation est interdit.

§ 2. Le cheminement entre les raccords d'alimentation des colonnes sèches et les bouches ou poteaux d'incendie ne doit pas dépasser 60 mètres de longueur.

MS 20 - Prises d'incendie

Les prises d'incendie doivent être placées dans les cages d'escaliers ou dans leurs dispositifs d'accès.

MS 21 - Vidange et purge d'air

Les colonnes sèches doivent être munies d'un dispositif de vidange et de purge d'air.

Colonnes en charge

Article MS 22 - Généralités

§ 1. Les colonnes en charge peuvent être imposées dans certains établissements importants.

§ 2. Ces colonnes et leurs dispositifs d'alimentation doivent être conformes aux normes françaises.

Article MS 23 - Alimentation

§ 1. Le dispositif d'alimentation de chaque colonne (réservoir en charge, surpresseur, pompe, etc.) doit assurer en permanence, à l'un quelconque des niveaux, pendant le temps requis pour la stabilité au feu du bâtiment, avec un minimum d'une heure, un débit horaire de 60 mètres cubes sous une pression statique comprise entre 4,5 bars et 8,5 bars.

§ 2. Lorsque le débit est assuré par des réservoirs, ceux-ci doivent avoir une capacité telle qu'un débit de 60 mètres cubes par heure au moins soit exclusivement réservé au service d'incendie durant le temps requis au paragraphe précédent. Cette capacité peut être augmentée en fonction des risques particuliers de l'établissement.

§ 3. Chaque colonne en charge doit être alimentée de manière indépendante à partir de la nourrice située en aval des surpresseurs.

Article MS 24 - Réalimentation

§ 1. Les colonnes en charge doivent pouvoir être réalimentées à partir de deux orifices de 65 millimètres dotés de vannes, placés au niveau d'accès des sapeurs-pompiers et à moins de 60 mètres d'une bouche ou d'un poteau d'incendie.

§ 2. Les orifices de réalimentation doivent être signalés et porter l'inscription : "Réalimentation des colonnes en charge ; pression : bar."

Établissements Recevant du Public (Règlement de sécurité des ERP)



Immeubles de Grande Hauteur (Règlement de sécurité des IGH)

GH 54 - Colonnes sèches

§ 1. Les immeubles de hauteur inférieure ou égale à 50 mètres au sens de l'article R. 122-2 du code de la construction et de l'habitation sont équipés sur toute leur hauteur de colonnes sèches. Pendant la construction de l'immeuble, l'une de ces colonnes sèches est installée de façon à pouvoir être utilisée à chaque niveau dès le début des travaux de second oeuvre.

§ 2. Il y a une colonne sèche de diamètre nominal 100 millimètres par escalier ; cette colonne sèche comporte :

- deux raccords d'alimentation de 65 millimètres placés à proximité des accès utilisables par les services d'incendie et de secours et dont les zones respectives de desserte sont clairement indiquées ;
- une prise simple de 65 millimètres et deux prises simples de 40 millimètres situées dans les dispositifs d'intercommunication à chaque niveau.

GH 55 - Colonnes en charge

§ 1. Les immeubles d'une hauteur supérieure à 50 mètres au sens de l'article R. 122-2 du code de la construction et de l'habitation sont équipés sur toute leur hauteur de colonnes en charge. Pendant la construction de l'immeuble, l'une de ces colonnes est installée de façon à pouvoir être utilisée à chaque niveau dès le début des travaux de second oeuvre. Son utilisation provisoire en colonne sèche peut être admise jusqu'à 100 mètres.

§ 2. Elles ne doivent pas être exposées au risque de gel, et sont situées dans chaque escalier. Toutefois, une colonne en charge peut être commune à un escalier desservant les niveaux en infrastructure et un escalier desservant les niveaux en superstructure s'ils sont superposés. Elles comportent une prise simple de 65 millimètres et deux prises simples de 40 millimètres situées dans les dispositifs d'intercommunication à chaque niveau.

§ 3. Leur dispositif d'alimentation (réservoirs en charge, surpresseurs, pompes, etc.) assure en permanence, à l'un quelconque des niveaux et dans chaque colonne, un débit de 1 000 litres par minute sous une pression comprise entre 7 et 9 bars.

§ 4. Les réservoirs ont une capacité telle que 120 m³ au moins soient exclusivement réservés au service d'incendie. Ils sont alimentés en permanence par les moyens propres à l'immeuble prévus à l'article GH 52, §1, avec un débit minimal de 1 000 litres par minute. Cette capacité pourra être réduite à 60 m³ dans les immeubles de hauteur inférieure à 100 mètres et de moins de 750 m² de superficie par compartiment, à condition que ces réservoirs puissent être réalimentés par l'un des deux moyens suivants :

- soit automatiquement par les moyens propres de l'immeuble avec un débit minimal de 1 000 litres par minute ;
- soit par les pompiers, à partir d'une colonne sèche de 100 millimètres.

§ 5. Lorsque les réservoirs sont placés en partie basse d'un immeuble, chaque colonne en charge est alimentée de manière indépendante à partir du collecteur ou de la nourrice situé en aval des surpresseurs.

§ 6. Chaque colonne en charge comporte deux raccords d'alimentation de secours de 65 millimètres et placés à proximité des accès utilisables par les services publics de secours et de lutte contre l'incendie et dont les zones respectives de desserte sont clairement indiquées.

Arrêté du 31 janvier 1986 modifié - Section II - Colonnes sèches

Article 98

Les habitations de la troisième famille B et de la quatrième famille doivent comporter une colonne sèche de 65 millimètres par escalier. Cette colonne sèche doit être munie d'une prise de 40 millimètres par niveau ou d'une prise double de 40 millimètres dans le cas de niveau desservant des logements en "duplex". Les colonnes sèches doivent être conformes à la norme française en vigueur (*) et leurs prises placées à l'intérieur des sas lorsqu'il en existe. Le raccord d'alimentation de la colonne sèche doit être situé à 60 mètres au plus d'une prise d'eau normalisée accessible par un cheminement praticable, située le long d'une voie accessible aux engins des sapeurs-pompiers et répondant aux spécifications de l'article 4 ci-avant. Les emplacements des points d'eau doivent être situés à 5 mètres au plus du bord de la chaussée ou de l'aire de stationnement des engins d'incendie.

NOTA : (*) Norme NF S 61 750.

Article 101

Le propriétaire ou, le cas échéant, la personne responsable désignée par ses soins, est tenu de faire effectuer, au moins une fois par an, les vérifications des installations de détection, de désenfumage, de ventilation, ainsi que de toutes les installations fonctionnant automatiquement et des colonnes sèches.

Bâtiments d'habitation

Parcs de stationnements couverts

Arrêté type - Rubrique n° 331 bis : Parcs de stationnement couverts et garages, hôtels de véhicules à moteur Parcs de stationnement couverts et garages hôtels de véhicules à moteur (La surface étant supérieure à 6 000 m² mais inférieure ou égale à 20 000 m²)

2. Pour les parcs comportant plus de quatre niveaux au dessus du niveau de référence ou plus de trois niveaux au dessous, en plus des moyens prévus ci dessus en 1 :

- des colonnes sèches de 65 millimètres disposées dans les cages d'escalier ou dans les sas et comportant à chaque niveau une prise de 65 millimètres et deux prises de 40 millimètres;
- une ou plusieurs bouches ou poteaux d'incendie de 100 millimètres de diamètre, branchés sur une canalisation d'un diamètre au moins égal et implantés à moins de 100 mètres d'un accès du parc. Les bouches ou poteaux seront munis d'un regard de vidange avec ou sans écoulement à l'égout. Ces points d'eau seront également prévus dans les étages ayant une superficie supérieure à 6 000 m².


Les colonnes sèches, bouches ou poteaux d'incendie seront installés conformément aux normes en vigueur

> CONTEXTE NORMATIF


Les colonnes sèches doivent être conformes à la norme NF S 61-759/A2 d'août 2011 :

Matériel de lutte contre l'incendie - Colonnes d'incendie (sèches et en charge) - Installation et maintenance.


> PRISES INCENDIE POUR COLONNE SÈCHE

Prise incendie simple	Désignation	Code	Volant	Entrée	Sortie
	Prise incendie simple	1858	Non	M 40/49	Sym 40
	Prise incendie simple	1878	Non	M 66/76	Sym 65
	Prise incendie simple	1868	Oui	M 40/49	Sym 40
	Prise incendie simple	1888	Oui	M 66/76	Sym 65

Matière : bronze.
Raccordement : symétrique.
Avec ou sans volant - Avec bouchon et chaînette.


Prise incendie double	Désignation	Code	Volant	Entrée	Sortie
	Prise incendie double	1898	Non	M 66/76	2 x Sym 40
	Prise incendie double	5278	Non	M 102/114	2 x Sym 65
	Prise incendie double	1908	Oui	M 66/76	2 x Sym 40
	Prise incendie double	H451	Oui	M 102/114	2 x Sym 65

Matière : bronze.
Raccordement : symétrique.
Avec ou sans volant - Avec bouchon et chaînette.

Robinet de poste d'incendie	Désignation	Code	Entrée	Sortie
	Robinet de poste d'incendie	3178	M 26/34	SYM 20
	Robinet de poste d'incendie	3188	M 40/49	SYM 40
	Robinet de poste d'incendie	3198	M 66/76	SYM 65

Entrée : mâle à volant - Sortie : inclinée symétrique Guillemin.
Matière : bronze.
Raccordement : Symétrique Guillemin.

> BOUCHONS

Bouchons avec verrou et chaînette	Désignation	Code	Matière	Caractéristiques
	Bouchon avec verrou et chaînette	5968	Bronze	SYM 100
	Bouchon avec verrou et chaînette	2838	Bronze	SYM 40
	Bouchon avec verrou et chaînette	H420	Bronze	SYM 20
	Bouchon avec verrou et chaînette	2848	Bronze	SYM 65
	Bouchon avec verrou et chaînette	HD60	Alu	SYM 20
	Bouchon avec verrou et chaînette	HN97	Alu	SYM 40
	Bouchon avec verrou et chaînette	HX79	Alu	SYM 65
	Bouchon avec verrou et chaînette	H487	Alu	SYM 100

Matière : aluminium ou bronze.
Raccordement : SYM.







> ACCESSOIRES COMPLÉMENTAIRES



Volant avec vis	Désignation	Code	Caractéristiques
	Volant avec vis	HAD0	Carré de 12 livré avec vis
	Matière : alu.		

Joint pour raccords	Désignation	Code	Type	Caractéristiques
	Joint PR RAC SYM 20/25	2208	SYM	SYM 20/25
	Joint PR RAC SYM 40/45	2218	SYM	SYM 40/45
	Joint PR RAC SYM 65/70	2228	SYM	SYM 65/70
Matière : butadiène nitrile acrylique.				

Signalisations	Désignation	Code	Matière	Caractéristiques
 	Panneau "Colonne Sèche"	4108	PVC Photolum	200 x 100 mm
	Panneau "Prise Incendie"	HD38	PVC	200 x 100 mm

Raccord d'alimentation Voir chapitre "Robinetterie"

Clés pour raccords et Multifonctions	Désignation	Code	Matière	Photo N°
     	Clé à carré femelle de 12 à 5 fonctions	5288	Alu	1
	Clé universelle à 11 fonctions	0612	Laiton	2
	Clé à 5 fonctions	HK97	Laiton	3
	Clé tricoise de 20 à 65	1658	Acier	4
	Clé tricoise de 20 à 65 anti étincelle	0665	Laiton	5
	Clé polyservices	3044	Laiton	6
Matière : acier, alu ou laiton. Servant à l'ouverture et à la fermeture de différentes vannes et raccords.				

Raccords de ventilation	Désignation	Code	Matière	Caractéristiques
 	Raccord de ventilation	2948	Alu	Ø 300 mm
	Bouchon pour raccord de ventilation	2958	PVC	Ø 300 mm
Matière : alu. Raccordement : DSP / GFR Mâle ou Femelle.				

POTEAUX ET BOUCHES D'INCENDIE



Les poteaux d'incendie et les bouches d'incendie sont des dispositifs de lutte contre l'incendie destinés à faciliter l'intervention des Sapeurs-pompiers. Il s'agit d'un réseau d'eau souterrain sous pression permettant d'alimenter les fourgons d'incendie.

Les points d'accès sont situés sur la chaussée, soit enterrés et accessibles par un regard, on parle alors de bouche d'incendie (BI), soit sous la forme d'un poteau d'environ un mètre de haut, on parle alors de poteau d'incendie (PI) ; on parle aussi d'hydrants.

> CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Établissements Recevant des Travailleurs (code du travail)	Articles R.4224-17 Les installations et dispositifs techniques et de sécurité des lieux de travail sont entretenus et vérifiés suivant une périodicité appropriée.
Établissements Recevant du Public (Règlement de sécurité des ERP)	Article MS 5 § 1 Quand les prises d'eau publiques sont trop éloignées ou d'un débit insuffisant la pose de bouches ou poteaux d'incendie normalisés peut être imposée. § 2 Ces appareils doivent être conformes aux normes françaises. Articles GE6 à GE9, MS72, MS73 (dispositions générales, 1^{ère} à 4^e catégorie) Vérifications techniques à la construction et lors de modifications ou aménagements, avant la mise en service, et au moins une fois par an.
Immeubles de Grande Hauteur (Règlement de sécurité des IGH)	CCH Article R122-16 - Arrêté du 30 décembre 2011, Articles GH4, GH 53, GH59, GH62 Vérification technique, fonctionnement compris avant occupation des locaux, lors de modifications importantes et tous les ans.
Collectivités	Une fréquence de contrôle semestrielle est souvent retenue, mais il ne s'agit en fait que d'une pratique des services et non d'une véritable obligation réglementaire. Arrêté ministériel du 1^{er} février 1978 "toutes les bouches d'incendie de 100 mm ou de 150 mm, placées sur la voie publique, devraient être visitées une fois par mois, à la diligence des chefs de corps, d'après un tableau de répartition de tournées de bouches." Pour les bouches d'incendie privées le texte indique que "des bouches de 100 mm ou de 150 mm sont installées aux frais d'administrations ou de particuliers pour la défense de leurs établissements ou immeubles." Elles sont dites "privées" et devraient également être visitées : <ul style="list-style-type: none">• tous les mois, dans les résidences, cités, lotissements privés à usage d'habitation et dans les centres commerciaux.• tous les trimestres dans les autres établissements. "les poteaux d'incendie, publics et privés, répertoriés communément avec les bouches d'incendie, sont inclus, sans discrimination, dans les tournées de bouches et essayés selon la même périodicité que ces dernières."
Parcs de stationnements couverts	IT du 3 mars 1975 - Arrêté type N°331 bis - IT du 23 octobre 1989 Essais de fonctionnement tous les 6 mois. Inspection au moins une fois par an par un technicien qualifié.

> CONTEXTE NORMATIF

Les poteaux et les bouches d'incendie doivent être conformes à la norme en vigueur (NF EN 14384 - Poteaux d'incendie) et périodiquement contrôlés et entretenus (NF S 62-200).



> POTEAUX D'INCENDIE

Poteau d'incendie non renversable à prises sous coffre



Désignation	Code	DN alimentation	DN sortie
Poteau Incendie DN 100 non choc - Emeraude	H303	100	1 x DN100 et 2 x DN65

Pression de fonctionnement admissible : 16 bars.
Débit normalisé : 60 m³/h.
Hauteur d'incongelabilité : 1 m.

Poteau d'incendie non renversable à prises apparentes



Désignation	Code	DN alimentation	DN sortie
Poteau Incendie DN 100 non choc - Saphir	HV03	100	1 x DN100 et 2 x DN65

Pression de fonctionnement admissible : 16 bars.
Débit normalisé : 60 m³/h.
Hauteur d'incongelabilité : 1 m.

Poteau d'incendie non renversable à prises apparentes



Désignation	Code	DN alimentation	DN sortie
Poteau Incendie DN 100 non choc - Atlas Plus	H459	100	1 x DN100 et 2 x DN65

Pression de fonctionnement admissible : 16 bars.
Débit normalisé : 60 m³/h.
Hauteur d'incongelabilité : 1 m.

Poteau d'incendie renversible à prises sous coffre



Désignation	Code	DN alimentation	DN sortie
Poteau Incendie DN 100 choc - Elancio	H462	100	1 x DN100 et 2 x DN65

Pression de fonctionnement admissible : 16 bars.
Débit normalisé : 60 m³/h.
Hauteur d'incongelabilité : 1 m.

Poteau d'incendie renversible à prises sous coffre



Désignation	Code	DN alimentation	DN sortie
Poteau Incendie DN 150 choc - Emeraude	HLD8	150	1 x DN65 et 2 x DN100

Pression de fonctionnement admissible : 16 bars.
Débit normalisé : 120 m³/h.
Hauteur d'incongelabilité : 1 m.

Poteau d'incendie renversible à prises sous coffre



Désignation	Code	DN alimentation	DN sortie
Poteau Incendie DN 150 choc - Hermes	HFJ6	150	2 x DN100 et 1 x DN65

Pression de fonctionnement admissible : 16 bars.
Débit normalisé : 120 m³/h.
Hauteur d'incongelabilité : 1 m.

> BOUCHES D'INCENDIE

Bouche incendie



Désignation	Code	DN alimentation	DN sortie
Bouche Incendie DN 100	HC52	100	1 x DN100

Pression de fonctionnement admissible : 16 bars.
Débit normalisé : 60 m³/h.
Hauteur d'incongelabilité : 1 m.

> ACCESSOIRES

Clés pour poteau d'incendie et bouche d'incendie



1



2



3



4

Désignation	Code	Photo N°
Clé tous services, DN 20 à 65	6425	1
Clé Fédérale	0772	2
Clé à carré de 30 + crochet pour bouche incendie	H174	3
Clé de barrage articulé longueur : 0,74 m	0786	4
Clé de barrage articulé longueur : 1,50 m	HO90	

Epingle de protection



Désignation	Code
Epingle de protection	HFDO

Matière : Acier peint.

Clés tricoises et diverses

Voir chapitre "Robinetterie"

ROBINETTERIE



Toute pièce de robinetterie se définit par son appellation, par le métal qui la compose, par le ou les types de raccords dont elle est pourvue ainsi que par les caractéristiques dimensionnelles de ces derniers.

La lutte contre l'incendie c'est "prendre" l'eau à sa source... et s'en servir pour intervenir.

Et cela grâce à : la robinetterie, les tuyaux, les émulseurs, les équipements complémentaires.

> CONTEXTE PRODUITS

■ Les appellations

Elles décrivent toujours le rôle propre à chaque pièce.

	Raccord > Pièce servant à raccorder deux éléments.
	Jonction > Pièce servant de liaison entre deux raccords différents.
	Division > Pièce servant à transformer un élément en plusieurs autres.

■ Les métaux

En robinetterie d'incendie on utilise deux principaux alliages :

- Les alliages de cuivre
- Les alliages d'aluminium

■ Les types de raccords

LES RACCORDS SYMÉTRIQUES

Comme leur nom l'indique, ils sont absolument identiques sur le plan mécanique, c'est à dire qu'ils s'assemblent indifféremment les uns avec les autres. Dans le domaine de l'incendie on utilise les 3 modèles ci-après :

Le raccord symétrique "GUILLEMIN" conforme à la norme NF E 29 572.

- Il est équipé d'un joint plat et se serre à l'aide d'une clé tricoise.
- Il est utilisé en alimentation, refoulement et aspiration.

Le raccord symétrique auto-étanche "DSP" conforme à la norme NF S 61 704.

- Il est équipé d'un joint à lèvres, d'où son appellation de "raccord auto-étanche".
- Il est utilisé en alimentation et refoulement.

Le raccord symétrique auto-étanche "Aspiration-Refoulement" conforme à la norme NF S 61 705.

- Raccord auto-étanche qui se serre à l'aide d'une clé tricoise.
- Il est utilisé en aspiration et refoulement.

LES RACCORDS GFR À "GROS FILETS RONDS"

Ils sont composés de pièces mâles et femelles et sont conformes à la norme NF E 29 579.

- Ils se composent d'une partie fileté mâle et d'une partie femelle à écrou tournant qui contient le joint d'étanchéité.
- Ils sont utilisés en refoulement avec des tuyaux semi-rigides.

> 1/2 RACCORDS

1/2 raccords symétriques DSP et AR avec verrou à douille F ou M



Désignation	Code	Matière	Caractéristiques
1/2 raccord sans verrou à douille fileté F	2728	ALU	DSP 40 FF 40/49
1/2 raccord sans verrou à douille fileté F	H020	ALU	DSP 65 FF 66/76
1/2 raccord sans verrou à douille fileté F	H408	ALU	AR 100 FF 102/114
1/2 raccord sans verrou à douille fileté M	2718	ALU	DSP 40 FM 40/49
1/2 raccord sans verrou à douille fileté M	2748	ALU	DSP 65 FM 66/76
1/2 raccord sans verrou à douille fileté M	1216	ALU	AR 100 FM 102/114

Matière : aluminium.

Raccordement : douille fileté femelle "F" ou douille fileté mâle "M".

1/2 raccords symétriques DSP et AR avec verrou à douille annelée



Désignation	Code	Matière	Caractéristiques
1/2 raccord avec verrou à douille annelée	2578	ALU	DSP 40 DA 45
1/2 raccord avec verrou à douille annelée	2598	ALU	DSP 65 DA 70
1/2 raccord avec verrou à douille annelée	H550	ALU	AR 100 DA 110
1/2 raccord avec verrou à douille annelée réduite	2588	ALU	DSP 40 DAR 35

Matière : aluminium.

Raccordement : douille annelée ou douille annelée réduite.

1/2 raccords symétriques Guillemin sans verrou à douille fileté F ou M



Désignation	Code	Matière	Caractéristiques
1/2 raccord sans verrou à douille fileté F	H413	Bronze	SYM 20 FF 26/34
1/2 raccord sans verrou à douille fileté F	2808	Bronze	SYM 40 FF 40/49
1/2 raccord sans verrou à douille fileté F	HG80	Bronze	SYM 65 FF 66/76
1/2 raccord sans verrou à douille fileté F	1215	Bronze	SYM 100 FF 102/114
1/2 raccord sans verrou à douille fileté F	HR83	Aluminium	SYM 40 FF 40/49
1/2 raccord sans verrou à douille fileté F	HK85	Aluminium	SYM 65 FF 66/76
1/2 raccord sans verrou à douille fileté F	HT88	Aluminium	SYM 100 FF 102/114
1/2 raccord sans verrou à douille fileté M	0814	Bronze	SYM 20 FF 26/34
1/2 raccord sans verrou à douille fileté M	2798	Bronze	SYM 40 FF 40/49
1/2 raccord sans verrou à douille fileté M	2818	Bronze	SYM 65 FF 66/76
1/2 raccord sans verrou à douille fileté M	0820	Bronze	SYM 100 FF 102/114
1/2 raccord sans verrou à douille fileté M	HQ31	Aluminium	SYM 20 FF 26/34

Matière : aluminium ou bronze.

Raccordement : douille fileté femelle, ou douille fileté mâle.

1/2 raccords symétriques douille fileté M ou F avec bouchon



Désignation	Code	Matière	Caractéristiques
1/2 raccord sans verrou à douille fileté M	1918	Bronze	SYM 65 FM 66/76
1/2 raccord sans verrou à douille fileté M	5258	Bronze	SYM 100 FM100
1/2 raccord sans verrou à douille fileté F	1928	Bronze	SYM 65 FF 66/76
1/2 raccord sans verrou à douille fileté F	5268	Bronze	SYM 100 FF100

Matière : bronze.

Raccordement : douille fileté mâle ou douille fileté femelle.

1/2 raccords symétriques Guillemin avec verrou à douille annelée



Désignation	Code	Matière	Caractéristiques
1/2 raccord avec verrou à douille annelée	2648	Bronze	Sym 20 DA 25
1/2 raccord avec verrou à douille annelée	2658	Bronze	Sym 40 DA 45
1/2 raccord avec verrou à douille annelée	2688	Bronze	Sym 65 DA 70
1/2 raccord avec verrou à douille annelée	H663	Bronze	Sym 100 DA 110
1/2 raccord avec verrou à douille annelée	2608	Aluminium	Sym 20 DA 25
1/2 raccord avec verrou à douille annelée	HE22	Aluminium	Sym 40 DA 45
1/2 raccord avec verrou à douille annelée	HI36	Aluminium	Sym 100 DA 110
1/2 raccord avec verrou à douille annelée R	2678	Bronze	Sym 40 DAR 35
1/2 raccord avec verrou à douille annelée R	HS44	Aluminium	Sym 40 DAR 35

Matière : aluminium ou bronze.

Raccordement : douille annelée ou douille annelée réduite.

> RACCORDS

Raccords de transformation Mâle ou Femelle



Désignation	Code	Matière	Caractéristiques
Raccord de transformation	H128	Aluminium	DSP 40 GFR M20
Raccord de transformation	1220	Aluminium	DSP 40 GFR F20

Matière : aluminium.

Raccordement : DSP / GFR mâle ou femelle.

> JONCTIONS

Jonctions symétriques Guillemin avec verrou fileté F ou M



Désignation	Code	Matière	Caractéristiques
Jonction SYM avec verrou à douille fileté femelle	0823	Bronze	Sym 20 FF 26/34
Jonction SYM avec verrou à douille fileté femelle	2918	Bronze	Sym 40 FF 40/49
Jonction SYM avec verrou à douille fileté femelle	0838	Bronze	Sym 65 FF 66/76
Jonction SYM avec verrou à douille fileté femelle	H840	Bronze	Sym 100 FF 102/114
Jonction SYM avec verrou à douille fileté femelle	H421	Aluminium	Sym 40 FF 40/49
Jonction SYM avec verrou à douille fileté femelle	H708	Aluminium	Sym 65 FF 66/76
Jonction SYM avec verrou à douille fileté femelle	HJ35	Aluminium	Sym 100 FF 102/114
Jonction SYM avec verrou à douille fileté mâle	H475	Bronze	Sym 20 FM 26/34
Jonction SYM avec verrou à douille fileté mâle	2928	Bronze	Sym 40 FM 40/49
Jonction SYM avec verrou à douille fileté mâle	1214	Bronze	Sym 65 FM 66/76
Jonction SYM avec verrou à douille fileté mâle	1217	Bronze	Sym 100 FM 102/114
Jonction sym avec verrou à douille fileté mâle	H407	Aluminium	Sym 40 FM 40/49
Jonction SYM avec verrou à douille fileté mâle	H042	Aluminium	Sym 65 FM 66/76
Jonction SYM avec verrou à douille fileté mâle	H488	Aluminium	Sym 100 FM 102/114

Matière : aluminium ou bronze.

Raccordement : douille fileté femelle ou douille fileté mâle.

Jonction double à réduction



Désignation	Code	Matière	Entrée	Sortie
Jonction double à réduction	2858	Aluminium	DSP 65	DSP 40
Jonction double à réduction	2868	Aluminium	AR 100	DSP 65
Jonction double à réduction	2898	Bronze	SYM 40	SYM 20
Jonction double à réduction	2908	Bronze	SYM 65	SYM 40
Jonction double à réduction	0688	Bronze	SYM 100	SYM 65
Jonction double à réduction	HS41	Aluminium	SYM 40	SYM 20
Jonction double à réduction	HE27	Aluminium	SYM 65	SYM 40
Jonction double à réduction	HR15	Aluminium	SYM 100	SYM 65

Matière : aluminium ou bronze.

Raccordement : DSP / DSP, ou AR / DSP, ou Sym / Sym.

> DIVISIONS À ROBINETS À SOUPAPES

Division à robinets à soupapes



Désignation	Code	Entrée	Sortie
Division à robinets à soupapes 2 sorties	2938	DSP 65	2 x DSP 40
Division à robinets à soupapes 3 sorties	0686	DSP 65	1 x DSP 65 et 2 x DSP 40
Division à robinets à soupapes 2 sorties	0607	AR 100	2 x DSP 65
Division à robinets à soupapes 3 sorties	H543	AR 100	3 x DSP 65
Division à robinets à soupapes 3 sorties	H189	SYM 65	1 x SYM 65 et 2 x SYM 40

Matière : aluminium.

Raccordement : DSP, Sym, AR.

> BOUCHONS

Bouchons avec verrou et chaînette




Désignation	Code	Matière	Caractéristiques
Bouchons avec verrou et chaînette	2758	Aluminium	DSP 40
Bouchons avec verrou et chaînette	2778	Aluminium	DSP 65
Bouchons avec verrou et chaînette	H938	Aluminium	AR 100
Bouchons avec verrou et chaînette	5968	Bronze	SYM 100
Bouchons avec verrou et chaînette	2838	Bronze	SYM 40
Bouchons avec verrou et chaînette	H420	Bronze	SYM 20
Bouchons avec verrou et chaînette	2848	Bronze	SYM 65
Bouchons avec verrou et chaînette	HD60	Aluminium	SYM 20
Bouchons avec verrou et chaînette	HN97	Aluminium	SYM 40
Bouchons avec verrou et chaînette	HX79	Aluminium	SYM 65
Bouchons avec verrou et chaînette	H487	Aluminium	SYM 100

Matière : aluminium ou bronze.


Raccordement : DSP, AR ou Sym.

> LANCES INCENDIE

Lances incendie	Désignation	Code	Type
	Lance à débit réglable DSP40, 150 à 500 l/mn à 6 bar	4876	DSP 40
	Lance à débit réglable GFR20, 40 à 150 l/mn à 6 bar	4877	GFR 20

Les lances d'incendie sont conformes à la norme NFS 61.820.
Raccordement : DSP.







> ACCESSOIRES COMPLÉMENTAIRES

Robinetts de barrage	Désignation	Code	Entrée	Sortie
	Robinetts de barrage	3208	M 26/34	F 26/34
	Robinetts de barrage	3218	M 40/49	F 40/49

Matière : bronze.
Raccordement : entrée et sortie femelle, à tête inclinée.

Joints pour raccords	Désignation	Code	Type	Caractéristiques
	Joint PR RAC SYM 20/25	2208	SYM	SYM 20/25
	Joint PR RAC DSP 40/45	2248	DSP	DSP 40/45
	Joint PR RAC SYM 40/45	2218	SYM	SYM 40/45
	Joint PR RAC SYM 65/70	2228	SYM	SYM 65/70
	Joint PR RAC SYM 100/110	2238	SYM	SYM 100/110

Matière : butadiène nitrile acrylique.

Clés pour raccords et Multifonctions	Désignation	Code	Matière	Photo N°
	Clé à carré femelle de 12 à 5 fonctions	5288	Aluminium	1
	Clé universelle à 11 fonctions	0612	Laiton	2
	Clé à 5 fonctions	HK97	Laiton	3
	Clé tricoise de 20 à 65	1658	Acier	4
	Clé tricoise de 20 à 65 anti étincelle	0665	Laiton	5
	Clé polyservice	3044	Laiton	6

Matière : acier, aluminium ou laiton.
Servant à l'ouverture et à la fermeture de différentes vannes et raccords.





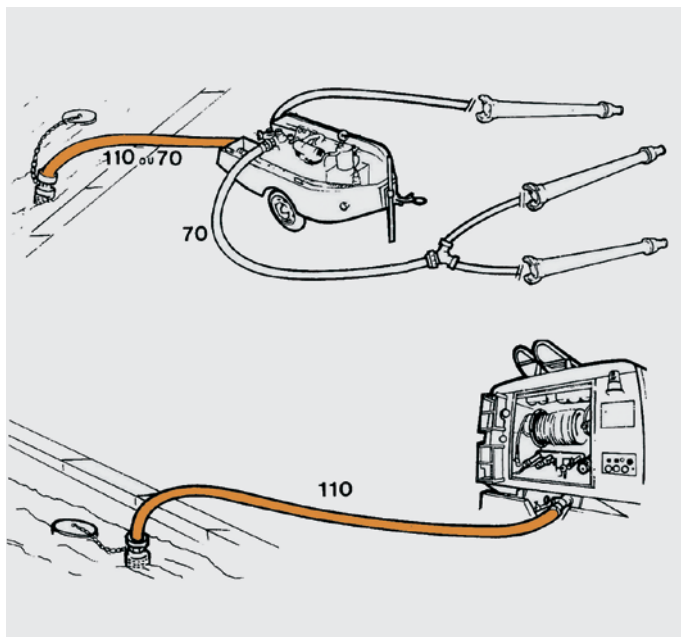
Les tuyaux d'incendie sont destinés au transport de l'eau des moyens de secours.

Les tuyaux d'incendie servent à l'aspiration, l'alimentation ou le refoulement d'eau, à partir d'un point d'eau naturel, ou d'un point d'eau artificiel.

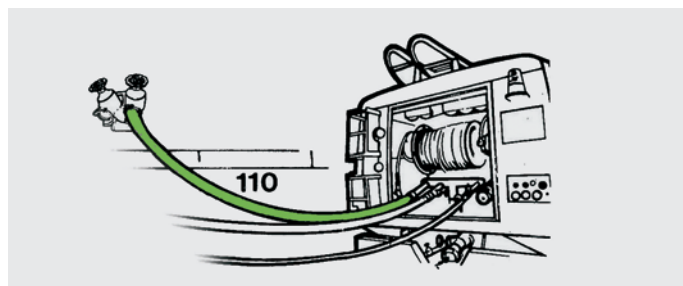
> PRENDRE L'EAU À SA SOURCE

■ L'aspiration ou l'alimentation

Consiste à alimenter une pompe (FPT, moto pompe) à partir d'un point naturel (rivière, étang...) avec un tuyau armé (ISO 14557)



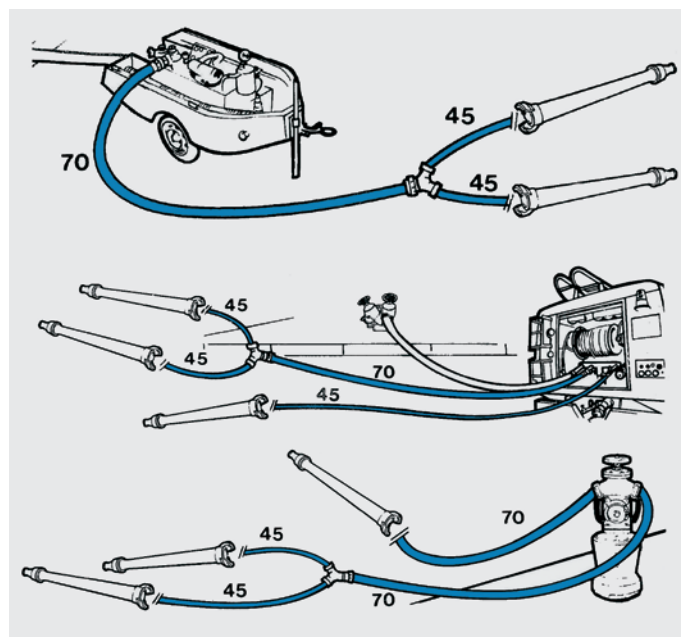
Ou d'un point d'eau artificiel (poteau, bouche d'incendie ou réserve d'eau sous pression) avec un tuyau souple (NFS 61.112)



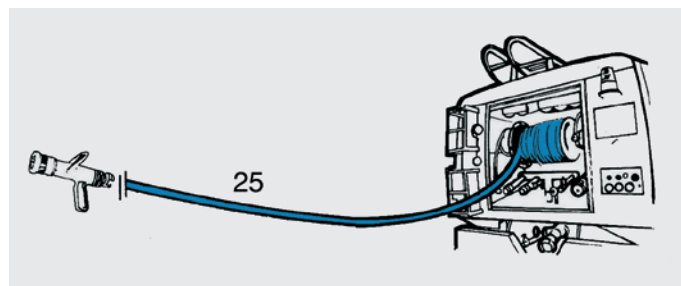
> S'EN SERVIR POUR INTERVENIR

■ Le refoulement

Consiste à transporter l'eau sous pression jusqu'à la lance pour diffusion. Avec tuyau souple (NFS 61.112)



Avec tuyau semi-rigide (NFS 61.116)



> TUYAUX D'ASPIRATION

Tuyaux d'aspiration armés



Désignation	Code	Ø	Long. m	Caractéristiques
Tuyau d'aspiration armé	1938	45	2	Symétrique aluminium
Tuyau d'aspiration armé	1948	45	4	Symétrique aluminium
Tuyau d'aspiration armé	1958	70	2	Symétrique aluminium
Tuyau d'aspiration armé	1968	70	4	Symétrique aluminium
Tuyau d'aspiration armé	1978	110	2	AR aluminium
Tuyau d'aspiration armé	1988	110	4	AR aluminium

Tube intérieur en caoutchouc synthétique lisse.
Renforcement par 4 plis textile et spirale métallique.

Extérieur : caoutchouc résistant à l'abrasion.
Température d'utilisation : 90°C maximum.

> TUYAUX DE REFOULEMENT

Tuyaux de refoulement PIL (Paroi Interne Lisse) gamme DURAFLEX



Pour utilisation intensive, par exemple en milieu industriel.

Désignation	Code	Ø	Long. m	Caractéristiques	Pression de service	Pression de rupture
Tuyau de refoulement PIL	1998	25	20	Symétrique bronze	17	54
Tuyau de refoulement PIL	2008	45	20	Symétrique bronze	17	50
Tuyau de refoulement PIL	2018	45	20	DSP aluminium	17	50
Tuyau de refoulement PIL	2038	45	40	DSP aluminium	17	50
Tuyau de refoulement PIL	2058	70	20	DSP aluminium	17	50
Tuyau de refoulement PIL	2068	70	40	Symétrique bronze	17	50
Tuyau de refoulement PIL	2078	70	40	DSP aluminium	17	50
Tuyau de refoulement PIL	2098	110	20	AR aluminium	10	30

Tube intérieur en caoutchouc synthétique lisse.
Renforcement par 4 plis textile et spirale métallique.
Extérieur : caoutchouc résistant à l'abrasion.
Température d'utilisation : 90°C maximum.

Couleur : rouge.
Sans entretien : ne doit pas être séché, nettoyage facile.
Très flexible et léger.
Résistant à de fortes concentrations d'ozone.

Tuyaux de refoulement PIL (Paroi Interne Lisse) gamme VC



Pour sapeurs pompiers et industrie.

Désignation	Code	Ø	Long. en m	Coul.	Caractéristiques	Pression de serv.	Pression de rupt.
Tuyau de refoulement PIL	HCE7	45	20	Jaune	DSP aluminium	20	50
Tuyau de refoulement PIL	HCE8	70	20	Jaune	DSP aluminium	20	50
Tuyau de refoulement PIL	0525	45	40	Rouge	Symétrique bronze	20	50
Tuyau de refoulement PIL	0526	45	15	Rouge	Symétrique bronze	20	50
Tuyau de refoulement PIL	0527	70	20	Rouge	Symétrique bronze	20	50
Tuyau de refoulement PIL	0532	70	40	Rouge	DSP aluminium	20	50
Tuyau de refoulement PIL	0533	70	40	Rouge	Symétrique bronze	20	50
Tuyau de refoulement PIL	0545	25	20	Rouge	Symétrique aluminium	20	50
Tuyau de refoulement PIL	0746	45	20	Rouge	Symétrique bronze	20	50
Tuyau de refoulement PIL	0792	70	20	Rouge	DSP aluminium	20	50
Tuyau de refoulement PIL	0793	45	40	Rouge	DSP aluminium	20	50
Tuyau de refoulement PIL	0916	45	20	Rouge	DSP aluminium	20	50
Tuyau de refoulement PIL	2007	25	40	Rouge	Symétrique aluminium	20	50
Tuyau de refoulement PIL	2012	45	5	Rouge	Symétrique bronze	20	50
Tuyau de refoulement PIL	2013	45	10	Rouge	Symétrique bronze	20	50
Tuyau de refoulement PIL	9526	110	10	Rouge	AR aluminium	15	45
Tuyau de refoulement PIL	9527	110	20	Rouge	AR aluminium	15	45
Tuyau de refoulement PIL	9528	110	40	Rouge	AR aluminium	15	45
Tuyau de refoulement PIL	9529	45	20	Rouge	Sans raccord	20	50
Tuyau de refoulement PIL	HES4	70	40	Rouge	Sans raccord	20	50

Gaine textile (chaîne et trame) en fibres de polyester.
Tissage croisé sur métier circulaire.
Revêtement intérieur en caoutchouc synthétique EPDM.
(Éthylène Propylène Diène PolyMéthylène) adhérent à la gaine par vulcanisation à 150° de vapeur d'eau saturée.
Revêtement extérieur PAR (Plastique Acrylique Réticulé).
Couleur : rouge, jaune.

La texture croisée renforçant la protection de la trame permet une résistance optimale à la pression et à l'abrasion, offrant ainsi longévité et souplesse. Les fils, soigneusement choisis pour assurer un entretien facile suppriment les problèmes de séchage et de putrescibilité. La parfaite adhérence du caoutchouc à la gaine textile et l'étanchéité absolue sont contrôlées systématiquement.

Tuyau semi-rigide

Voir chapitre "R.I.A."

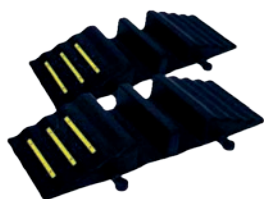
> ACCESSOIRES COMPLÉMENTAIRES
Poignée de portage


Désignation	Code	Caractéristiques
Poignée de portage	HBW0	pour Tuyau DN 70
Poignée de portage	HBW1	pour Tuyau DN 45

Poignée permettant de porter aisément et de maintenir enroulé sur lui-même un flexible d'incendie de longueur 20 à 40 mètres.

Compatibles avec toutes marques de tuyaux PIL.

Sangle en matériaux synthétiques, boucle en acier inoxydable.

Madrier de franchissement en Caoutchouc


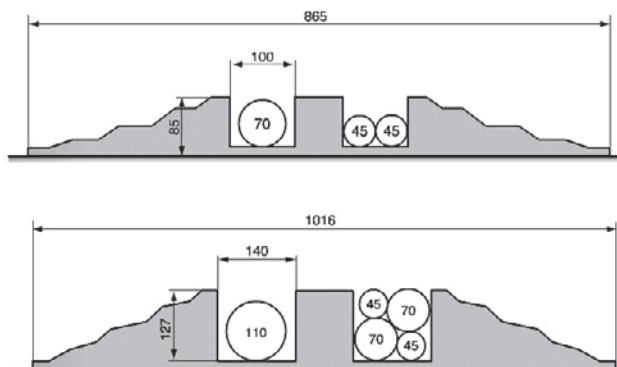
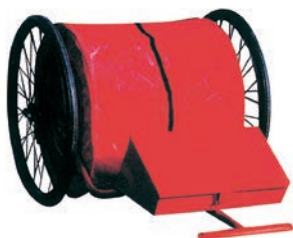
Désignation	Code
Largeur 307 mm, longueur 865 mm	H560
Largeur 300 mm, longueur 1016 mm	H561

Un madrier de franchissement est un double plan incliné, réservant en son centre le passage pour plusieurs flexibles, permettant aux véhicules de les franchir sans les endommager.

Fabriqué en caoutchouc synthétique.

Il faut utiliser 4 éléments pour réaliser un pont complet.

Les références indiquées comportent les 4 éléments.


Dévidoir


Désignation	Code
Dévidoir mobile normalisé à roues bâton, pour 200 m de tuyau DN70 (sans coffre)	HCQ1
Dévidoir mobile normalisé à roues bâton, pour 200 m de tuyau DN70 (avec coffre)	HX77
Housse pour dévidoir mobile, DN70 – 200 m maxi	3532
Prémélangeur pour tuyau PIL, avec poignée de portage, réglable, 0 - 3 et 6%	H002
Raccords DSP 40, débit à 6 bars = 200 l/mn	
Demi sellette	1762



ÉMULSEURS



CHOIX DE L'ÉMULSEUR : L'émulseur doit être certifié EN 1568-3 pour les feux d'hydrocarbures, et EN 1568-4 pour les feux de produits polaires.

Les industries pétrolières exigent la certification GESIP pour une utilisation à un taux d'application de 2 litres/m²/mn. Les aéroports demandent la certification STNA pour l'utilisation de l'émulseur sur feux de kérosène. Pour l'utilisation en haut foisonnement, l'agrément CNPP par rapport à la règle R12 est souhaité.

> CHOIX D'UN ÉMULSEUR

Le choix d'un émulseur dépendra de plusieurs facteurs :

- Nature du feu
- Certification
- Nature de l'émulseur
- Concentration d'utilisation
- Le taux d'application
- Utilisation en bas, moyen ou haut foisonnement
- Type d'émulseur, protéinique ou synthétique

> CONTEXTE PRODUITS

■ Nature de l'émulseur

La nouvelle base biologique du produit ECOPOL (garantie 10 ans) permet de correspondre aux exigences de biodégradabilité des industriels, notamment dans le cadre de la norme ISO 14001.

Les bases synthétiques (garanties 10 ans) ont beaucoup évolué ces dernières années et supplantent les bases protéiniques (garanties 5 ans).

LA CONCENTRATION D'UTILISATION

Le plus souvent les appareils d'injection classiques sont réglés à 6%. Sur une installation fixe ou embarquée supportant un réglage prédéfini, la concentration d'utilisation de 3 % permet de doubler l'autonomie d'un véhicule ou de réduire par moitié le stockage nécessaire à une installation d'extinction.

LE TAUX D'APPLICATION

Le taux d'application est le nombre de litres de solution moussante (eau + émulseur) appliqués sur un feu, par m² et par minute.

Ce taux permet de calculer la quantité d'émulseur et le nombre de moyens de diffusion de la mousse nécessaires pour éteindre un feu, ou pour le contenir en attendant des renforts extérieurs.

Généralement, il est retenu le taux de 2 pour les feux d'hydrocarbures, 3 à 5 pour les feux d'hydrocarbures additivés, 7 à 10 pour les feux de produits polaires.

■ Le foisonnement

Le foisonnement d'une solution moussante (eau + émulseur) est conditionné essentiellement par l'appareil servant à projeter la mousse (lance, canon, dégueuloir, générateur,...).

Il s'agit du coefficient du volume de mousse produit par rapport à la quantité de solution moussante.

Bas foisonnement : < 20

Spécifique aux moyens mobiles, pour une portée importante.

Moyen foisonnement : de 50 à 300

Plus utilisé en installation fixe sur les bacs de rétention.

Haut foisonnement : de 500 à 1000

Utilisé uniquement pour le noyage de grands locaux fermés.

> GAMME PROTÉINIQUE

BIO POLYFILM 6%



Utilisation sur hydrocarbures et solvants polaires.
Certifications :
EN 1568-3 (bas foisonnement hydrocarbures).
EN 1568-4 (bas foisonnement polaires).
GESIP (Groupe d'Étude de Sécurité des Industries Pétrolières et Chimiques).

Code	Conditionnement (l)	Dimensions du conditionnement
9538	20 litres	29 x 25 x 37 cm
9539	200 litres	Ø 57 x 97 cm
9540	1000 litres	120 x 100 x 116 cm

Émulseur : FFFP AR.
Concentration d'emploi : 6 %.
Viscosité à 20 °C : < 1500 mPa.s.
Résistance au gel : -15 °C.
Durée de vie : 5 ans.

Foisonnement :
- Bas : oui,
- Moyen : oui,
- Haut : non.

> GAMME SYNTHÉTIQUE

FLUOFOAM 6%



Utilisation sur hydrocarbures.
Certifications :
EN 1568-3 (bas foisonnement hydrocarbures) .
Marine : certificat Bureau Veritas.

Code	Conditionnement (l)	Dimensions du conditionnement
9534	20 litres	29 x 25 x 37 cm
9535	60 litres	35 x 30 x 64 cm
9536	200 litres	Ø 57 x 97 cm
9537	1000 litres	120 x 100 x 116 cm

Émulseur : AFFF.
Concentration d'emploi : 6 %.
Viscosité à 20 °C : < 10 cSt.
Résistance au gel : -30 °C.
Durée de vie : 10 ans.

Foisonnement :
- Bas : oui,
- Moyen : oui,
- Haut : non.

BIO HYDROPOL 6%



Utilisation sur hydrocarbures et solvants polaires.
Certifications :
EN 1568-1 (moyen foisonnement).
EN 1568-2 (haut foisonnement).
EN 1568-3 (bas foisonnement hydrocarbures) .
EN 1568-4 (bas foisonnement polaires).
CNPP R12.

Code	Conditionnement (l)	Dimensions du conditionnement
0484	20 litres	29 x 25 x 37 cm
0485	60 litres	35 x 30 x 64 cm
0486	120 litres	Ø 50 x 75 cm
0483	200 litres	Ø 57 x 97 cm
0487	1000 litres	120 x 100 x 116 cm

Émulseur : A4P.
Concentration d'emploi : 6 %.
Viscosité à 20°C : < 1000 mPa.s.
Résistance au gel : -10 °C.
Durée de vie : 10 ans.

Foisonnement :
- Bas : oui,
- Moyen : oui,
- Haut : oui.

ECOPOL 3%



Utilisation sur hydrocarbures et solvants polaires.
Certifications :
EN 1568-1 (moyen foisonnement).
EN 1568-2 (haut foisonnement).
EN 1568-3 (bas foisonnement hydrocarbures).
EN 1568-4 (bas foisonnement polaires).
CNPP (Haut foisonnement R12).

Code	Conditionnement (l)	Dimensions du conditionnement
9531	20 litres	29 x 25 x 37 cm
HFB3	60 litres	35 x 30 x 64 cm
9532	200 litres	Ø 57 x 97 cm
9533	1000 litres	120 x 100 x 116 cm

Émulseur : Écologique, exempt de composé organique fluoré
Concentration d'emploi : 3 %.
Viscosité à 20 °C : < 1500 mPa.s.
Résistance au gel : -15 °C.
Durée de vie : 10 ans.

Foisonnement :
- Bas : oui,
- Moyen : oui,
- Haut : oui.

> ANALYSE

Analyse



Code	Analyse Qualité Emulseurs
1527	Prestation d'analyse d'un échantillon de 1 l d'émulseur quelque soit la marque et le type



BAES, DÉTECTEURS, ALARMES, SECOURS

SOMMAIRE

Éclairage de sécurité	88
Contexte réglementaire	88
Contexte normatif	88
Blocs d'évacuation / Blocs d'habitation / Blocs d'ambiance	89
DAAF / DAACO	90
Contexte réglementaire pour les DAAF	90
Contexte normatif pour les DAAF	91
DAAF / DAACO	92
Alarmes Type 4	94
Contexte réglementaire	94
Maintenance des alarmes Type 4	95
Équipements d'alarme	96
Déclencheurs manuels	97
Diffuseurs sonores et lumineux	98
Secours	100

ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ



L'éclairage de sécurité joue un rôle prépondérant dans l'organisation efficace de l'évacuation d'un bâtiment.

L'éclairage de sécurité, s'il est en bon état de fonctionnement, lorsque l'éclairage normal ou de remplacement est défaillant permet :

- L'évacuation sûre et facile des personnes vers l'extérieur,
- Les manoeuvres intéressant la sécurité,
- D'éviter la panique en cas de non fonctionnement de l'éclairage normal.

Le vieillissement des appareils d'éclairage de sécurité est normal et inévitable.

> CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Les installations d'éclairage de sécurité doivent faire l'objet de vérifications périodiques effectuées par des personnes ou organismes agréés.

La réglementation prévoit ces vérifications périodiques dans chaque catégorie d'établissements :

Etablissements Recevant des Travailleurs (code du travail)	Article R4224-17 du Code du travail (extrait) Les installations et dispositifs techniques et de sécurité des lieux de travail sont entretenus et vérifiés suivant une périodicité appropriée. Toute défectuosité susceptible d'affecter la santé et la sécurité des travailleurs est éliminée le plus rapidement possible.
Etablissements Recevant du Public (règlement de sécurité)	Article R 123-43 du Code de la construction et de l'habitation (extrait) Les constructeurs, installateurs et exploitants sont tenus, chacun en ce qui le concerne, de s'assurer que les installations ou équipements sont établis, maintenus et entretenus en conformité avec les dispositions de la présente réglementation. A cet effet, ils font respectivement procéder pendant la construction et périodiquement en cours d'exploitation aux vérifications nécessaires par les organismes ou personnes agréées dans les conditions fixées par arrêté du ministre de l'intérieur.
Bâtiments d'habitation	Arrêté du 31 janvier 1986 article 101 ... Le propriétaire ou, le cas échéant, la personne responsable désignée par ses soins... doit également assurer l'entretien de toutes les installations concourant à la sécurité et doit pouvoir le justifier par la tenue d'un registre de sécurité.

Le décret 99-374 du 12 mai 1999 du Ministère de l'environnement, relatif à la mise sur le marché des piles et accumulateurs et à leur élimination, impose aux utilisateurs de Blocs Autonomes d'Éclairage de Sécurité de collecter ou

faire collecter, de valoriser ou faire valoriser et d'éliminer ou de faire éliminer les accumulateurs usagés qu'ils soient ou non incorporés à des appareils.

> CONTEXTE NORMATIF

La norme NFC 71-830 du 5/08/2003 définit les principes généraux relatifs à la maintenance des Blocs Autonomes d'Éclairage de Sécurité et des Blocs Autonomes d'Éclairage d'Habitation.

L'ensemble de l'installation doit faire l'objet d'un entretien régulier et d'essais périodiques.

- **Une fois par mois** : témoin de charge et lampes de secours ou tubes fluorescents.
- **Tous les six mois** : autonomies de la batterie.
- **Une fois par an (NFC 71-830)** : vérification complète par une personne qualifiée comportant les 13 opérations essentielles dont le contrôle d'autonomie de la batterie pendant une 1 heure minimum.



ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ

Blocs d'évacuation / Blocs d'habitation / Blocs d'ambiance

S 60 L

KG45

Bloc d'évacuation



- Le S60 L est un bloc autonome d'éclairage d'évacuation équipé d'une lampe de veille à LED,
- De dimensions réduites, il s'intègre facilement dans tout type de bâtiment (*tertiaire ou industriel*).

Certification

- Certifié à la marque NF AEAS (*Appareils Electriques Autonomes de Sécurité*) selon les normes NF-EN 60 598.2.22, NFC 71800.
- N° de certif. : T00003.

Mise en oeuvre

- Montage en saillie.
- Permet de réutiliser la pré plaque de la plupart des blocs et Luminox anciennes générations.
- Montage plafond avec kit d'éclairage par la tranche.
- Possibilité de semi encastrement.

Caractéristiques techniques

- Flux : 45 lm.
- Autonomie : 1 heure.
- IP : 42 - IK : 07.
- Lampe témoin : 1 LED verte.
- Lampe de secours : 2 x ES 6V / 0.45 A-E10.
- Batterie : Ni-Cd : 5 * 1.7 Ah.
- Consommation : 17 mA.
- Poids : 1.1 kg.
- Dimensions (L x H x l) : 239 x 74 x 80 mm.

Accessoires

- Cadre d'encastrement (*code : HCJ2*).
- Plaque de recouvrement (*code : V344*).
- Grille de protection (*code : 1314*).
- Rehausse (*code : HBU4*).
- Kit d'éclairage sur tranche (*code : HZ44*).

S 10 L

KG46

Bloc d'habitation



- Le S10 L est un bloc autonome d'éclairage d'habitation 100% LED,
- De dimensions réduites, il s'intègre facilement dans tout type de bâtiment.

Certification

- Certifié à la marque NF AEAS (*Appareils Electriques Autonomes de Sécurité*) selon les normes NF-EN 60 598.2.22, NFC 71805.
- N° de certif. : T11140.

Mise en oeuvre

- Montage en saillie
- Permet de réutiliser la pré plaque de la plupart des blocs Matincendie et Luminox anciennes générations.
- Montage plafond avec kit d'éclairage par la tranche.
- Possibilité de semi encastrement.

Caractéristiques techniques

- Flux : 8 lm.
- Autonomie : 5 heures.
- IP : 42 - IK : 07.
- Lampe témoin et lampes de secours : 2 LEDs blanches.
- Batterie : Ni-Cd : 4 * 1,2 V / 0.6 Ah.
- Consommation : 1 W.
- Poids : 0.7 kg.
- Dimensions (L x H x l) : 239 x 74 x 80 mm.

Accessoires

- Cadre d'encastrement (*code : HCJ2*).
- Plaque de recouvrement (*code : V344*).
- Grille de protection (*code : 1314*).
- Rehausse (*code : HBU4*).
- Kit d'éclairage sur tranche (*code : HZ44*).

S 400 L

KG47

Bloc d'ambiance



- Le S400 L est un bloc autonome d'éclairage d'ambiance non permanent équipé d'une lampe de veille à LED,
- Il permet de réaliser un éclairage d'ambiance en plafond très discret (montage rasant avec cadre d'encastrement),
- Grâce à ses dimensions il permet de remplacer les B.A.E.S de toutes marques équipés de tubes fluorescents 8 w.

Certification

- Certifié à la marque NF AEAS (*Appareils Electriques Autonomes de Sécurité*) selon les normes NF-EN 60 598.2.22 et NFC 7180 NF.
- N° de certif. : T03 106.

Mise en oeuvre

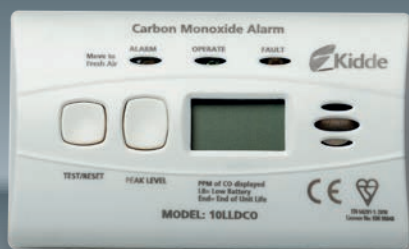
- Montage plafond en saillie ou rasant avec cadre d'encastrement.
- Permet de réutiliser la pré plaque des blocs Matincendie et Luminox S400 NP et P anciennes générations sans re-câblage.

Caractéristiques techniques

- Flux : 380 lm.
- Autonomie : 1 heure.
- IP : 41 - IK : 08.
- Lampe témoin : 1 LED verte.
- Lampe de secours : 1 tube fluo 8 W.
- Batterie : Ni-Cd : 4 * 4 Ah.
- Consommation : 27 mA.
- Poids : 1.7 kg.
- Dimensions (L x H x l) : 330 x 110 x 98 mm.

Accessoires

- Cadre d'encastrement (*code : HDD0*).
- Grille de protection (*code : 1315*).



Les statistiques montrent qu'un incendie domestique a lieu toutes les 2 minutes. Ces incendies entraînent la mort de 800 personnes chaque année dont plus de 500 à cause des fumées.

L'installation de DAAF dans les habitations permet d'avertir rapidement les occupants.

Les DACO ont pour objectif de détecter les émanations de monoxyde de carbone, gaz mortel issu d'une mauvaise combustion des appareils de chauffage.

> CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE POUR LES DAAF



La Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 a modifié certaines dispositions de la Loi n° 2010-238 du 9 mars 2010, notamment en ce qui concerne la mise en place des DAAF dans les logements. L'obligation d'installation de DAAF incombe désormais pleinement au propriétaire du logement (dans le cas de logements occupés par un locataire, le propriétaire doit fournir le DAAF ou le rembourser au locataire). La loi n° 2015-990 du 06 août 2015 a octroyé, sous certaines conditions, un délai pour la mise en place des DAAF. Le décret n° 2015-114 du 02 février 2015 a modifié les dispositions relatives à l'installation et l'entretien des DAAF.

■ Installation des DAAF : Qui ?

Loi n° 2010-238 modifiée par Loi n° 2014-366 & Loi n° 2015-990	Décret n° 2011- 36 modifié par Décret n° 2015-114	Arrêté du 5 février 2013
<p>Article L. 129-8</p> <p>Le propriétaire d'un logement installe dans celui-ci au moins un détecteur de fumée normalisé et s'assure, si le logement est mis en location, de son bon fonctionnement lors de l'établissement de l'état des lieux (mentionné à l'article 3-2 de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989...).</p> <p>Pour les logements occupés par un locataire au moment de l'entrée en vigueur de l'article 1er de la loi n° 2010-238 du 9 mars 2010 (...), l'obligation d'installation faite au propriétaire est satisfaite par la fourniture d'un détecteur à son locataire ou, s'il le souhaite, par le remboursement au locataire de l'achat du détecteur.</p>	<p>Article R. 129-13</p> <p>La responsabilité de l'installation du détecteur de fumée normalisé mentionné à l'article R. 129-12 incombe au propriétaire et la responsabilité de son entretien incombe à l'occupant du logement. Cependant, ces deux responsabilités incombent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au propriétaire pour les logements à caractère saisonnier, les logements-foyers visés au R. 351-55 dont la gestion est assurée par le propriétaire ou par un organisme autres que ceux mentionnés à l'article L. 365-4, les résidences hôtelières à vocation sociale, les logements attribués ou loués en raison de l'exercice d'une fonction ou d'un emploi et les locations meublées ; - aux organismes agréés mentionnés à l'article L. 365-4 exerçant les activités d'intermédiation locative et de gestion locative sociale pour les logements-foyers et logements familiaux gérés par ces organismes. 	<p>Pas de dispositions.</p>

■ Installation des DAAF : Quand ?

Loi n° 2010-238 modifiée par Loi n° 2014-366 & Loi n° 2015-990	Décret n° 2011- 36 modifié par Décret n° 2015-114	Arrêté du 5 février 2013
<p>Les articles 1^{er} à 4 de la présente loi entrent en vigueur dans les conditions prévues par un décret en Conseil d'État et au plus tard au terme d'un délai de cinq ans à compter de la date de sa publication.</p> <p>La Loi n°2015-990 précise :</p> <p>Les propriétaires ayant signé un contrat d'achat des détecteurs au plus tard au 8 mars 2015 sont réputés satisfaire l'obligation prévue à l'article L. 129-8 du code de la construction et de l'habitation, à la condition que le détecteur de fumée soit installé avant le 1^{er} janvier 2016.</p>	<p>Il doit être satisfait aux obligations du présent décret avant le 8 mars 2015.</p>	<p>Pas de dispositions.</p>

■ Installation des DAAF : Où ?

Loi n° 2010-238
Modifiée par
Loi n° 2014-366 & Loi n° 2015-990

Pas de dispositions.

Décret n° 2011- 36
Modifié par
Décret n° 2015-114

Pas de dispositions.

Arrêté du 5 février 2013

Article 1

Dans les parties privatives des bâtiments d'habitation, au moins un détecteur de fumée normalisé est installé dans chaque logement, de préférence dans la circulation ou dégagement desservant les chambres. Le détecteur est fixé solidement en partie supérieure, à proximité du point le plus haut et à distance des autres parois ainsi que des sources de vapeur.

Article 6

Il est interdit d'installer des détecteurs autonomes avertisseurs de fumée dans les parties communes des immeubles collectifs d'habitation.

■ L'entretien des DAAF

Loi n° 2010-238
Modifiée par
Loi n° 2014-366 & Loi n° 2015-990

Article L. 129-8

Le propriétaire d'un logement installe dans celui-ci au moins un détecteur de fumée normalisé. L'occupant d'un logement, qu'il soit locataire ou propriétaire veille à l'entretien et au bon fonctionnement de ce dispositif et assure son renouvellement, si nécessaire, tant qu'il occupe le logement.

Décret n° 2011- 36
Modifié par
Décret n° 2015-114

Article R. 129-13

La responsabilité de l'installation du détecteur de fumée normalisé mentionné à l'article R. 129-12 incombe au propriétaire et la responsabilité de son entretien incombe à l'occupant du logement. Cependant, ces deux responsabilités incombent :

- au propriétaire pour les logements à caractère saisonnier, les logements-foyers visés au R. 351-55 dont la gestion est assurée par le propriétaire ou par un organisme autres que ceux mentionnés à l'article L. 365-4, les résidences hôtelières à vocation sociale, les logements attribués ou loués en raison de l'exercice d'une fonction ou d'un emploi et les locations meublées ;
- aux organismes agréés mentionnés à l'article L. 365-4 exerçant les activités d'intermédiation locative et de gestion locative sociale pour les logements-foyers et logements familiaux gérés par ces organismes.

Arrêté du 5 février 2013

Article 1

L'occupant ou, le cas échéant, le propriétaire ou l'organisme agréé mentionné à L. 365-4 exerçant les activités d'intermédiation locative et de gestion locative sociale s'assure de la mise sous tension du détecteur en vérifiant que le voyant prévu à cet effet est allumé et, en tant que de besoin, remplace les piles lorsque le signal de défaut de batterie est émis. Il procède également au test régulier du détecteur.

■ DAAF et assurance

Loi n° 2010-238
Modifiée par
Loi n° 2014-366 & Loi n° 2015-990

Article L. 129-8 [...]

L'occupant du logement notifie cette installation à l'assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie.

Art. L. 122-9

L'assureur peut prévoir une minoration de la prime ou de la cotisation prévue par la police d'assurance garantissant les dommages incendie lorsqu'il est établi qu'il est satisfait aux obligations prévues aux articles L. 129-8 et L. 129-9 du code de la construction et de l'habitation.

Décret n° 2011- 36
Modifié par
Décret n° 2015-114

Article R. 129-15

La notification prévue au troisième alinéa du L. 129-8 se fait par la remise d'une attestation à l'assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie par l'occupant ou, dans les cas prévus aux deuxième et troisième alinéas de l'article R. 129-13, le propriétaire ou l'organisme agréé mentionné à l'article L. 365-4 exerçant les activités d'intermédiation locative et de gestion locative sociale.

Arrêté du 5 février 2013

Article 8


L'attestation visée à l'article R. 129-15 du code de la construction et de l'habitation est conforme au modèle fixé par l'annexe 2 du présent arrêté. Elle n'a qu'une valeur déclarative pour l'assureur.

> CONTEXTE NORMATIF POUR LES DAAF

NF EN14604

Dispositif d'alarme de fumée.

> DÉTECTEURS AVERTISSEURS AUTONOMES DE FUMÉES (DAAF)

DAAF	Désignation	Code	Caractéristiques
	29 FR	DF13	Alcaline 1 an
	29 H-FR - bouton HUSH	DF15	Alcaline 1 an
	29 LD-FR	DF14	Lithium 5 ans
	29 HLD-FR - bouton HUSH	DF16	Lithium 5 ans
	10Y29 (boite carton)	DF31	Lithium 10 ans
	10Y29 (blister)	DF18	Lithium 10 ans


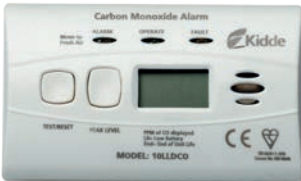
■ **Caractéristiques communes à tous les DAAF**

- Capteur photoélectrique.
- Bouton test permettant de vérifier le bon fonctionnement.
- Puissante alarme de 85 dB.
- Émission d'un signal sonore lorsque la pile est à remplacer.
- Limites de températures : de 0 à 40 °C.
- Installation facile avec support de montage fourni.
- Garantie produit : 5 ans.
- CE, Norme EN 14604, Certifié NF.

■ **Caractéristiques communes aux versions "bouton hush"**

- Le bouton hush (Pause), permet de désactiver temporairement l'alarme.
- Cette fonction de mise en sourdine est très utile près de la cuisine ou dans les autres endroits sujets aux fausses alarmes.

> DÉTECTEUR AUTONOME AVERTISSEUR DE CO (DAACO)

DAACO	Désignation	Code	Caractéristiques
	DAACO 10 LLCO	K747	Piles lithium scellée 10 ans
	DAACO 10 LLDCO	K748	Piles lithium scellée 10 ans

■ **Caractéristiques**

K747 :

- L'alimentation sur pile de l'appareil assure une protection même en cas de coupure de courant.
- Bouton de test.
- Puissante alarme : 85 dB.
- Facilité d'installation et d'entretien.
- Garantie produit : 10 ans.
- Testé selon la EN 20291-1 : 2010.

K748 :

- L'alimentation sur pile de l'appareil assure une protection même en cas de coupure de courant.
- Bouton de test.
- Puissante alarme : 85 dB.
- Facilité d'installation et d'entretien.
- Garantie produit : 10 ans.
- Testé selon la EN 20291-1 : 2010.
- Affichage numérique et mise en mémoire des pics de niveau de monoxyde de carbone détectés.

K747

K748



ALARMES TYPE 4



Les équipements d'alarme de type 4 sont destinés à donner l'ordre d'évacuation en cas d'incendie.

Fonctionnant sur pile ou relié à une centrale, l'alarme est un outil indispensable pour permettre à la personne qui détecte le feu, de donner l'alerte par un signal sonore audible de tous les points du bâtiment.

Durée de fonctionnement : 5 minutes minimum.

> CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

■ Établissements Recevant des Travailleurs : arrêté du 4 novembre 1993

Article 14

[...] Un équipement d'alarme au moins de type 3 doit être installé dans les établissements dont l'effectif est supérieur à 700 personnes et dans ceux dont l'effectif est supérieur à 50 personnes lorsque sont entreposées ou manipulées des substances ou préparations dangereuses.

Un équipement d'alarme au moins de type 4 doit être installé dans les autres établissements.

Toutefois, si le chef d'établissement souhaite disposer d'une temporisation il doit installer un équipement d'alarme du type 2 a ou 2 b au minimum et respecter toutes les contraintes liées à ce type.

■ Établissements Recevant du Public (règlement de sécurité des ERP)

Nature de l'exploitation	Catégories	Effectif	1	2	3	4	5	Textes réglementaires
			+1500 P	701 à 1500 P	301 à 700 P	< 300 P	Selon Ets	
L	Salles de spectacles, projection							Article L16
M	Magasins de vente, centres commerciaux							Articles M32 et M57
N	Restaurants et débits de boisson							Article N18
P	Salles de jeux						Salle de jeux	Article P22
R	Enseignement (excepté les internats)							Article R31
T	Salles d'exposition							Article T49
V	Établissements de culte							Article V12
W	Administrations, banques, bureaux							Article W14
X	Établissements sportifs couverts							Article X26
Y	Musées							Article Y21
GA	Gares							Article GA9

Nota : le minimum réglementaire concernant les équipements d'alarme dans les ERP de type O et U (sauf cas particuliers) est le type 3.

■ Établissements concernés



Le fonctionnement des équipements d'alarme de type 4 doit être d'une grande fiabilité pour assurer une organisation efficace de l'évacuation.

Comme tous les matériels de sécurité incendie, leur installation doit être accompagnée d'un contrôle et d'une maintenance périodiques.

> TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUR LA MAINTENANCE (EXTRAITS)

■ Code de la construction et de l'habitation

Article R.123-43 - Les constructeurs, installateurs et exploitants sont tenus, chacun en ce qui les concerne, de s'assurer que les installations ou équipements sont établis, maintenus et entretenus en conformité avec les dispositions de la présente réglementation.

■ Code du travail

SECTION 4 - MAINTENANCE, ENTRETIEN ET VÉRIFICATIONS

R. 4224-17 - Les installations et dispositifs techniques et de sécurité des lieux de travail sont entretenus et vérifiés suivant une périodicité appropriée.

Toute défectuosité susceptible d'affecter la santé et la sécurité des travailleurs est éliminée le plus rapidement possible.

La périodicité des contrôles et les interventions sont consignées dans un dossier qui est, le cas échéant, annexé au dossier de maintenance des lieux de travail prévu à l'article R. 4211-3. Ce dossier regroupe notamment la consigne et les documents prévus en matière d'aération, d'assainissement et d'éclairage aux articles R. 4222-21 et R. 4223-11.

R. 4224-19 - Lorsque l'entreprise quitte les locaux, l'employeur restitue le dossier de maintenance des lieux de travail au propriétaire ou le transmet à l'occupant suivant.

■ Établissements recevant du public

Article MS 62 - Classement - §1. Les systèmes d'alarme doivent satisfaire d'une part aux principes définis ci-après et, d'autre part, aux dispositions des normes en vigueur, en particulier la norme relative aux équipements d'alarme. Cette norme classe les équipements d'alarme en quatre types par ordre de sévérité décroissante, appelés 1, 2a ou 2b, 3 et 4.

Les dispositions particulières à chaque type d'établissement précisent dans chaque cas les types d'équipements d'alarme qui doivent être utilisés pour chaque catégorie d'établissement.

■ Habitations collectives

ARRÊTÉ DU 31 JANVIER 1986

Article 101 - Obligations des propriétaires.

Le propriétaire ou la personne désignée par ses soins doit : Vérifier le fonctionnement des installations tous les ans, assurer l'entretien, tenir un registre de sécurité.

> PRESTATIONS

- La passation de consignes auprès du responsable sécurité avant essai.
- Le contrôle de la centrale.
- Le déclenchement de l'alarme sonore.
- Le contrôle du bon fonctionnement de chaque diffuseur sonore.
- Le contrôle de l'autonomie réglementaire (5 minutes).
- Le contrôle de chaque déclencheur manuel.
- La mise en place d'une étiquette de maintenance.
- La remise d'un rapport détaillé avec recommandations.
- L'inscription dans le registre de sécurité.

> TYPE 4 PILES NFS

Type 4 piles NFS SON'ECLA

HLV7

Équipement d'alarme de Type 4



Lors d'une alarme feu, diffuse le signal sonore et la signalisation visuelle d'évacuation pendant 5 minutes.

■ Certification

- Conforme aux exigences de la NF S 32 001 (signal sonore d'évacuation d'urgence).

■ Constitution

- 1 T4 piles NFS en coffret avec 1 transducteur piézo, 2 flash rouges et 1 déclencheur manuel à membrane déformable.
- 2 piles 9 V DC.
- 1 manuel d'installation.

■ Caractéristiques techniques

- Couleur : blanc (RAL 9010).
- Dimensions (L x H x P) : 300 x 185 x 85 mm.
- Poids : 800 g.
- Alimentation : 2 piles 9 V DC.
- Autonomie : supérieure à une année en état de veille.

> TYPE 4 S NFS

Type 4 S NFS SON'ECLA

2887

Équipement d'alarme de Type 4



Lors d'une alarme feu, diffuse le signal sonore et la signalisation visuelle d'évacuation pendant 5 minutes.

■ Certification

- Conforme aux exigences de la NF S 32 001 (signal sonore d'évacuation d'urgence).

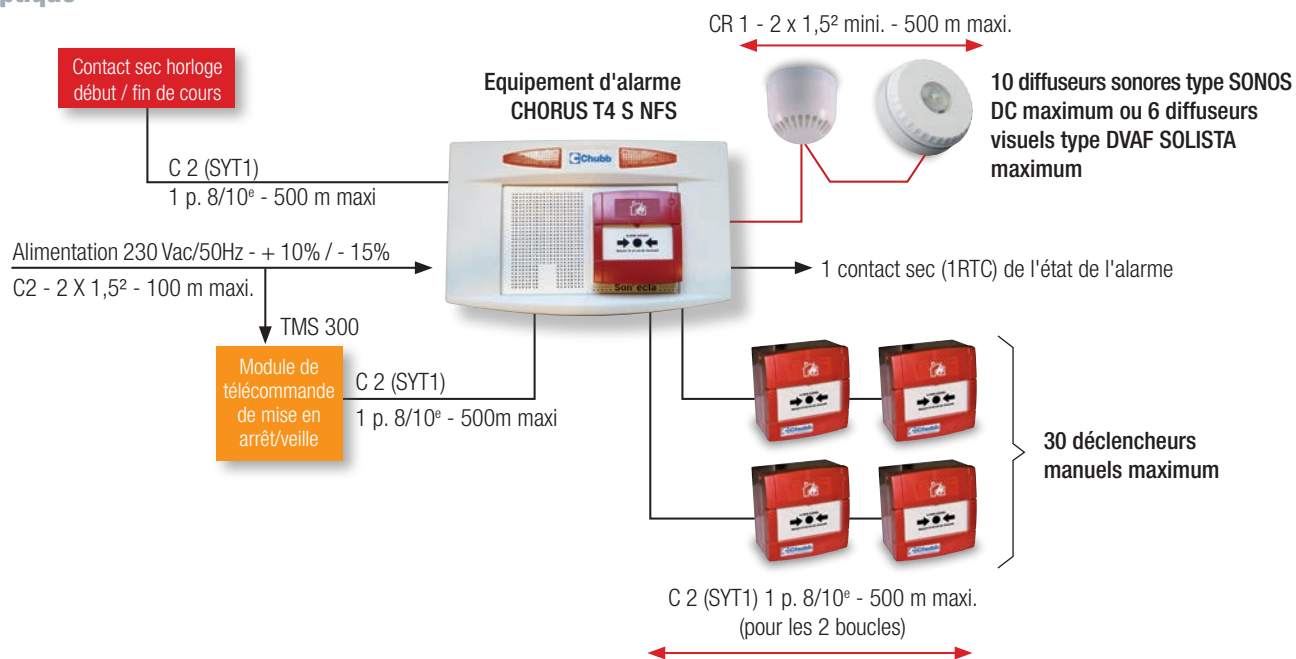
■ Constitution

- 1 T4S NFS avec un déclencheur manuel à membrane déformable, un diffuseur sonore et deux flash rouges.
- Options :
 - déclencheurs manuels
 - diffuseurs sonores et /ou lumineux
 - module télécommande TMS300.

■ Caractéristiques techniques

- Couleur : blanc (RAL 9010).
- Dimensions (L x H x P) : 300 x 185 x 85 mm.
- Poids : 1100 g.
- Indice de protection : IP 30 - IK 03.
- Alimentation : 230 VAC (+10 % -15 %) / 50 Hz.

■ Synoptique



> DÉCLENCHEURS MANUELS

Déclencheur Manuel

0021

Pour BAAS



Permet de prendre en compte une alarme suite à une action manuelle.

Possibilité de test par clé plastique sans avoir à ouvrir le boîtier.

■ Certification

- Certifié CE sous le numéro 0832-CPD-0648.

■ Mise en oeuvre

- Montage en saillie.

■ Équipement

- Contact sec (30 VDC - 2A).
- Membrane déformable.
- Si nécessaire, il peut être équipé sur site :
 - D'un verre à briser à la place de la membrane déformable
 - D'un couvercle de protection pouvant être plombé par un collier Rilsan.

■ Caractéristiques techniques

- Dimensions (H x L x P) : 93 x 89 x 60 mm.
- Matière : Noryl.
- Couleur : rouge.
- Poids : 110 à 160 g.
- Température de fonctionnement : -25 °C, +50 °C.
- Degré de protection : IP 24D / IK07.
- Raccordement : par câble de section jusqu'à 1,5 mm².

Déclencheur Manuel

1435

Pour BAAS



Permet de prendre en compte une alarme suite à une action manuelle.

Possibilité de test par clé plastique sans avoir à ouvrir le boîtier.

■ Certification

- Certifié CE sous le numéro 0832-CPD-0648.

■ Mise en oeuvre

- Montage en saillie.

■ Équipement

- Contact sec (30 VDC - 2A).
- Membrane déformable.
- Couvercle de protection pouvant être plombé par un collier Rilsan.
- Si nécessaire, il peut être équipé sur site d'un verre à briser à la place de la membrane déformable.

■ Caractéristiques techniques

- Dimensions (H x L x P) : 108 x 94 x 61 mm.
- Matière : Noryl.
- Couleur : rouge.
- Poids : 110 à 160 g.
- Température de fonctionnement : -25 °C, +50 °C.
- Degré de protection : IP 24D / IK07.
- Raccordement : par câble de section jusqu'à 1,5 mm².

> **SONOS DC**

SONOS DC Socle Bas

1434

Diffuseur sonore



Diffuse le signal sonore d'évacuation.

Les SONOS DC (*socles haut et bas*) sont des diffuseurs sonores non autonomes au sens de la norme NF-S 61.936.

■ **Certification**

- Certifiés NF SSI sous le numéro DS 010 B.

■ **Présentation**

- Le code 640 200 021 intègre le DSNA PSS-0089 et le socle bas.
- Le code 640 200 022 intègre le DSNA PSS-0089 et le socle haut.

■ **Mise en oeuvre**

- Montage en saillie
- Raccordement direct dans le socle.
- Raccordement sur bornes à vis compatible avec des sections de câbles jusqu'à 2,5 mm².

■ **Signal sonore**

- 32 sons sélectionnables par cavalier dont le son NF-S 32-001.

■ **Caractéristiques techniques**

Mécaniques :

- Boîtier ABS (couleur blanche).
- Dimensions SONOS DC socle bas (L x P) : 100 x 82 mm.
- Dimensions SONOS DC socle haut (L x P) : 97 x 104 mm.
- Poids : < 250 g.

Électriques :

- Plage d'alimentation : 17 à 60 Vcc.
- Consommation moyenne sous 24 Vcc / 48 Vcc : 9 mA.
- Puissance acoustique : 97 dB à 1 m.

Environnement :

- Indice de protection :
 - IP30 – SONOS DC socle bas
 - IP65 – SONOS DC socle haut.
- Température d'utilisation : - 25 °C à + 70 °C.

> **DVAF SOLISTA ROUGE MUR**

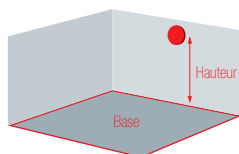
DVAF SOLISTA ROUGE MUR Socle Bas

9223

Dispositifs Visuels d'Alarme Feu (DVAF)



Couverture.



Diffuse le signal visuel d'évacuation.

■ **Certification**

- Certifiés NF SSI sous le numéro DL019 A0.

■ **Présentation**

- Le code intègre le socle bas.

■ **Mise en oeuvre**

- Montage au mur impérativement.
- Raccordement direct dans le socle.
- Raccordement sur bornes à vis.
- Câble : 1,5 mm² maximum.

■ **Signal lumineux**

- Couleur du signal lumineux : rouge.
- Fréquence de clignotement configurable par interrupteur entre 0,5 Hz et 1 Hz.

■ **Couvertures certifiées**

- Hauteur : 2,4 m / Base : 2,5 x 2,5 m.
- Hauteur : 2,4 m / Base : 7,5 x 7,5 m.

■ **Caractéristiques techniques**

Mécaniques :

- Boîtier ABS (couleur blanche).
- Dimensions :
 - diamètre : 93 mm
 - hauteur : 37 mm (socle bas).
- Poids : 100 g.

Électriques :

- Plage d'alimentation : 9 à 60 V DC.
- Courant d'alimentation : 25 mA maximum.

Environnement :

- Indice de protection : IP33C.
- Température d'utilisation : - 25 °C à + 70 °C.

> DVAF SOLISTA ROUGE PLAFOND

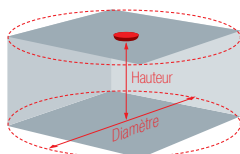
DVAF SOLISTA ROUGE PLAFOND
Socle Bas

9224

Dispositifs Visuels d'Alarme Feu (DVAF)



Couverture.



Diffuse le signal visuel d'évacuation.

■ Certification

- Certifiés NF SSI sous le numéro DL018 A0.

■ Présentation

- Le code intègre le socle bas.

■ Mise en oeuvre

- Montage au plafond impérativement.
- Raccordement direct dans le socle.
- Raccordement sur bornes à vis.
- Câble : 1,5 mm² maximum.

■ Signal lumineux

- Couleur du signal lumineux : rouge.
- Fréquence de clignotement configurable par interrupteurs 0,5 Hz et 1 Hz.

■ Certification

- Hauteur : 3 m / Diamètre : 3 m.
- Hauteur : 3 m / Diamètre : 7,5 m.

■ Caractéristiques techniques

Mécaniques :

- Boîtier ABS (couleur blanche).
- Dimensions :
 - diamètre : 93 mm
 - hauteur : 37 mm (socle bas).
- Poids : 100 g.

Électriques :

- Plage d'alimentation : 9 à 60 V DC.
- Courant d'alimentation : 25 mA maximum.

Environnement :

- Indice de protection : IP33C.
- Température d'utilisation : - 25 °C à + 70 °C.

> ALARME TYPE 4

Alarme Type 4 radio longue portée

1722

Diffuseur sonore et visuel



■ Mise en oeuvre

- Installation entièrement sans fil.
- Ne nécessite aucun paramétrage.
- L'action sur un déclencheur provoque l'alarme sur tous les points.
- Reconnaissance automatique des alarmes présentes dans le réseau.
- Contrôle permanent de la communication radio.
- Contrôle de la puissance du signal radio.
- Contrôle de l'état de la pile faible.
- Signal d'évacuation : son NFS 32001.
- Flash lumineux intégré.

■ Caractéristiques techniques

Mécaniques :

- Boîtier ABS (couleur blanche).
- Dimensions (L x H x P) : 160 x 260 x 85 mm.

- Poids : 700 g.
- Signal d'évacuation : Son NFS 32001 + flash.
- Visualisation de l'alarme déclenchée : Led feu.
- Flash lumineux : intégré.
- Durée d'alarme sonore et visuelle : 5 min maxi.
- Portée maximum : 100 m.
- Fonction répéteur : intégrée.
- Nombre d'alarme en réseau : 50 maxi.
- Montage : en saillie.
- Sélection des groupes de communication : par DIP switch.

Électriques :

- 2 piles 1,5 V alcalines fournies (APIA1514).
- Autonomie : 1 an en veille + 1 h en alarme.

Environnement :

- Indice de protection : IP30.

■ Produits associables

Piles LR14

Lot de piles LR14

HLYO

HLY4



Les équipements de secours sont destinés à protéger d'un ou plusieurs risques à un poste de travail.

La protection individuelle ne peut être envisagée que lorsque toutes les autres mesures d'élimination ou de réduction des risques s'avèrent insuffisantes ou impossibles à mettre en œuvre. La mise en place de protections collectives est toujours préférable.

> DOUCHE DE SÉCURITÉ ET LAVEURS D'YEUX

Douche autonome portable



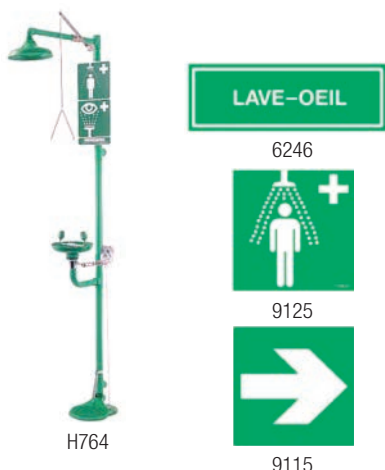
Disponible en 2014

Désignation	Code	Caractéristiques techniques
MAT TOP 2.0 E9 Douche	J062	<ul style="list-style-type: none"> Corps en acier d'une capacité de 9 L Revêtement interne anti-corrosion Autonomie : 6 minutes à 1,5 l/minute Douchette : corps et mécanisme en polyamide à fermeture automatique, flexible de 150 cm

Accessoires

Description	Code	Caractéristiques
Agent conservateur	2124	<ul style="list-style-type: none"> Assure une stabilité de l'eau pendant une durée de 6 mois Flacon de 30 ml
Housse de protection	1106	<ul style="list-style-type: none"> Tissus classé M1 (non inflammable) Matière : Polyester enduit PVC Impression texte : "douche portable" en blanc
Coffret mural de protection	1107	<ul style="list-style-type: none"> Dimensions extérieures (H x L x P) : 83 x 31 x 26 cm Dimensions intérieures (H x L x P) : 75 x 21 x 20 cm Poids : 5,5 kg

Combiné douche/laveur d'yeux sur colonne





Désignation	Code	Dimensions
Douche + lave yeux	H764	Hauteur : 240 cm

Caractéristiques techniques

- Vasque en ABS vert anti-choc traité anti-UV et têtes d'aspersion avec capsules de protection escamotables automatiquement, filtre à tamis et régulateurs de pression intégrés. Vanne à boisseau sphérique en laiton chromé type "maintien à l'ouverture", commandée par palette à main et par pédale au pied.
- Pomme de douche en ABS vert anti-choc traité anti-UV Ø 250 mm. Vanne à boisseau sphérique en laiton chromé type "maintien à l'ouverture", commandée par tringle rigide à poignée triangulaire.
- Tuyauterie en acier galvanisé revêtu d'une poudre époxy polyester anti-corrosion de couleur verte selon normes NF X 08-003 et ISO 3864.

- Fixation : par bride au sol Ø 230 mm.
- Alimentation : Ø 1" 1/4 (33 x 42).
- Pression d'alimentation : minimum 2 bars / 3 bars recommandés.
- Matériel fourni avec panneau de signalisation, sur commande :

Description	Code	Dimensions
Avec texte "LAVE ŒIL"	6246	300 x 100 mm
Avec symbole laveur oculaire	9125	200 x 200 mm
Avec flèche directionnelle droite	9115	200 x 200 mm


Laveur d'yeux	Désignation	Code	Dimensions
 HE04	Station autonome soins oculaires - 1 flacon	HE04	- Hauteur : 300 mm - Profondeur : 80 mm
	 HE03	Station autonome soins oculaires - 2 flacons	HE03

Laveur d'yeux	Désignation	Code	Dimensions	Poids plein
	Laveur d'yeux sur colonne	HF01	- Hauteur : 111 cm	

■ Caractéristiques techniques


- Vasque en ABS traité anti-UV et têtes d'aspersion avec capsules de protection escamotables automatiquement, filtre à tamis et régulateurs de pression intégrés. Vanne à boisseau sphérique en laiton chromé type "maintien à l'ouverture", commandée par palette à main et par pédale au pied.
- Tuyauterie en acier galvanisé revêtu d'une poudre époxy polyester anti-corrosion de couleur verte selon normes NFX08003 et ISO 3864.
- Fixation : par bride au sol Ø 230 mm.
- Alimentation : Ø 1/2 " (15 x 21).
- Pression d'alimentation : minimum 2 bar / 3 bar recommandés.
- Matériel fourni avec panneau de signalisation.

> SECOURS AUX BLESSÉS

Couverture de sécurité Pliage accordéon extra-plat	Désignation	Code	Dimensions
	Couverture anti-feu 1,1 x 1,1	POFB00	- Couverture : 1 x 1 m
	Couverture anti-feu 1,2 x 1,2	POFB01	- Couverture : 1,20 x 1,20 m
	Couverture anti-feu 1,2 x 1,8	POFB02	- Couverture : 1,20 x 1,80 m

Conformes aux critères de la Norme européenne EN 1869:2001.
Spécialement étudiées pour les risques en cuisines.

(Ne pas utiliser sur des ustensiles contenant plus de 3 L d'huile ou faisant plus de 300 mm de diamètre).
Jeter après plusieurs utilisations.

Couverture de survie	Désignation	Code	Dimensions
	Couverture de survie	3868	210 x 160 cm
	Permet de lutter contre le froid, la chaleur.		

■ Caractéristiques

- Réduit les échanges thermiques du sujet et permet de maintenir sa température physique.
- Assure la protection d'un blessé.
- Film polyester métallisé, très résistant, imperméable.
- Réfléchit 90% du rayonnement infra-rouge.

Brancard	Désignation	Code	Dimensions

Pour toute demande, nous contacter.

> **TROUSSES DE SECOURS**

Trousse de 1 ^{er} secours	Désignation	Code	Dimensions
	Trousse de 1 ^{er} secours	HBZ8	130 x 180 x 50 mm

Voir chapitre "Protection et stockage".

Trousse de secours	Désignation	Code	Dimensions
	Trousse de secours ABS N°1	3862	205 x 185 x 70 mm



■ **Caractéristiques**

- Avec support mural ou véhicule.
- Sérigraphie Croix Rouge.
- Pour 1 à 2 personnes.
- Panneau de signalisation.

- 2 bandes extensibles 3 x 7 cm.
- 1 pince à écharde métal 8 cm.
- 1 flacon vide 50 ml.
- 10 compresses stériles 10 x 10 cm.
- 2 gants d'examen.
- 5 pansements adhésifs 10 x 6 cm.
- 2 tampons contre coups.
- 2 tampons alcool.
- 2 tampons chlorexidine.

■ **Composition**

- 1 paire de ciseaux 8 cm.
- 1 sparadrap micropore 5 m x 2.
- 2 bandes extensibles 3 x 5 cm.

Trousse de secours	Désignation	Code	Dimensions
	Trousse de secours ABS N°2	3863	310 x 210 x 90 mm



■ **Caractéristiques**

- Avec support mural ou véhicule.
- Sérigraphie Croix Rouge.
- Pour 3 à 6 personnes.
- Panneau de signalisation.

- 1 flacon vide 50 ml.
- 1 pansement compressif 8 x 10 cm.
- 10 compresses stériles 15 x 15 cm.
- 4 gants d'examen.
- 10 pansements adhésifs 10 x 6 cm.
- 5 tampons alcool.
- 5 tampons contre coups.
- 5 tampons chlorexidine.
- 12 épingles de sûreté.
- 1 écharpe triangulaire.
- 10 pansements adhésifs assortis 3 tailles.

■ **Composition**

- 1 paire de ciseaux 10 cm.
- 1 sparadrap micropore 5 m x 2.
- 2 bandes extensibles 3 x 5 cm.
- 2 bandes extensibles 3 x 7 cm.
- 1 pince à écharde métal 8 cm.

Trousse de secours	Désignation	Code	Dimensions
	Trousse secourisme type Médecine du Travail	HDM4	370 x 270 x 120 mm



■ **Caractéristiques**

- Avec support mural ou véhicule.
- En PVC rouge couvercle transparent.
- Panneau de signalisation.

- 12 épingles de sûreté.
- 10 compresses stériles 10 x 10.
- 10 compresses stériles 15 x 15.
- 5 pansements adhésifs 10 x 6 cm à découper.
- 3 bandes extensibles 3 m x 7 cm.
- 3 bandes extensibles 3 m x 10 cm.
- 1 bande de crêpe 3 m x 10 cm.
- 1 sparadrap tissu 5 x 2,5 cm.
- 10 monodoses de sérum physiologique.
- 1 pince à écharde métal 8 cm.
- 1 paire de ciseaux lister 15 cm.
- 4 gants d'examen à usage unique.
- 1 livret de 1^{er} secours.
- 1 spray désinfectant.

■ **Composition**

- 1 autocollant croix.
- 1 sac isothermique.
- 2 pochettes de froid instantané.
- 1 pansement absorbant 20 x 15.
- 1 masque bouche à bouche.
- 1 coussin hémostatique.
- 1 couverture de survie.
- 1 écharpe triangulaire.

> ARMOIRES MÉTALLIQUES AVEC FERMETURE À CLÉ
Armoire métal


Désignation	Code	Dimensions
Armoire 101 – 1 porte	3865	450 x 300 x 140 mm

Caractéristiques

- Couleur blanche.
- Panneau de signalisation.

Composition

- 1 autocollant croix verte.
- 1 paire de ciseaux 8 cm bouts ronds.
- 1 pince à écharde en métal 8 cm .
- 4 gants à usage unique.
- 1 bande extensible 3 m x 5 cm.
- 1 bande extensible 3 m x 7 cm.

- 1 bande extensible 3 m x 10 cm.
- 12 épingles de sûreté (boîte).
- 20 pansements 20 mm x 72 mm.
- 20 pansements 60 mm x 50 mm.
- 10 pansements 75 mm x 45 mm.
- 20 compresses stériles 20 x 20 cm.
- 10 compresses stériles 30 x 30 cm.
- 10 tampons désinfectants.
- 1 bande de crêpe 5 cm x 3 m.
- 1 bande de crêpe 7 cm x 3 m.
- 1 Sparadrap 5 m x 2,5 cm.

Armoire métal


Désignation	Code	Dimensions
Armoire 105 – 1 porte	3866	450 x 300 x 140 mm

Caractéristiques

- Couleur blanche.
- Panneau de signalisation.

Composition

- 2 autocollants croix verte.
- 1 paire de ciseaux 8 cm bouts ronds.
- 1 pince à écharde en métal 8 cm.
- 4 gants à usage unique.
- 3 bandes extensibles 3 m x 5 cm.
- 3 bandes extensibles 3 m x 7 cm.
- 3 bandes extensibles 3 m x 10 cm.
- 12 épingles de sûreté (boîte).
- 20 pansements 20 mm x 72 mm.

- 20 pansements 60 mm x 50 mm.
- 10 pansements 75 mm x 45 mm.
- 20 compresses stériles 20 x 20 cm.
- 20 compresses stériles 30 x 30 cm.
- 20 tampons désinfectants.
- 1 bande de crêpe 5 cm x 3 m.
- 1 bande de crêpe 7 cm x 3 m.
- 1 Sparadrap 5 m x 2,5 cm.
- 1 couverture de survie.
- 1 pansement compressif 8 x 6 cm.
- 1 masque bouche à bouche.
- 1 bande 1 m x 6 cm.
- 1 écharpe triangulaire.

Armoire métal


Désignation	Code	Dimensions
Armoire 110 - 2 portes	3867	530 x 530 x 200 mm

Caractéristiques

- Couleur blanche.
- Panneau de signalisation.

Composition

- 2 autocollants croix verte.
- 1 paire de ciseaux Jesco 15 cm.
- 1 pince à écharde en métal 8 cm.
- 8 gants à usage unique.
- 4 bandes extensibles 3 m x 5 cm.
- 4 bandes extensibles 3 m x 7 cm.
- 4 bandes extensibles 3 m x 10 cm.
- 12 épingles de sûreté (boîte).
- 30 pansements 20 mm x 72 mm.

- 30 pansements 60 mm x 50 mm.
- 15 pansements 75 mm x 45 mm.
- 30 compresses stériles 20 x 20 cm.
- 30 compresses stériles 30 x 30 cm.
- 30 tampons désinfectants.
- 1 bande de crêpe 5 cm x 3 m.
- 1 bande de crêpe 7 cm x 3 m.
- 1 bande de crêpe 10 cm x 3 m.
- 1 Sparadrap 5 m x 2,5 cm.
- 1 couverture de survie.
- 1 pansement compressif 8 x 6 cm.
- 1 pansement compressif 8 x 10 cm.
- 1 masque bouche à bouche.
- 1 bande 1 m x 6 cm.
- 1 écharpe triangulaire.
- 1 pochette de froid.

> PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

Nous devons nous protéger des contaminants en suspension dans l'air comme les poussières, les vapeurs, les gaz et vérifier que l'air que nous respirons ne manque pas d'oxygène.

■ Bien respirer

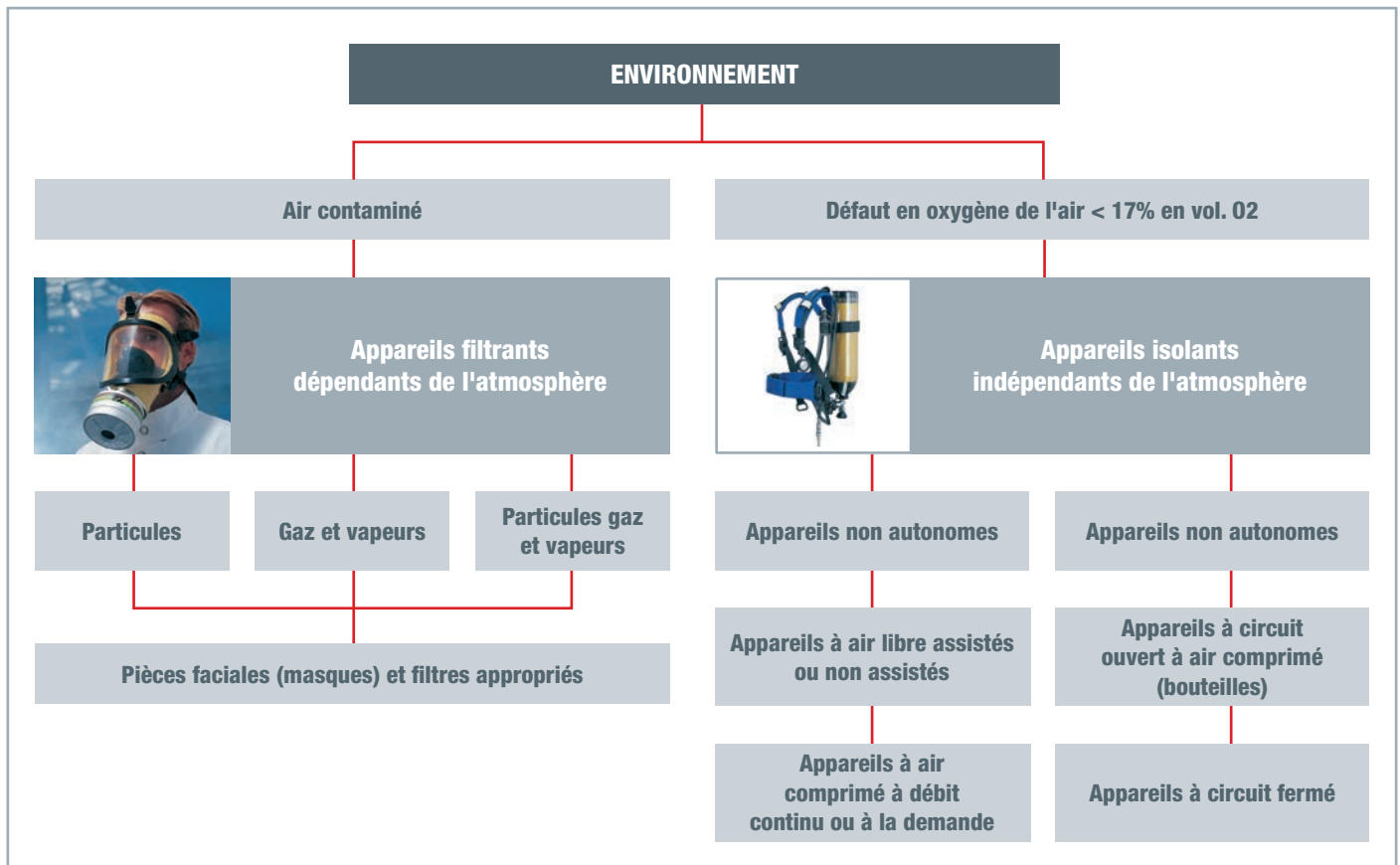
- L'air pur est un mélange de plusieurs gaz dont les principaux sont : l'oxygène (environ 21 %) et l'azote (78 %). Il renferme en outre environ 1 % de gaz rares.
- L'air que nous respirons renferme en plus de la vapeur d'eau, du gaz carbonique et tient en suspension des poussières microscopiques et d'autres contaminants.





■ Bien choisir son équipement


- Un dispositif de protection respiratoire inadapté peut être dangereux.
- Il est donc très important de bien le choisir et de former les personnes qui doivent en faire usage. Un examen médical peut aussi s'avérer nécessaire.
- Optez pour un appareil filtrant ou un appareil isolant indépendant de l'atmosphère ambiante qui fournissent tous deux l'air respirable en assurant ainsi une protection totale contre l'air contaminé ou le manque d'oxygène.

■ La classification des appareils

Extraits de la norme EN 133.



Panoramasque complet		Désignation	Code	Caractéristiques
	Jaune (Silicone)	1813	Poids : 600 g Masque complet en silicone Grand champ de vision Excellente étanchéité Boîtier phonique S'adapte à tous les visages, très confortable, léger, grande souplesse respiratoire	
	Noir (EPDM)	1816		
	Coffret mural pour 1 masque + 1 cartouche	HB76		
	Coffret mural pour 3 masques + 3 cartouches	HB77		
	Étui pour le transport d'un masque et d'une cartouche	H683		

Cartouche filtrante filetage DIN 300 CC		Désignation	Code	Poids plein
	A2 + B2	1814	300 g	
	A2 + B2 + E2 + K2 + P3	H133	300 g	
	A2 + B2 + E2 + K2	1815	300 g	
	A2 + B2 + P3	H257	300 g	

■ Choix d'une cartouche

Désignation	Code / Couleur	Stockage
Vapeurs organiques, solvants et hydrocarbures	A	5 ans
Gaz et vapeurs organiques volatiles. Point d'ébullition <65°C AX	AX	5 ans
Gaz et vapeurs inorganiques type chlore, hydrogène sulfuré, acide cyanhydrique B	B	4 ans
Gaz et vapeurs acides - Anhydride sulfureux	E	4 ans
Dérivés organiques aminés - Ammoniac K	K	4 ans
Particules, aérosols solides et liquides P	P	Illimité

> APPAREILS RESPIRATOIRES ISOLANTS À CIRCUIT OUVERT (A.R.I. CO)

Chaque partie des appareils est conforme aux normes actuellement en vigueur. Ce type d'appareil protège les voies respiratoires dans la lutte contre les incendies ou lors d'interventions dans l'Industrie, dans tous les endroits où l'atmosphère est polluée ou possède un taux d'oxygène insuffisant (< de 17 %) pour

les besoins physiologiques. L'utilisateur puisant son air dans une réserve est totalement indépendant de l'atmosphère ambiante, l'air expiré est rejeté dans l'atmosphère.

Appareil respiratoire AERIS mono-bouteille 6L complet Rob DIN



2703



2702

Désignation	Code	Caractéristiques
AERIS panoramasque pieuvre	3236	300 bar ALFK
AERIS panoramasque brides F1	2703	
Bouteille de réserve 6L Rob DIN 300 bar ALFK	2702	

Coffret pour appareil respiratoire isolant



Désignation	Code	Dimensions	Poids
Coffret polyéthylène	9548	- Extérieure : 850 x 540 x 375 mm - Intérieure : 760 x 500 x 300 mm	9,1 kg

Pour le stockage en intérieur ou extérieur d'appareils respiratoires

■ Caractéristiques

- Fixation murale ou à poser au sol.
- Montage réversible avec ouverture de la porte à droite ou à gauche.
- Structure renforcée et légère en polyéthylène pour une résistance aux impacts.
- Serrures et boîte à clefs avec vitre à briser.
- Joint caoutchouc et hublots en polycarbonate pour une parfaite étanchéité.

> MATÉRIEL DE RECONNAISSANCE ET DE SAUVETAGE

Corne d'appel	Désignation	Code	Caractéristiques
---------------	-------------	------	------------------



Corne d'appel

3071

Échelle à coulisse à main 2 plans



H141

HR24

Désignation	Code	Caractéristiques
Échelle + crochets de maintien	H141	- Hauteur pliée : 1,78 m - Hauteur dépliée : 2,90 m - l : 41 cm - Hauteur d'accès maximale : 3,80 m - Poids : 6,5 kg
Support mural + verrou	HR24	
Clé de 14 pour verrou de support mural	6088	

Pour immeubles de bureaux et habitation.

Pour station d'épuration



H248

H590

HN65

Désignation	Code	Caractéristiques
Bouée + ligne de jet	H590	- En polyéthylène de coloris orange, équipée de 4 bandes rétroréfléchissantes et d'une filière de 3 m - Avec ligne de jet 27,5 m polypropylène flottant Ø 8 mm - Dimensions : Int. : Ø 45 cm - Ext. : Ø 75 cm - Poids : 2,8 kg
Gaffe marinière	HGJ6	- Longueur du manche : 4 m
Panneau "bouée de sauvetage"	HN65	
Armoire à bouée en polyester blanc	H589	
Support de bouée acier inox	HF38	

Pour stations d'épuration.

> LAMPES ET PROJECTEURS D'INTERVENTION

Lampes torches antidéflagrantes



HT97

HL61

Désignation	Code	Caractéristiques
Grand modèle (3 piles R14 non fournies)	HT97	- Faisceau laser au xénon qui pénètre l'eau, la fumée, le brouillard et la poussière - Autonomie 18 à 30 heures
Petit modèle (2 piles R14 non fournies)	HL61	- Submersible jusqu'à 150 m



SOMMAIRE

Lexique	110
Certifications	112

A

absorbants	46
alarmes type 4	94 à 99
appareils respiratoires isolants à circuit ouvert	106
armoires à solvants	42
armoires de secours	103
armoires de sécurité	44
armoires RIA	61

B

bac de rétention	45
bacs à sable / absorbant	45
batte à feu	45
blocs autonomes d'éclairage de sécurité	88 à 89
boite à clés	48
boitiers sous verre dormant	49
bouches d'incendie	70 à 73
boudins absorbants	46
bouée	107
bouteilles pour ARI	106

C

cartouches filtrantes	105
clés pour poteaux et bouches	73
clés tricoises et diverses	73
coffret registre de sécurité	12
coffret téléphone de sécurité	49
coffrets extincteurs	34 à 39
consignes de sécurité	8 à 11
corne d'appel	107
couvertures de sécurité	101

D

DAAF / DAACO	90 à 92
demi-raccords	75 à 76
demi-sellette	64
dévidoirs mobiles à roue bâton	82
dévidoirs RIA	58 à 59
diffuseurs RIA	60
divisions	77
douches de sécurité	100

E

échelle à coulisse	107
éclairage de sécurité	88 à 89
émulseurs	84 à 85
évacuation - signalisation	23 à 24
extincteurs	28 à 33

F

fumigène cheminée	45
fûts de lance	63

G

gaffe marinière	107
gilet de sécurité	50
gondoles de stockage	43

H

haches et hachette	60
housses extincteurs	40

■ ————— **J** ————— ■

jonctions 76 à 77

■ ————— **K** ————— ■

kits de dépollution 47

■ ————— **L** ————— ■

lance bas et moyen foisonnement (RIA) 58

laveurs d'yeux 100

■ ————— **M** ————— ■

maintenance des alarmes type 4 95

maintenance des bouches et poteaux d'incendie 71

maintenance des RIA 54

masques (panoramasques) 105

■ ————— **O** ————— ■

obturbateurs de plaques d'égout 47

■ ————— **P** ————— ■

palette de rétention 44

panneaux classes de feux 18

panneaux d'avertissement 21

panneaux de signalisation 21 à 22

panneaux de secours 25

panneaux de sécurité 16 à 22

panneaux de sécurité complémentaire 20 à 22

panneaux de sécurité routière 22

panneaux d'évacuation 23 à 24

panneaux d'interdiction 21

panneaux d'obligation 21

panneaux extincteurs 16 à 17

panneaux RIA 19

pelle 45

permis de feu 12

PIA 58

poste à eau 61

poteaux d'incendie 70 à 74

potelets pour RIA 60

prémélangeurs à mousse (RIA) 58

protection des voies respiratoires 104 à 105

protection et stockage 42 à 50

■ ————— **R** ————— ■

registres de sécurité 12

réglementation alarme type 4 94

réglementation DAAF / DACO 90 à 91

réglementation éclairage de sécurité 88

réglementation RIA 52

RIA inox 56

RIA pivotants et fixes 56 à 57

RIA sous armoire sur porte pivotante 61

robinets de barrage 78

robinets d'incendie armés (RIA) 52 à 64

robinetterie incendie 74 à 78

■ ————— **S** ————— ■

seau incendie 60

secours 100 à 107

signalisation de secours 25

signalisation de sécurité 16 à 19

signalisation d'évacuation 23 à 24

supports extincteurs 41

■ ————— **T** ————— ■

triangle de présignalisation 50

trousses de secours 102

trousse de premier secours 50

tuyaux incendie 80 à 82



Certification de service d'installation et de maintenance d'extincteurs mobiles (Référentiel I4 NF 285).
Attestation de certification (voir : www.cnpp.com ou www.marque-nf.com).



Certification APSAD de service de validation et de maintenance d'installations de Robinets d'Incendie (Référentiel J5.F5).
Attestation de certification (voir : www.cnpp.com).



Certification APSAD de service SDN, maintenance et installation (Référentiel I7.F7).
Attestation de certification (voir : www.cnpp.com).



Chubb France
Réseau Distributeur MATINCENDIE
Paris Nord 2 - Bât. Rembrandt
22 avenue des Nations, CS 62079 Villepinte
95973 ROISSY CDG Cedex
Tél. 01 49 39 36 60 - Fax 01 30 17 42 66

AVERTISSEMENT : Soucieux de l'amélioration constante de nos produits qui doivent être mis en oeuvre en respectant les réglementations en vigueur, nous nous réservons le droit de modifier à tous moments les informations contenues dans ce document. Le non-respect ou la mauvaise utilisation des informations contenues dans ce document ne peut en aucun cas impliquer notre société. Dans la mesure où les textes, dessins et modèles, graphiques, base de données reproduits dans ce document seraient susceptibles de protection au titre de la propriété intellectuelle et dès lors que le Code de la Propriété Intellectuelle n'autorise, au terme de l'article L122-5 2° et 3° a), d'une part, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement des auteurs ou de leurs ayants droit ou ayants cause est illicite (article L122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.